

PER
B-226

S



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

ADMINISTRATION: 111 COTE DE LA MONTAGNE,
(Edifice Morin)
QUÉBEC

ABONNEMENT: CANADA, EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC
CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS
POUR LES SOCIÉTAIRES DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

\$1.00
\$1.50
.75

VOLUME XIII, No 28

QUÉBEC

LE 9 JUILLET 1925

AUX FABRICANTS

EXPÉDIEZ VOTRE BEURRE ET
VOTRE FROMAGE

à la

Coopérative Fédérée de Québec

Qui reçoit les produits de plus de
onze cents fabriques actuellement.

C'est la seule maison dont les intérêts sont de vous payer vos produits le plus cher possible.

C'est la seule maison qui, à chaque envoi de beurre ou de fromage dont la qualité laisse à désirer, s'empresse de vous faire un rapport et de vous suggérer les moyens à prendre pour y remédier, épargnant ainsi des milliers de dollars aux patrons.

C'est donc l'UNIQUE MAISON où vous devez envoyer votre Beurre et votre Fromage

Expédiez donc votre prochaine livraison à la

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

114, RUE ST-PAUL-EST, MONTRÉAL

3!

commençons

nt les deux tiers
en herbe, four-
nombre, on peut
engazonnements.
n agricole.
s, le surplus de
t expédié dans la
d'écoulement, à
erraient nos mar-

les jours de pluie
ois de janvier et
aire ce travail au
bien en mars et
e pressage, sinon
endroit sec.

— Les ballots
trop gros, trop
ds et pressés trop
. Le poids que
préfère est celui
135 livres pour
ue ballot. En
tant ceux-ci trop
ds, on perd de
0 à \$4.00 par
e sur le marché.
ue ballot doit
lié par trois fils
ter et offrir une
rence irrépro-
le.

— Le foin de
merce est sou-
expédié par un
ps humide, ce qui
la cause prin-
de de l'échauffe-
t au cours du
sport. La pro-
é des wagons
t pas assez sur-
ée. Le foin est
classifié. Lors-
le bon est avec le
du lot. La Classi-
ent de la récolte.

rendre"

ent pour celui qui
Unis. On estime
e de sa mauvaise

URE

9

9

9

PANIER AUX LETTRES

Toilette de la ferme à la chaux.
Q. Je suis colon en Abitibi: Je n'ai pas les moyens d'acheter de la peinture pour l'extérieur de mes bâtiments, pas même de ma maison. Est-ce que la chaux, appliquée à l'extérieur est de quelque durée. Quels sont ses avantages, et comment la préparer pour qu'elle dure le plus longtemps possible?

R. Dans notre édition du 20 avril, Panier aux lettres, vous trouverez différentes recettes pour blanchir à la chaux. A ces recettes nous ne pouvons qu'ajouter les commentaires suivants:

Une bonne couche de chaux non-seulement donne aux bâtiments un aspect plus agréable mais en prolonge aussi la durée? La chaux peut être considérée comme une peinture à bon marché. Elle protège le bois contre l'eau l'air et le soleil et préserve aussi le fer de la rouille.

Et, ce qui en étonnera plusieurs, c'est que la chaux protège aussi contre le feu. Grâce à sa propriété isolante et parce qu'elle remplit bien les pores et les fentes, les étincelles n'ont point de prise sur une pièce de bois recouverte de chaux.

La chaux est en outre un désinfectant et un antiseptique sérieux. Son action purifiante est depuis longtemps reconnue, et c'est pourquoi on doit en faire usage sans lésiner dans les granges et la laiterie, les caves et les soubassements.

La chaux aide à chasser les insectes, par l'odeur particulière qu'elle répand, et en bouchant les fentes et les crevasses qui leur servent de refuge et où ils se multiplient. Son action est donc d'une grande valeur dans les poulaillers, les étables et les souilles.

Un intérieur blanchi à la chaux est plus gai et plus sanitaire pour le logement des animaux, surtout lorsqu'il est peu éclairé par les rayons du soleil.

Durée.—On objecte généralement à la chaux qu'elle s'effrite trop facilement. Mais il y a différents moyens de la rendre plus adhérente et plus durable, par exemple en y ajoutant un peu de lait, de colle, d'huile de lin bouillie ou de sel. Il est bon d'y mettre un peu d'alun ou d'acide salicylique. Pour augmenter sa pénétration, on y ajoute de la mélasse, dans la proportion d'une pinte par cinq gallons. En y ajoutant encore une livre de savon dis-

sout dans un gallon d'eau bouillante, on obtient un brillant équivalant à celui de la peinture.

La chaux est employée depuis des siècles. Primitivement, on se contentait de la dissoudre avec de l'eau. Mais aujourd'hui on en augmente de beaucoup la valeur au moyen de différents ingrédients chimiques.

Encore une fois, pour recettes plus précises, voir notre édition du 30 avril.

37 ANNEES DE BIENFAITS

Il s'est bien écoulé des années depuis que les produits spécifiques "International" ont été mis sur le marché pour la première fois. Et depuis ce temps au Canada comme dans les autres pays, des milliers de personnes—innombrables—ont employé les produits "International" pour leurs troupeaux et toujours avec satisfaction.

Nous exerçons une vigilance perpétuelle et toute particulière dans le choix des ingrédients qui entrent dans la composition de nos produits. Nous n'y introduisons jamais quoi que ce soit de nuisible ou de délétère pour le bétail, jeune ou vieux. Nous nous efforçons d'obtenir le choix, les meilleurs et les plus purs des ingrédients que nous achetons. Ainsi nos clients sont sûrs de ne recevoir que les meilleurs produits possibles, et en ont toujours pour leur argent.

Les spécifiques de "L'International" peuvent être employés une semaine ou un mois durant, peuvent être servis au bétail ou au dix ans, sans jamais produire aucun mauvais effet.

Ces préparations sont faites pour votre bétail: chevaux, porcs, moutons, veaux, volailles, et dans le but de les tenir en bonne santé et en bonne condition, de les rendre capables de donner un rendement constant, et nous pouvons vous assurer que ces produits obtiendront tous ces résultats si vous les employez fidèlement et conformément aux directions données.

INTERNATIONAL STOCK FOOD COMPANY, LIMITED

Toronto. Canada.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé..... \$ 5,000,000.00
 Capital payé et Réserve..... \$ 4,500,000.00
 Actif total (au 30 nov. 1924)..... \$40,646,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts. Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMIDAS LAPORTE

Vice-Président et Directeur-Général
M. TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

JUTRAS

Nous le pouvons

Si vous désirez installer dans votre grange une fourche à foin modèle, pourvu que vous commandiez tout de suite, nous sommes en lieu de vous servir immédiatement.

Pour service prompt et efficace et des marchandises de qualité, à prix et conditions pour vous convenir. Adressez vous invariablement à

MANUFACTURÉS PAR
LA COMPAGNIE JUTRAS LIMITÉE
 VICTORIAVILLE, QUÉ.

Lisez le Bulletin de la Ferme leur procès. Le plus mauvais arrangement vaut mieux que le meilleur.



A Plessisville.—Reunion du cercle d'Études des Jeunes cultivateurs. Voir article dans Le coin des Jeunes.

Abonnez-vous
 Canada de Q
 Cité de
 étran
 Pour le
 la C
 rés d
 Tarif d
 Annonce
 sous p
 par m
 de 25
 Pour
 ces écri
 Ferme"
 la Mon
 Québec
 Tél. 2-4

Volun
 Page de la
 La n
 Ce qu'

M. Pe
 "Nou
 mêmes pri
 Nous sugg
 ques, cerch
 d'approche
 Coopérativ
 le beurre

M. Pe
 peine pour
 rien à rem
 M. Pontor
 Bulletin, s
 de princip

Mais
 plus de pl
 que nous

"Nou
 pasteurisé

Et c'
 beurre pas
 promesse.
 fédéral.
 beurre pas
 critique-t-i
 saurait le f

Pour
 le beurre p

Mais
 une petite
 Dans le nu
 les prix pay
 finissant le

Beurre
 31½—No

Il est
 Trudel, Ay
 pasteurisé

Or, cor
 cette périod

Nous
 avancé et r
 de Montréal
 le commen
 juin dernie

Si M.
 tumier, il r
 rieuse!

M. Po
 lier, pour
 que la mai
 gauds de M
 pour des p
 du Bulletin
 pour trom

M. Pe
 voulons re
 Nous
 nous lui ré
 tions expli
 au pinacle

VINCIALE

1900

\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$ 40,646,000.00

onnés à son département
re, ces messieurs exami-
avec tels dépôts.
s actionnaires lors de sa
es directeurs.

S LAPORTE

U

Conseurs

EAU

le Québec

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

S

U

Conseurs

EAU

le Québec

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

ONS

U

Conseurs

EAU

le Québec

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

PAR

TRAS LIMITÉE

UE.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

ut mieux que le meilleur

S

U

Conseurs

EAU

le Québec

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

aces de Québec, d'Ontario
ce-Edouard.

ADMINISTRATION ET PUBLICITE

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité
de Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de
la Coopérative Fédé-
rée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 10c. la ligne
Annonces classifiées 25 mots. 50
sous par insertion, plus un sou
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum. 60 sous

Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme" Limitée, 111 Côte de
la Montagne, (Édifice Morin),
Québec. Case postale 129—
Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & REDACTION

111 CÔTE DE LA MONTAGNE 111

QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Volume XIII

QUÉBEC, LE 9 JUILLET 1925

Numéro 28

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

La mauvaise foi de M. Ponton

Ce qu'il faut penser de ses déclarations dans le Bulletin des Agriculteurs

M. Ponton, le grand démagogue, donne ce conseil:

"Nous notons que la Coopérative paye, encore cette année, les mêmes prix pour les beurres "pasteurisé spécial" et "pasteurisé No 1". Nous suggérons immédiatement à tous les intéressés, patrons de fabriques, cercles agricoles, cercles de l'Union Catholique des cultivateurs, d'approcher leurs fabricants et de les obliger à se faire remettre par la Coopérative le quart de sou de plus qu'elle obtient du commerce pour le beurre "pasteurisé spécial".

M. Ponton est parti d'un beau zèle; mais pourquoi se mettre en peine pour afficher son ignorance ou sa mauvaise foi! Nous n'avons rien à rembourser, car nous tenons notre promesse; et cette promesse, M. Ponton pourrait fort bien l'exposer et en faire l'éloge dans son Bulletin, s'il était le moins convaincu de ce qu'il affiche en fait de principes coopératifs.

Mais nous voulons lui rappeler cette promesse, et avec d'autant plus de plaisir que nous l'avons toujours tenue et bien tenue depuis que nous l'avons faite. Nous avons dit aux fabricants:

"Nous vous payerons un sou de plus la livre pour le beurre pasteurisé que le beurre No 1 non pasteurisé."

Et c'est tout. La classification: beurre pasteurisé spécial, et beurre pasteurisé No 1, n'est pas de nous; elle est venue après notre promesse. M. Ponton le sait fort bien; c'est l'affaire du gouvernement fédéral. Alors, nous avons promis de payer un sou de plus pour le beurre pasteurisé, et nous le payons. Pourquoi M. Ponton nous critique-t-il? Est-ce parce que nous récompensons mieux qu'il ne saurait le faire, le travail de nos fabricants?

Pourrait-il nous dire qui a commencé à payer un sou de plus pour le beurre pasteurisé que pour le beurre No 1 non pasteurisé?

Mais ce n'est pas tout. M. Ponton pourrait-il nous expliquer une petite manœuvre de la maison Trudel-Ayer dont il est si fier? Dans le numéro du 30 mai 1925, le Bulletin des Agriculteurs publie les prix payés par la maison Trudel, Ayer & Company, pour la semaine finissant le 16 mai 1925, comme suit:

Beurre pasteurisé spécial, 32 $\frac{3}{4}$ —Pasteurisé No 1, 32 $\frac{1}{2}$ —No 1, 31 $\frac{1}{2}$ —No 2, 30 $\frac{1}{2}$.

Il est clair n'est-ce pas que cette annonce dit que la maison Trudel, Ayer & Company a payé $\frac{1}{4}$ cent la livre de plus pour le beurre pasteurisé "special" que pour le beurre pasteurisé No 1.

Or, comment a-t-elle pu le faire puisqu'elle n'a jamais reçu, durant cette période, de beurre pasteurisé spécial.

Nous défions M. Ponton de nous établir l'exactitude de cet avancé et nous le défions même de nous mentionner une seule maison de Montréal qui ait payé ce $\frac{1}{4}$ de sou aux fabricants ou patrons depuis le commencement de la présente saison de fabrication jusqu'au 25 juin dernier.

Si M. Ponton n'a pas lancé des paroles en l'air, ce dont il est certain, il relèvera ce défi. Nous attendons de lui une explication sérieuse!

M. Ponton avouera avec nous que c'est un procédé un peu cavalier, pour ne pas dire davantage; mais nous comprenons fort bien que la maison Trudel Ayer s'est dit que dans le journal attrape-nigauds de M. Ponton, elle pouvait publier sans scrupule des prix élevés pour des produits qu'elle n'a pas reçus. C'est d'ailleurs dans le ton du Bulletin des Agriculteurs; on publie des prix factices, bien présentés, pour tromper la bonne classe agricole.

M. Ponton sera peut-être surpris de l'allure de cet article; nous voulons remettre les choses au point et mettre M. Ponton à sa place.

Nous venons de signaler un cas évident de sa mauvaise foi, et nous lui réclamons, pour nous servir de son expression, "des explications explicites" sur les agissements de ces commerçants qu'il monte au pinacle et qui cependant publient délibérément dans son journal

des faussetés et des mensonges. Nous nous expliquons mal son patronage à des maisons qui dénaturent ainsi la vérité, lui, l'apôtre de la classe agricole.

La Coopérative Fédérée de Québec ne péroré pas sans cesse, comme M. Ponton et ses satellites; elle agit, et elle agit dans l'intérêt des producteurs de beurre et de fromage de la province. Elle passe aux actes et elle exécute ce qu'elle promet.

Les faits, d'ailleurs, le prouvent surabondamment. Que M. Ponton ne s'insurge pas, qu'il ne cherche pas à les nier! Qu'il ouvre plutôt les statistiques officielles et il verra que plus de onze cents fabriques patronisent la Coopérative Fédérée de Québec en lui expédiant toute leur production de beurre et de fromage.

Et pourquoi? Parce que notre maison est leur maison, parce que ses intérêts sont leurs intérêts mêmes, parce qu'elle les protège contre les exploités, contre les sangsues du marché, et qu'elle leur assure une vie agréable à l'abri de toutes les surprises.

La Coopérative Fédérée de Québec reçoit ainsi des milliers et des milliers de boîtes de beurre et de fromage, toutes les semaines, durant la saison de production; elle doit trouver un marché rapide et rémunérateur. Grâce à son organisme solidement charpenté, elle commande les plus hauts prix du marché, contre la concurrence effrénée de commerçants qui ont placé leurs ventes d'avance sans avoir les marchandises et qui attendent des prix qui leur conviennent.

Que M. Ponton réfléchisse à cette concurrence de nos ennemis, qui sont les entremetteurs entre les producteurs et les consommateurs! Il saura comprendre pourquoi la maison Trudel-Ayer se sert de son organe pour chercher à nuire à la Coopérative Fédérée. Si M. Ponton est réellement sincère lorsqu'il se proclame l'apôtre de la classe agricole, pourquoi défend-il certains commerçants qui ne considèrent que leur intérêt exclusif sans s'occuper en premier lieu, de l'intérêt des cultivateurs comme le fait la Coopérative Fédérée.

Les activités de la Coopérative Fédérée

Quelques notes sur des coopératives affiliées au Lac Saint-Jean et dans Portneuf

Nous poursuivons, encore cette semaine, dans l'intérêt de nos membres, la publication des rapports de la tournée de notre propagandiste, M. Dumaine, dans la région du Lac Saint-Jean.

AU LAC SAINT-JEAN

St-Méthode.—Lors de notre visite aux différentes coopératives du Lac St-Jean, nous avons rencontré le secrétaire-gérant de la coopérative de St-Méthode, M. Irénée Duguay. Ce dernier, qui s'occupe très activement des intérêts de sa société, se déclare satisfait de la manière dont la Coopérative Fédérée traite avec les coopératives locales affiliées.

Albanel.—Le samedi soir, 6 juin, les directeurs de la société d'Albanel se réunissaient afin de repasser brièvement les opérations faites par leur coopérative locale depuis son affiliation à la Coopérative Fédérée. Les directeurs présents ont exprimé leur satisfaction du fonctionnement systématique qui régit les coopératives locales affiliées et la Coopérative Fédérée.

St-Prime.—Le dimanche, 7 juin, immédiatement après la messe, tous les membres de la coopérative agricole de St-Prime ont assisté à une réunion régulière. Ils ont traité de différentes questions, particulièrement de la vente des produits laitiers; ils ont pris connaissance des résultats obtenus par la vente, au wagon, de volailles vivantes. Aussi, M. Raymond s'est-il engagé, pour satisfaire les cultivateurs de cette région, à organiser l'expédition d'un wagon de volailles de cette paroisse et des environs.

(Suite à la page 490)

"La loi pour Tous" occupe dans le présent numéro beaucoup d'espace, mais dès le 16 juillet notre revue aura repris sa physionomie habituelle.

Table with columns: 1925, JUILLET, SOLEIL (Lev., Cou.), LUNE (Lev., Cou.). Rows include dates and events like '10 Ste Félicité et ses fils, martyrs'.

On s'attend à ce que tout le monde réponde à l'appel du comité du monument au Dr Marson.

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Le cimetière à la campagne

Près de ces ifs nouveaux dont la verdure sombre Sur les champs attristés répand le deuil et l'ombre, Sous ces frères gazons, parure du tombeau, Dorment les villageois, ancêtres du hameau...

"Ils n'ont pas le respect pour leurs morts ils n'ont pas ce culte des ancêtres qui fait les races grandes et fortes" nous disait un jour, en parlant des Canadiens-français, un militaire et écrivain de marque, pourtant très sympathique au Québec français, qu'il avait parcouru en entier.

Puissent les vers précités de J.-M. Racine (1764-1811) et cette remarque de notre ami, nous faire réfléchir quelque peu et nous induire à cultiver un peu mieux les tombes de nos ancêtres. Un cimetière convenable, convenablement entretenu et, au moins quelques fleurs sur la terre qu'abrite nos morts afin:

"Que leurs tombes, du moins, ne soient pas dédaignées." Il nous répugne d'introduire ici une considération profane. Tout de même, il faut bien l'avouer: les innombrables touristes, souvent d'origine et de croyance étrangères qui, tous les étés, sillonnent nos campagnes, ne rapportent pas une idée très grandiose de notre race après avoir constaté l'état de dénuement et de négligence de certains de nos cimetières. A les voir on dirait que nous n'avons ni patrie ni ancêtres. L'arrière petit-fils, et parfois le petit-fils lui-même ignore, ou n'a jamais vu le coin de terre où repose son aïeul. C'est dire qu'outre l'oubli de ce culte sacré, outre l'oubli du cœur, l'on a aussi négligé, contrairement à la pratique des vieilles et fortes races, la culture des fleurs et des souvenirs sur les tombes qui nous sont chères.

La chenille verte du chou.—Chaque été les choux et choux-fleurs sont ravagés par la Pioride du chou, chenille vert-foncé qui dévore les feuilles. Ce sont les larves du papillon blanc si commun dans les jardins pendant la belle saison.

On peut facilement lutter contre cet insecte en faisant des applications de poudre insecticide ainsi préparée: mélanger parfaitement 1 livre d'arséniate de plomb en poudre avec 15 livres de chaux hydratée ou éteinte. On applique cette poudre le matin ou après une pluie, c'est-à-dire lorsque les feuilles sont humides; la poudre doit être distribuée en couche mince mais sur toute la surface des feuilles. Si on ne dispose pas d'un soufflet spécial, il est facile de mettre la poudre dans un sac de coton à fromage que l'on frappe avec un bâton au-dessus des plants à traiter.

La première application se fait environ 2 semaines après l'apparition en nombre des papillons blancs, soit vers le milieu de juillet; la seconde application se fera 3 ou 4 semaines plus tard. Quand les papillons se montrent très nombreux, il peut être nécessaire de faire un troisième traitement au commencement de septembre car autrement les cultures sont exposées à la destruction.

Choux et choux-fleurs hâtifs ont rarement besoin de traitement, mais une application de poudre empoisonnée est parfois nécessaire.

L'Agriculture à l'Ecole

OU LE Memento agricole de l'Institrice

Le concours d'herbiers de 1924

Les lecteurs du "Bulletin de la Ferme" que les collections d'histoire naturelle intéressent ont appris le résultat du dernier concours d'herbiers dans l'un des derniers numéros. Nous voulons aujourd'hui faire, au sujet de ce concours, quelques remarques que nous ont suggéré l'examen et le jugement des différentes collections.

Nous avons constaté heureusement que la plupart des candidats avaient passablement suivi les instructions que nous avions données; cette conduite a beaucoup facilité notre propre travail. Quand on songe à la somme de travail et à la dose de patience qu'il faut pour recueillir, faire sécher, monter et classer d'une façon quelconque une collection de plantes, on peut être peiné de ne pas pouvoir accorder des prix substantiels à tous les concurrents. Tous ceux qui ont répondu à notre invitation ont beaucoup de mérite et nous les en félicitons et les en remercions de tout cœur.

Pour être juste, nous avons dû apprécier les différentes collections d'après une échelle de pointage que nous expliqueront brièvement un peu plus loin. Un herbier n'est utile et intéressant que s'il répond à certaines qualités. Faire un herbier utile pour l'enseignement, ce n'est pas seulement faire une ou deux promenades pour recueillir des plantes qu'on fait sécher à la hâte, et qu'on dispose ensuite d'une façon quelconque entre des cartons. Un herbier n'est intéressant que si les plantes qu'il contient sont complètes, bien disposées, bien séchées, bien pressées, nommées et classées. L'attribution des noms et la classification était jusqu'à un certain point notre ouvrage, mais nous avons voulu

récompenser par des points ceux qui au moins s'étaient donné la peine de tenter de faire ce travail.

Le total des points était distribué de la manière suivante:

Table with 2 columns: Item, Points. Items include Intégrité (20 points), Disposition (10), Propreté (10), Fixage (10), Séchage (10), Pressage (10), Inscription des noms connus (15), Habitat et localité (5), Classification (10).

Total..... 100 points

Intégrité.—Une plante en collection n'est intéressante que si elle est complète, c'est-à-dire lorsqu'elle porte sa racine, sa tige, toutes ses feuilles, ses fleurs ou ses fruits. Pour celles qui sont un peu rares, l'annaliste a besoin de tous ces organes pour la nommer avec certitude; à plus forte raison, le simple collectionneur qui n'est pas spécialiste doit-il s'efforcer de recueillir des plantes qui les font voir. Le nombre maximum des plantes que nous avons demandées avait spécialement pour but de forcer les concurrents à soigner la qualité de leur herbier plutôt que son volume.

Disposition.—Dans un herbier, les plantes doivent avoir à peu près la position qu'elles prennent dans la nature. Si par exemple une plante a un port penché et que dans un herbier on la redresse, elle perdra certainement une grande partie de son intérêt. Pas besoin de dire que les feuilles doivent être toujours bien étendues.

Propreté.—Nous avons mis dix points sur cette qualité parce qu'il était presque nécessaire d'en tenir compte. Elle ne se rapporte pas au travail de montage, mais plutôt à l'état des plantes elles-mêmes. Pour ne citer qu'un cas, nous dirons par exemple qu'un concurrent n'a aucune excuse de nous envoyer des plantes fort communes tachées de chaux. Il devait certainement trouver un meilleur spécimen à deux pas plus loin. Des racines trop terreuses ont quelquefois fait perdre des points; il était facile, sinon de les laver, du moins de les secouer.

Fixage.—Des plantes qui sont mal fixées sur leur support ou qui ne sont pas fixées du tout, voyagent entre les cartons et finissent par s'abîmer complètement. Elles perdent vite leur intérêt à tous les points de vue. Nous devons féliciter les concurrents pour avoir bien observé ce point, d'une manière générale.

Séchage.—C'est le séchage suivi d'un bon pressage qui assure surtout la conservation des plantes en herbiers. Lorsqu'on emprisonne des plantes qui ne sont pas parfaitement sèches, il ne tarde pas à se développer à leur surface des moisissures ou autres champignons qui peuvent être intéressants pour les savants, mais qui ne le sont aucunement ni pour vous, ni pour nous. Une plante qui moisit finit toujours par tomber en poussière quand elle ne communique pas sa pourriture à ses voisines. L'état de siccité des plantes se juge non pas avec les doigts mais avec les lèvres dont la peau est beaucoup plus sensible que celle des doigts.

Pressage.—Dans un herbier, une plante n'est jamais trop aplatie. Si la plante n'est pas bien aplatie sur son carton, sa durée sera moins longue. Il faut se rappeler ici qu'à chaque fois que l'on feuillette un herbier, on brise toujours quelque chose. On pourrait quelquefois faire mentir ce dicton en pressant mieux les plantes. Lorsqu'on fait dessécher des herbes, il est nécessaire de les mettre en dessous d'un poids assez lourd ou bien encore se servir d'une presse à vis quand on en possède une. Les presses à papier font très bien pour cela.

Inscription des noms.—Il est évident que dans un herbier, chaque plante doit porter son nom. Pour les espèces rares, ou peu connues, nous nous étions réservé la tâche d'indiquer ces noms et nous n'avons aucunement tenu compte des manques inévitables qui se rencontraient dans toutes les collections, attribuant le maximum des points à ceux qui en avaient indiqué au moins les espèces les plus communes. Une plante doit aussi porter le nom du collectionneur. Il est arrivé que pour avoir négligé ce détail, pourtant élémentaire,

nous avons momentanément perdu complètement de vue la provenance de deux collections dont nous avons heureusement retrouvé les propriétaires dans la suite.

Habitat et localité.—La distribution des espèces végétales, tout en obéissant à certaines lois, possède des caractères distinctifs qu'il est toujours intéressant de connaître. C'est ainsi qu'une flore a d'autant plus de valeur qu'elle donne plus de détails sur la localité des espèces. Souvent, la possibilité d'existence d'une plante dans un endroit peut amener un amateur à trouver son nom avec certitude. Pour l'étranger, c'est surtout la localité qu'il est important de connaître; pour le particulier c'est plutôt l'habitat, c'est-à-dire le lieu de sa cueillette. Cette indication nous dit quelquefois si telle ou telle espèce est indifférente ou nuisible. C'est ainsi qu'une plante qui ne pousse que dans les bois ou dans les endroits marécageux ne sera jamais préjudiciable à l'agriculture, sauf le cas où elle renfermerait des substances vénéneuses.

Classification.—Nous ne pouvions pas exiger que les concurrents nous fassent une classification scientifique de leurs plantes. Cependant, en justice, nous avons mis le maximum de points (10) à ceux qui avaient tenté de le faire, laissant au moins 7 points à ceux qui nous en avaient fourni une classification quelconque. Pour des herbiers scolaires, nous ne sommes pas en faveur d'une classification scientifique, parce qu'elle n'est pas à la portée de tous les collectionneurs. Nous préférons une classification économique telle que suggérée par les indications des étiquettes, (comme cultivée, industrielle, dangereuse, nuisible, médicinale et vénéneuse). A ceux que la classification scientifique intéresse, nous pourrions envoyer sur demande une liste alphabétique des familles végétales (plantes supérieures seulement) sur lesquelles un numéro indique l'ordre dans lequel il faut mettre les représentants de cette famille pour qu'ils correspondent à la classification admise aujourd'hui, c'est-à-dire celle qui est internationale.

Les numéros que nous avons mis sur les étiquettes correspondent justement à cette classification. C'est généralement l'ordre dans lequel nous avons placées les plantes pour le retour. Les concurrents pourront, s'ils le désirent, replacer leurs plantes selon les indications économiques dont nous avons parlé plus haut et qui sont suggérées par un pointage fait sur les étiquettes.

Nous avons identifié les plantes qui nous ont été soumises, mais pour un certain nombre d'entre elles, nous avons indiqué le genre seulement. On sait que les plantes portent deux noms, dont l'un est dit nom du genre. L'autre nom de l'espèce. Ainsi la "Malva rotundifolia" (mauve à feuilles rondes) et la "Malva moschata" (mauve musquée) sont dites appartenir au même genre mais à des espèces différentes. En d'autres termes, on pourrait assimiler le nom du genre à un nom de famille et le nom de l'espèce à un prénom.

Nous n'avons pas toujours collé les étiquettes sur les cartons. Quelquefois, il était impossible de trouver un endroit pour le faire, ce qui est un défaut assez grave dans la disposition. Nous possédons encore quelques paquets de ces étiquettes que nous sommes prêts à diviser et à distribuer à ceux qui voudront nous en faire la demande pour leurs collections futures.

Avant de terminer ces remarques déjà trop longues, je désire, au nom du Service de l'Horticulture, adresser mes plus sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu prendre part à ce concours. Nous espérons qu'ils se serviront de ces collections pour illustrer à leurs élèves leurs causeries sur les choses de la nature. Nous serons à la disposition de tous, soit pour identifier les plantes que les instituteurs pourront recueillir, soit pour leur donner les renseignements techniques dont ils pourront avoir besoin. Notez que cet offre de collaboration ne s'applique pas seulement à ceux qui nous ont préparé des collections d'histoire naturelle, mais à tous les instituteurs et institutrices en général.

Nous inaugurerons probablement bientôt un concours spécial, d'un autre genre, dont nous parlerons de l'objet et des conditions dans un des prochains numéros du "Bulletin de la Ferme". Omer Caron, Botaniste provincial.

Comme

Nos le ministère dernier da nes) à con tiers en gé cions la pa avec laquel nous recom à l'hôtel, tou mer avec ap pour les pr le traiteur à rées de che étrangers.

Or voi "L'Action C fesseur, non renchérit su

Lisons, Et, logi que les sui duits, sans

Beaucoup des riches, on et même sur italiens mijot d'autrefois n L'orge perlé e importés. Le alimentaire n en croissance

Rien ne d'hôte. Le chose précieux café ou le thé

Quant a les hôtels fra journalier, et sera sans do n'aura l'honn les tables de

A voir la dans le Québ d'importation

Quant a tations, à la de l'He d'Orle Belceil, les pr mention sur l

Et avec nos coopérati un marché a locaux elles n

L'on ten et nos villes c

L'on s'év et l'on consom

Nos mou américains et Il y a là Cette ma grands hôtels étrangers. Un gnies posséda des produits

Que les a des denrées o des menu qu sans conteste l'arôme de no

Et notre sera moins à

Comme quoi nous nous appauvrissons volontairement Les Expositions Agricoles de 1925

Voici la liste des expositions agricoles qui auront lieu cette année, sous les auspices des sociétés d'agriculture.

SOCIÉTÉ	ENDROIT	DATE	SECRETÉNAIRE
Abitibi	Macamic	Nov. 14-15	J.-U. Dumont, Mac.
Argenteuil	Lachute	Juin 24-25-26-27	J.-W. Gall, Lac. cas. 12
Arthabaska	Victoriaville	Sept. 23-24	C. R. Garneau, Arth.
Bagot	St-Liboire	Sept. 22-23	J.-A. Lomonde, St-Lib.
Beauce Div. A	Beauceville	Sept. 17	Jos. Roy, Beauceville O.
Beauce, Div. B	St-Ephrem Tring	Sept. 23	Ach. Gaucher, St-Eph.
Beauharnois	St-Le-Gonzague	Sept. 17	W. Martin, St-Le-de-G
Bellechasse Div. A	St-Michel	Sept. 16-17	Caus Lacroix, St-Mic.
Berthier	Berthierville	Sept. 14-15-16-17	Alf. Mousseau, Berth.
Bonaventure A.	Port Daniel	Sept. 22	
	Shigawake	Sept. 23	
	New-Carlisle	Sept. 24	
Bonaventure B.	New-Richmond	Sept. 10	Geo. M. Kempffer
Brome	Brome	Sept. 7-8-9	New-Carlisle
Chambly	St-Bruno	Sept. 5	W. H. Willett, N.-R.O.
			Ed. Caldwell, Brome
			Alb. Bernard, St-B. le
Champlain	St-Stanislas	Sept. 22	Grand.
Châteauguay	St-Martine	Sept. 8	J.-T. Jacob, St-Stan.
Chicoutimi	Chicoutimi	Sept. 10-11-12-13	J.-P. Laberge, Ste-Mar
Compton No 1.	Cookshire	Sept. 15-16-17	J. A. Gobeil, R. du-M.
Compton No 2.	Scotstown	Sept. 9-10	A. A. Margrett, Cook.
Deux-Montagnes	St-Scholastique	Sept. 21-22-23-24	Geo. F. Cowan, Scott.
Dorchester			J. W. Sauve, St-Placid.
Drummond	L'Avenir	Sept. 22	Ev. Fecteau, St-Ansel.
Frontenac	St-Sébastien	Sept. 17	J.-C. St-Amant, L'Av.
	St-Ludger	Sept. 23	Ed. Bureau, Lambton
	Lambton	Sept. 24	
	St-Evariste	Sept. 26	
	Cape Cove	Oct. 13	J.J.H. Belleme, C.Cov.
Gaspé A. No 1.	Cap-Chat	Sept. 29	J.-O. Roy, Cap-Chat
Gaspé, Div. C.	St-Léonard	Sept. 9-10	J.-A. O'Glema, 90. St-
Hochelaga			Jacques, Montréal
Hull, Div. A.	Aylmer	Sept. 16-17	B.K. Edey, Aylmer
			(C.P. 114).
Hull, Div. B.	Maniwaki	Sept. 8-9-10	Edmond Joanis, Man.
Huntingdon A.	Huntingdon	Sept. 10-11	J. Smail, Huntingdon
Huntingdon B.	Halvelock	Sept. 15	W. P. Fisher, Hemm.
Iberville	St-Alexandre	Sept. 7-8	J.-B. Bessette, St-Alex.
Iles-de-la-Madeleine	Havre-aux-Mais.	Oct. 2	I. Boudreau, Dune du
Jacques-Cartier			Sud.
			J.-S.-A. Ashby, 15-19
Joliette, Div. A.	Joliette	Sept. 26	Av. Lachine.
Joliette, Div. B.	St-Jean-Matha.	J.	Joliette.
Labelle, Div. B.	M.-Laurier	Sept. 17	J.-O. Leveillé, St-J.-M.
Lac-St-Jean, Div. A.	Hébertville Sta.	Sept. 3-4-5-6	A.-U. Martineau, M.L.
Lac-St-Jean, Div. B.	Roberval	Août 26 au 30	J. E. Simard, Hébert. Stat
Laprairie	Laprairie	Sept. 8-9	J.-E. Boly, Roberval.
L'Assomption	L'Assomption	Août 18-19	Raoul Lussier, St-Ph.
Laval	Ste Rose	Août 29	P.-J. Marsan, L'Ass.
Lévis	St-Romuald	Sept. 16-17-18	P.-A. Longpré, Ste-R.
L'Islet	St-Jean-Port-Joli	Sept. 22-23	H. Dutil, St-Romuald
Lotbinière, No 2.	Lotbinière	Sept. 10	J. N. Bernier, St-J.-P.-J.
Maskinongé	Louiseville	Sept. 21-22	J. Bédard, Ste-Croix
Matane	Mont-Joli	Sept. 14-15	J.-L. Désaulniers, L.
Mégantic, Div. A.	Inverness	Sept. 10	L.-A. Chénard, S.-B.
Mégantic, Div. B.	Plessisville	Sept. 8.	J.-B. Smyth, Inverness
Missisquoi	Bedford	Août 25-26-27	T. Fortier, Plessisville.
Montcalm	St-Julienne	Sept. 15	C.-O. Jones, Bedford.
Montmagny	Montmagny	Sept. 12-13-14-15	J.-D. Daniel, St-Esp.
Montmorency, Div. A.	Riv. aux Chiens	Sept. 30	A. Proulx, Montmagny
Montmorency, Div. B.	Ste-Famille	Sept. 30	Ad. Cloutier R.-aux-C.
Napierville		Sept. 10	A. Faucher, Ste-Fam.
Nicolet, Div. A.	Nicolet	Sept. 10	A. Collette, St-Rémi.
Pontiac, Div. A.	Pontiac	Sept. 22-23	H. Leblanc, G. St-Esp.
Pontiac, Div. B.	Shawville	Août 31 et sept. 1.	R. W. Hodgins, Shaw.
Pontiac, Div. C.	Chapeau	Sept. 22-23	P. McMahon, Chape.
Portneuf, Div. A.	Quyón	Sept. 2-3	Manary & Smith, Wym
Portneuf, Div. B.	Pont-Rouge	Sept. 22	La Geo. Buis P.-Roug
Portneuf, Div. C.	St-Casimir	Sept. 15	J. A. Foley, St-Thuri.
Québec	N.-D.-des-Anges	Sept. 23	Geo. Bertrand, Mont.
Richelieu	Québec	Sept. 22	H. Payeur, 54 du Pont.
Richmond	St-Victoire	Sept. 15-16	J. Desjard, Ste-Victoir.
Rimouski	Richmond	Sept. 15-16-17	W. R. Stevens, Rich.
Rouville	Rimouski	Sept. 1er	Alf. Dubé, Beauséjour.
Shefford	Rougemont	Sept. 16-17-18	Auth. Arès, Rougem't.
Soulanges	Waterloo	Sept. 17	N.-O. Roekwell, Wat.
Stanstead	Pont-Château	Sept. 17	G. R. Vernier, C.-L.
St-Hyacinthe	Ayer's Cliff.	Août 25-26-27	H. C. Curtis, Stanst.
St-Jean	St-Hyacinthe	Août 14-15	R. Morin, St-Hyacinth
St-Maurice	St-Jean	Sept. 15-16	J.-A. Lussier, St-Jean
Témiscamingue	St-Barnabé	Sept. 22	Raoul Bellemare, St-B.
Témiscouata, Div. A.	Ville-Marie	Sept. 23	C. Lefebvre, Ville-M.
Témiscouata, Div. B.	Ile-Verte	Août 26-27	C. E. Michaud, Isle-V.
Terrebonne	N.-D.-du-Lac	Sept. 16-17	J.-J. Dubé, N.-D. du L.
Trois-Rivières	St-Jérôme	Sept. 29	Dr Alf. Cherrier, St-J.
Vaudreuil	Trois-Rivières	Sept. 22	M. Pothier, Tr.-Riv.
Verchères	St-Lazare	Sept. 22	Jos. Denis, Vaudreuil
	Ste-Théodose	Sept. 9-10	W. Dupré, 994 St-Hu-
			bert, Montréal.
Wolfe No 1.	Marbleton	Sept. 16	W. J. Westman, Marb.
Wolfe No 2.	Ham-Nord	Sept. 10	E. O'Brady, Wotton
Yamaska			

LES GRANDES EXPOSITIONS: VALLEYFIELD—du 17 au 22 août; TROIS-RIVIERES—du 24 au 29 août; SHERBROOKE—du 29 août au 5 septembre; QUÉBEC—du 5 au 12 septembre.

OSCAR LESSARD,
Sec. du Conseil d'Agriculture.

L'épargne est la première condition de la baisse des prix.—(La Rente)

—o—

Qui achète le superflu, ne fut-ce qu'un radiola ou une automobile Ford, vendra bientôt le nécessaire.

ce que tout
de à l'appel
monument au

momentanément perdu com-
me la provenance de deux
t nous avons heureusement
propriétaires dans la suite.
localité.—La distribution des
les, tout en obéissant à cer-
cède des caractères distinc-
toujours intéressant de con-
ainsi qu'une flore a d'autant
qu'elle donne plus de détails
les espèces. Souvent, la pos-
sibilité d'une plante dans un
mener un amateur à trouver
certitude. Pour l'étranger,
la localité qu'il est important
pour le particulier c'est plu-
est à dire le lieu de sa cueil-
l'indication nous dit quelque-
telle espèce est indifférente
est ainsi qu'une plante qui
dans les bois où dans les
eux ne sera jamais préju-
riculture, sauf le cas où elle
des substances vénéneuses.
—Nous ne pouvions pas
concurrents nous fassent une
scientifique de leurs plantes,
justice, nous avons mis le
points (10) à ceux qui avaient
re, laissant au moins 7 points
nous en avaient fourni une
quelconque. Pour des her-
s, nous ne sommes pas en
classification scientifique,
est pas à la portée de tous
neurs. Nous préférons une
économique telle que suggé-
indications des étiquettes,
vée, industrielle, dangereuse,
dicinale et vénéneuse). A
classification scientifique inté-
burrons envoyer sur demande
habétique des familles (végé-
supérieures seulement) sur
numéro indique l'ordre dans
mettre les représentants de
pour qu'ils correspondent à
on admise aujourd'hui, c'est
qui est internationale.
os que nous avons mis sur les
correspondent justement à
cation. C'est généralement
lequel nous avons placées les
le retour. Les concurrents
s le désirent, replacer leurs
les indications économiques
ons parlé plus haut et qui sont
un pointage fait sur les étiquettes
s identifié les plantes qui
s soumises, mais pour un cer-
d'entre elles, nous avons indi-
seulement. On sait que les
ont deux noms, dont l'un est dit
re. L'autre nom de l'espèce,
alva rotundifolia" (mauve à
es) et la "Malva moschata"
quée) sont dites appartenir au
mais à des espèces différentes.
termes, on pourrait assimiler
genre à un nom de famille et le
écrite à un prénom.
ons pas toujours collé les étiquettes
les cartons. Quelquefois, il
sible de trouver un endroit
e, ce qui est un défaut assez
a disposition. Nous possédons
ques paquets de ces étiquettes
mmes prêts à diviser et à dis-
ux qui pourront nous en faire
pour leurs collections futures.
terminer ces remarques déjà
s, je désire, au nom du Service
ulture, adresser mes plus sincères
ats à tous ceux qui ont bien
re part à ce concours. Nous
ils se serviront de ces collec-
ustrer à leurs élèves leurs cau-
s choses de la nature. Nous
disposition de tous, soit pour
s plantes que les instituteurs
cueillir, soit pour leur donner
nements techniques dont ils
voir besoin. Notez que cet
laboration ne s'applique pas
ceux qui nous ont préparé des
l'histoire naturelle, mais à tous
surs et institutrices en général.
igurerons probablement bien-
ours spécial, d'un autre genre,
parlerons de l'objet et des con-
s un des prochains numéros du
e la Ferme".
Caron, Botaniste provincial.

Nos lecteurs se rappellent la campagne, qu'à la suite du ministère provincial d'agriculture, nous poursuivions l'an dernier dans le but d'induire nos populations (rurales et urbaines) à consommer plus de fromage et plus de produits laitiers en général. Tout dernièrement encore, nous dénoncions la parcimonie, voire la ridicule et hideuse ladrerie avec laquelle on sert le beurre à table d'hôte en ville. Et nous recommandions à nos lecteurs d'exiger, au restaurant et à l'hôtel, tout le beurre et le fromage qu'ils pourraient consommer avec appétit; cela afin de créer une plus forte demande pour les produits de notre propre industrie, et pour amener le traiteur à se montrer moins chiche de ces excellentes denrées de chez nous, qui font pourtant les délices des pays étrangers.

Or voilà que l'un des principaux rédacteurs agricoles de "L'Action Catholique", M. l'abbé E. Beaudoin, prêtre, professeur, non seulement abonde dans le même sens mais encore renchérit sur ce que nous avons pu dire sur le sujet.

Lisons, réfléchissons et concluons.
Et, logiquement, nos conclusions ne sauraient être autres que les suivantes: **Consommons d'abord nos propres produits, sans quoi nous nous appauvrissons volontairement.**

Beaucoup de produits exotiques, mis à la mode par le snobisme des riches, ont remplacé les produits de notre sol sur la table du citadin, et même sur celle du cultivateur. Le riz chinois et les vermicelles italiens mijotent dans toutes les marmites et nos soupes substantielles d'autrefois n'apparaissent dans le menu que pour varier l'ordinaire. L'orge perlé et les pois n'ont pas le dixième de vogue de ces produits importés. Le thé des Indes et le café du Brésil sont devenus la boisson alimentaire non seulement des adultes gourmets, mais des enfants en croissance.

Rien ne reflète plus cette mentalité que le menu de nos tables d'hôte. Le lait dans un hôtel est servi dans des pots minuscules, et, chose précieuse et rare dans Québec, ne doit servir qu'à blanchir le café ou le thé.

Quant au beurre, il est servi avec la même parcimonie que dans les hôtels français. Les fromages ne sont pas compris dans le menu journalier, et s'ils apparaissent dans les occasions exceptionnelles, ce sera sans doute des fromages importés et notre fromage canadien n'aura l'honneur de la présentation et de la consommation que sur les tables des hôtels de Londres.

A voir la parcimonie avec laquelle on présente les produits laitiers dans le Québec, on croirait vraiment qu'il s'agit d'une marchandise d'importation dispendieuse.

Quant aux fruits, l'on s'en tient presque exclusivement aux importations, à la banane, à l'orange et en automne au raisin. Les fraises de l'île d'Orléans, les bluets du Lac St-Jean, les pommes fameuses de Belœil, les prunes bleues du bon St-Laurent ne méritent même pas la mention sur le menu imprimé.

Et avec tout cela, nos produits se vendent peu. Les gérants de nos coopératives doivent voyager par terre et par mer pour trouver un marché avantageux où écouler nos denrées, et sur les marchés locaux elles ne sont mêmes pas primées.

L'on tente l'essai d'exportation de pommes de terre aux Antilles et nos villes consomment les patates de la Nouvelle-Angleterre.

L'on s'évertue de faire connaître notre sucre d'érable en Europe et l'on consomme le sucre de canne et de betteraves des pays étrangers.

Nos moutons à l'automne partent à pleins chars pour les abattoirs américains et très peu sont abattus et consommés chez nous.

Il y a là une anomalie étrange et funeste à toute la communauté. Cette manie des mets exotiques a été mise à la mode par nos grands hôtels, dans les banquets organisés surtout par des cuisiniers étrangers. Un petit mouvement de retour se dessine. Quelques compagnies possédant une chaîne d'hôtels annoncent parfois sur ses menus des produits authentiques du pays.

Que les autres suivent, que les voyageurs insistent pour avoir des denrées canadiennes, et bientôt, si l'on est persévérant, l'on aura des menus qui chanteront la gloire de notre élevage, les qualités sans conteste de nos produits de laiterie, la douceur de nos miels, l'arôme de notre sucre d'érable et la qualité de nos fruits.

Et notre agriculture profitera de cette consommation locale, et sera moins à la merci des marchés étrangers.

A la veillée -- Glose hebdomadaire et feuilleton d'actualité par C. L'Habitant

PIERRE CORNICHON

ou Marie-toi à la porte Avec gens de ta sorte

26

IIIe partie. -- Roublards et Jobards, où la crédulité publique

I. -- Une assemblée monstre

La lettre suivante, datée de Médéville, fera comprendre à tous que Pierre, après la grave maladie qui avait failli le conduire au tombeau, et les trois procès qui obéraient si gravement ses finances, avait repris du travail. (On voudra bien noter que les italiques sont du narrateur et non du signataire).

"Bien chère et tendre Mariette,

Vous allez être heureuse -- J'ai frappé deux belles boules, sans abandonner ma job à la X X X Co.: Je fais de l'overtime pour deux bonnes compagnies à fonds social: La Calamité Domestique et La Chambre de Commerce des Bretteurs, organisées par deux grands citoyens, messieurs Borneur et Tourneur. J'arrive de la campagne, où j'ai fait de bonnes affaires pour les deux compagnies. M. Tourneur m'avait écrit: "Vous devez lire le Potin des Bretteurs, un journal ami qui nous aide grandement parce qu'il cherche de nouveaux moyens de sortir les cultivateurs du trou et leur répète sans cesse que depuis la guerre ils meurent de faim comparativement aux gens de la ville."

Le Potin a annoncé une assemblée monstre à St-Innocent. Il y aura des orateurs politiques et des journalistes de marque: M. Tontain, M. Tontaine, M. Potin, M. Pasfin, M. Bourzail, M. Zig Zag, et autres sommités qui doivent donner un call down aux cultivateurs de St-Innocent. Allez à l'assemblée. Tâchez de vous mettre bien avec les orateurs pour qu'ils disent un mot de notre affaire et qu'après les discours ils vous présentent aux habitants comme notre représentant. Soyez large pour les dépenses. Vous serez bien remboursé."

Eh bien, chère Mariette, j'ai fait tel que demandé par le président de la Société. J'ai même payé une voiture aux orateurs et prêté \$10. à un journaliste cassé, et \$5. à un autre qui n'avait pas de change. Après l'assemblée ils ont parlé de moi et m'ont présenté à celui-ci, celui-là. J'ai vendu cinq actions de la Chambre de Commerce des Bretteurs et j'ai vendu pour deux cents piastres de la marchandise de la Calamité Domestique. Ça me fait un beau steak, et je serai payé à la fin du mois. Si ça peut continuer comme c'est parti, nous serons heureux et nous vivrons bientôt comme des princes, ma chère et belle princesse qui vous êtes, tendre Mariette..."

Maintenant, chère et tendre Mariette, je vous envoie une photographie de l'assemblée. Vous y trouverez celui qui vous aime bien tendrement. Il n'est pas loin de la grosse et belle fille de l'hôtel, qui écoute à la porte; mais ne craignez rien, chère Mariette, je vous aime toujours. Et, entre nous, je vous dirai que cette demoiselle a tombé dans l'œil de M. Bourzail. On dit même, depuis l'assemblée, qu'ils vont se marier bientôt, comme nous autres, chère et tendre Mariette."

Votre fidèle ami, PIERRE.



L'assemblée monstre du "call down" à St-Innocent. (A suivre)

Apparence des récoltes dans la province de Québec

Québec, 2 juillet 1925. -- D'après des rapports reçus des agronomes officiels de la province de Québec le Bureau provincial des Statistiques est en état de fournir les renseignements suivants au sujet de l'apparence des récoltes au cours de la dernière semaine du mois de juin.

Bas de la province. -- Le froid et les pluies ont retardé quelque peu les semailles terminées dans la première semaine de juin. Les bestiaux sont sortis de l'hivernement en très bonne condition. L'apparence générale des récoltes varie entre bonne et très bonne. Il y a encore beaucoup de foin et patates qui ne trouvent pas d'acheteurs même à très bas prix.

Région de Québec. -- Les semailles dans cette division ont été retardées d'une quinzaine de jour par les pluies et le froid et se sont terminées vers la mi-juin. Les bestiaux sont sortis de l'hivernement en bonne condition et ont été mis aux pâturages entre la fin de mai et la première semaine de juin. Les céréales les pâturages, les prairies et les patates ont très belle apparence, les plantes-racines, les potagers ainsi que le blé d'Inde à grains et le blé d'Inde fourrager ont souffert des pluies froides. Les fruits et petits fruits (baies) ont belle apparence. Il y a encore beaucoup de foin à vendre mais la demande est nulle.

Région de Montréal. -- Les semailles ont été faites en temps normal dans toute cette région à part quelques rares endroits où elles ont été un peu retardées mais sans subir de torts appréciables. Elles étaient terminées à la fin de mai. Les bestiaux sortis de l'hivernement en bonne condition, en raison de l'abondance du foin, ont été mis aux pâturages entre la fin de mai et le commencement de juin. Les céréales, les pâturages, les prairies, les patates et le tabac ont généralement très belle apparence. Dans quelques localités les plantes-racines les potagers le blé d'Inde à grains et le blé d'Inde fourrager ont quelque peu souffert des pluies et du froid. Les fruits et les petits fruits (baies) promettent une bonne récolte. Une grande quantité de foin non encore vendue faute d'acheteurs. On rapporte des ventes de 300 minots de patates à 30 sous la poche.

Nord de la province. -- Dans l'Abitibi le Témiscamingue et le Lac St-Jean les semailles qui ont été retardées par le froid et les pluies ont été complétées vers le 10 juin. Les bestiaux ont été mis aux pâturages vers le 10 juin. Les prairies et les pâturages ont une excellente apparence et les céréales, les plantes-racines, les patates, les petits fruits (baies), ainsi que les potagers promettent bien. Quantité de foin à vendre qui ne trouve pas acquéreur.

Les Cantons de l'Est. -- Les Cantons de l'Est ont surtout souffert du froid et des pluies qui ont retardé les semailles d'une quinzaine de jours en moyenne. Les bestiaux étaient aux pâturages vers le 15 du mois de mai. Les céréales, les plantes-racines, les potagers ainsi que le blé d'Inde à grains et le blé d'Inde fourrager ne promettent à date qu'une récolte moyenne, à cause des pluies trop fréquentes et du froid. On constate dans une localité du foin en grange depuis deux ans, qui n'a pas encore trouvé d'acheteur.

A partir du premier juillet la compagnie Ford Motor of Canada par l'entremise de ses compagnies subsidiaires Ford Mfg Co of Australia Proprietary, Limitée, et Ford Motor Company of Australia Proprietary Limited, prendra charge de l'assemblage et de la distribution des produits Ford en Australie. Ces compagnies australiennes sont capitalisées chacune à £1,500,000 et construisent présentement cinq manufactures afin de pouvoir donner l'attention voulue aux affaires toujours croissantes de la concerne Ford.

Les carrosseries Ford de même que toutes les pièces pouvant être produites seront fabriquées par la compagnie manufacturière, tandis que l'assemblage et la distribution des produits fabriqués seront du ressort de la compagnie vendeuse. Les deux organisations auront leur bureau chef à Geelong, tandis que l'organisation des ventes aura des succursales à Perth, Adelaide, Brisbane et Sydney.

L'exportation des autos Ford en Australie date de 1905, et s'est élevée jusqu'à 1000 autos annuellement en 1911-12. L'année suivante 2,626 autos furent expédiées de Ford City, Ontario, et l'augmentation s'est accrue tous les ans, plus de 21,000 chars étant expédiés en 1923.

L'établissement de ces deux compagnies assurent à la compagnie Ford, canadienne ses deuxièmes subsidiaires outre-mer l'autre se trouvant à Port Elizabeth dans le Sud Africain.

Advertisement for Charles M. Le Tarte, Avocat-Advocate, located at 52, rue St-Joseph, Québec. Services include collection and regulation.

Advertisement for 'SCIE PRATIQUE ET BON MARCHÉ' (Practical Saw and Good Deal) from La Manufacture de Scies de Lévis, Québec. Features a diagram of a saw blade with measurements (32", 34", 36", 42") and text describing the quality and availability of saws.

Advertisement for 'LAITIÈRIE de QUEBEC' (Dairy of Quebec) featuring an illustration of a cow and a milk can. Text emphasizes that you should never reproach the quality of their milk.

Advertisement for 'CREDIT CANADA LTEE' (Credit Canada Ltd) located at 28 Rue St-Pierre, Québec. Promotes intelligent savings and offers a service of free information.

H

Politique

Politique

est terminé demande: tions cette rien. M. B. consulté à bien, par ex avons des sud et de l pendant de drons parle

Je signale fies dont se faire épo pêcher de que est puis que sou parent de élire.

La camp semaines. tions, pend jours, on va promette b que de pay Mais qu toujours la ça change chose, comm

Que les que, même rien et son savoir pour objection: s'analyse un pas vrai?

Mais que feu et flam qu'elles con que les hon nent rien,

Heureuse ainsi chez gens intelli avoir bien questions et où les fe rien autre maris et enfants.

La paix. beaucoup palabre de

Depuis la la paix, le e der sur que d'hui, ce so gne, qui se au nom c Riffains, q montagnes liberté et le sans immi leurs affaire

La Civili C, leur dit mes, trava moi des imp ter les rich je vous affa vous pulvé de guerre."

Les Riffa coutumes n elles nous v et nous en Ces montag par le dr immémorial chez-nous, e garder nous que nous a

HOMMES ET CHOSES

Revue de la huitaine

Politique canadienne.—La paix, fantôme insaisissable.
—Maroc, Chine, Japon, etc.

Politique.—La session fédérale est terminée et tout le monde se demande: Aurons-nous des élections cette automne? Je n'en sais rien. M. King ne m'a pas encore consulté à ce sujet. Ce que je sais bien, par exemple, c'est que si nous avons des élections, du nord au sud et de l'est à l'ouest du pays, pendant des mois nous n'entendrons parler que de politique.

Je signalais l'autre jour les artifices dont usent les femmes pour se faire épouser. On ne peut s'empêcher de constater que la politique est bien femme elle-même, puisque souvent les candidats se parent de faux appas pour se faire élire.

La campagne durera plusieurs semaines. Si nous avons des élections, pendant plusieurs fois sept jours, on va, des deux côtés, nous promettre beaucoup plus de beurre que de pain.

Mais que voulez-vous? c'est toujours la vieille histoire, et plus ça change plus c'est la même chose, comme disait Alphonse Karr.

Que les hommes parlent politique, même quand ils n'y gagnent rien et sont rouges ou bleus sans savoir pourquoi, je n'y ai aucune objection: il faut bien que l'on s'amuse un brin de temps à autre, pas vrai?

Mais que des femmes prennent feu et flamme pour des questions qu'elles comprennent encore moins que les hommes qui n'y comprennent rien, cela m'horripile!

Heureusement, il n'en est pas ainsi chez nous où il n'y a que les gens intelligents qui votent après avoir bien étudié les importantes questions soumises à l'électorat et où les femmes ne s'occupent de rien autre que de choyer leurs maris et d'avoir soin de leurs enfants.

La paix.—On n'en entend plus beaucoup parler en dehors des palabres de la Société des Nations. Depuis la fameuse conférence de la paix, le canon n'a cessé de gronder sur quelques points. Aujourd'hui, ce sont la France et l'Espagne qui se liguent pour écraser, au nom de la civilisation, les Riffains, qui luttent dans leurs montagnes pour reconquérir leur liberté et le droit de se gouverner sans immixtion étrangère dans leurs affaires.

La Civilisation, avec un grand C, leur dit: "Adoptez nos coutumes, travaillez pour moi, payez-moi des impôts, laissez-moi exploiter les richesses de votre pays ou je vous affame par mes flottes, je vous pulvériserai avec mes machines de guerre."

Les Riffains rétorquent: "Nos coutumes ne sont point les vôtres; elles nous viennent de nos ancêtres et nous entendons les conserver. Ces montagnes nous appartiennent par le droit d'une occupation immémoriale. Nous sommes ici chez-nous, et nous entendons nous garder nous-mêmes, par les chefs que nous avons choisis. Par le

traité de Versailles, vous avez promis aux minorités l'autonomie complète, le droit de se gouverner d'après leurs traditions et leurs lois. Laissez-nous travailler seuls à accomplir notre destinée. Mêlez-vous de vos affaires."

C'est à peu près ce que disaient les Boers, quand l'Angleterre convoitait leurs mines d'or et de diamants.

Il a fallu à l'Angleterre trois années, plus de trois cent mille hommes et dépenser des centaines de millions pour mater ce petit peuple de laborieux hollandais de l'Afrique-Sud, et aujourd'hui sa conquête menace déjà de lui échapper.

Combien en coûtera-t-il d'hommes et d'argent à la France et à l'Espagne pour maintenir ce qu'elles appellent leur protection sur le pays des Riffains.

La guerre est dans l'ordre providentiel des choses, elle est partout dans la nature; elle a commencé quand il n'y avait sur terre que deux hommes, Caïn et Abel, et elle durera aussi longtemps que la Terre elle-même.

La Chine est un autre pays où la Civilisation, toujours avec un grand C, a mis des armées et une nuée de fonctionnaires pour imposer ses méthodes. Le sentiment national s'éveille chez ce peuple qui commence à prendre conscience de sa force. Le jour où ce sentiment aura pénétré les masses de cet immense empire, les Européens devront compter avec le gouvernement chinois, et lutter, non plus pour conquérir mais pour se défendre.

Le Japon cause aussi des inquiétudes. Ses flottes ne peuvent plus contenir sa population et au nom de la civilisation on leur ferme l'entrée de tous les pays. Les Japonais ne veulent point pratiquer la doctrine de Malthus ni tuer leurs enfants. Ils seront les alliés naturels de la Chine, dans la grande lutte qui s'annonce entre deux civilisations.

On continuera sans doute à tenir des conclaves de la paix, lorsque de nouveau des millions d'hommes seront aux prises pour la suprématie.

Eternelle contradiction! l'homme prêche et voudrait, il connaît le bien et désire l'atteindre, mais il continue à faire le mal, à briser l'un après l'autre les jouets que son Père met entre ses mains!...

Pierre Fouille-Partout.

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuit.

MARION & MARION

364 rue Université, - Montréal
72½ rue St-Pierre, - - - Québec
et Washington, D. C.



La saveur qu'aiment les enfants.
Quelle hommage à la saveur des Flocons de Maïs Kellogg si doux, si croustillants et si dorés.

Kellogg introduit dans le maïs une saveur qui n'a jamais été égalée.
Voilà justement pourquoi cela requiert chaque jour la récolte d'une ferme de 485 acres pour satisfaire à la demande des Flocons de Maïs doré, si délicieusement et si superlativement bons. 2,000,000 de pintes de lait ou de crème sont employées chaque jour avec les Flocons de Maïs Kellogg. Et des tonnes de fruits. Servez-en dès demain. Toujours prêts à délecter. Tous les épiciers vendent les Kellogg. Tous les restaurants et les hôtels les servent.

FLOCONS DE MAÏS

Kellogg's

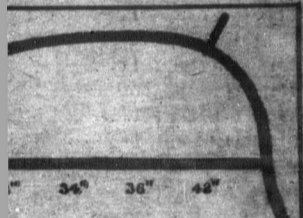
TOUJOURS FRAIS comme à la sortie du four. L'enveloppe aérée des Kellogg's seul conserve la saveur et garde aux flocons un croustillant de rôti. C'est là une caractéristique exclusive du Kellogg.



FAITES CETTE COMPARISON! Comparez la saveur des Kellogg avec n'importe quelle autre céréale prête à manger, vous verrez pourquoi Kellogg les surpasse toutes.

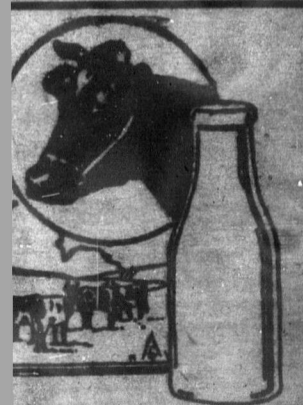
du premier juillet la compagnie of Canada par l'extrême de ses subsidiaires Ford Mfg Co à Proprietary, Limitée, et Ford npany of Australia Proprietary rendra charge de l'assemblage tribution des produits Ford en Ces compagnies australiennes lisées chacune à L1,500,000 et it présentement cinq manufac- de pouvoir donner l'attention affaires toujours croissantes erme Ford. eries Ford de même que tute pouvant être produites seront par la compagnie manufact- is que l'assemblage et la distri- produits fabriqués seront du res- ompagnie vendeuse. Les deux as auront leur bureau chef à ndis que l'organisation des ven- succursales à Perth, Adelaide, Sydney. ation des autos Ford en Austr- e 1905, et s'est élevée jusqu'à is annuellement en 1911-12: ivante 2,626 autos furent expé- d City, Ontario, et l'augmen- t accrue tous les ans, plus de s étant expédiés en 1923. sement de ces deux compagnies la compagnie Ford, canadienne éme subsidiaires outre-mer- rouvant à Port Elizabeth dans ricain.

13857 Bureau Tel 16237.
LES M. LE TARTE
Avocat - Adroate
LE TARTE & RIOUX
St-Joseph, Québec.
LEÇON & RÉGLEMENT



PRACTIQUE ET BON MARCHÉ
ontants de scies en fer et en sont des plus populaires, roce qu'ils s'ajustent bien, urent longtemps, ce qui les rend meilleur mar- ché que tout autre. re marchand n'en garde pas, rivez-nous directement.

Manufacture de Scies de Lévis
EVIS, - - - QUEBEC.



VOUS NE VOUS APPROCHEREZ JAMAIS
r fait connaissance avec notre orga- n considérable, moderne et honnête. re politique est de payer les plus prix du marché et de faire les retours rement. menez dès aujourd'hui à expédier l'aures pas à vous le reprocher.
TERIE de QUEBEC
Ave. S.-Coeur, - QUEBEC

9

9

9

Actualités avicoles.

Vendons les poulets de grain

Un avis de M. F.-C. Elford, aviculteur du Dominion

Le moment est venu de vendre tous les poulets destinés pour la table. On ne gagnerait rien à attendre, et l'on ferait même une perte d'argent si l'on conservait certaines races, comme la Leghorn, jusqu'à l'automne, pour les vendre comme poulets à rôti.

Cherchez-vous donc des clients sans plus tarder. Il ne faut pas que ces clients soient trop éloignés. Les meilleurs débouchés pour les poulets de grain sont les suivants (donnés par ordre de ceux qui paient les plus hauts prix): familles privées (1), clubs, hôtels d'été, bonnes maisons de pension, marchands, etc.

Le meilleur moment pour vendre les poulets de grain est lorsqu'ils pèsent de une à deux livres chacun. Si les poulets sont offerts au commencement de la saison, on les acceptera plus petits et les prix seront plus élevés.

(2) Le mode de préparation le plus satisfaisant est de sacrifier les poulets et de les habiller avant de les expédier (tous les clients les veulent habillés, à l'exception des marchands) mais on peut aussi les vendre en vie s'ils sont expédiés aux commerçants à de longues distances, et surtout lorsqu'il fait chaud.

Avant de vendre les poulets de grain, on fera bien de leur donner une alimentation spéciale pendant dix à quinze jours. Dans une expérience conduite à la Ferme Centrale Fédérale d'Ottawa, nous avons trouvé qu'un bon aliment se compose de parties égales de farine de blé d'Inde, de farine à bétail et de gru blanc. On y ajoute quinze pour cent de déchets de bœuf ou de déchets d'abattoir et on mélange le tout avec du lait de beurre. Les bonnes proportions sont de une partie de la pâte sèche pour deux parties de lait. Ce mélange est meilleur que les mélanges commerciaux préparés, et lorsqu'il était donné trois fois par jour à des poulets de grain qui pesaient moins de deux livres chacun au commencement, il a produit, en quatorze jours,

une augmentation moyenne de poids d'un peu plus de trois quarts de livre, au coût de moins de cinq cents sur le prix vendu (50 cents par livre). Le bénéfice a été de 29 1/2 cents sur le prix d'alimentation.

L'alimentation dans les épinettes ordinaires d'engraissement a donné des résultats un peu meilleurs que l'alimentation en loge, et les races lourdes ont mieux rapporté que les races légères.

N'essayons jamais de vendre des poulets de grain maigres. Ils ne valent rien s'ils ne sont pas bien engraisés.

(1) Note de la rédaction.—"Familles privées" est sans doute une traduction littérale de private families. Attendu que nous n'avons approfondi ni la langue de Bossuet ni celle de Shakespeare, nous avouons ne pas bien comprendre ce que signifie cette expression, ni dans l'une ni dans l'autre langue.

S'il se trouve des familles privées, c'est qu'il doit y avoir des familles publiques; et peut-être même des familles qui ne sont ni privées ni publiques. Nous avons déjà vu des hommes publics; nous en avons même entendu parler; nous avons entendu parler de filles et de femmes publiques; en parler est même une spécialité des quotidiens, dans certaines de leurs colonnes, mais des familles publiques? Ni vu ni connu! Que ce que ça?

(2) Sacrifier.—L'expression ici est appropriée. Elle signifie tuer ou plutôt saigner une volaille.

LA LOI POUR TOUS

(Suite de la page 487)

DOMMAGES.—(Réponse à P. L.)—Q. Le propriétaire d'un terrain sur lequel un voisin passe sans permission, peut-il faire payer l'amende à celui-ci, ou s'il ne peut que réclamer les dommages que ce passage lui cause?

R. D'une façon générale, nous pouvons dire que seuls les dommages causés peuvent faire la base d'une réclamation de la part d'un propriétaire chez qui passe une personne sans permission.

Mais il peut arriver qu'une amende puisse être imposée, en plus aux personnes qui entrent dans le domaine privé, malgré la défense expresse du propriétaire, dans certains cas prévus par des Statuts spéciaux, et à condition que cette défense soit affichée de manière à ce que le public puisse en prendre connaissance facilement.

ARBRES ENTRE PROPRIETES VOISINES.—(Réponse à P. F.)—Q. Un individu demeurant sur la route nationale possède une rangée d'arbres à trois pieds de sa clôture. La municipalité voisine possède une ligne combinée de fils électrique et de fils téléphoniques qui sont supportés par des poteaux placés entre le fossé et la clôture le long de sa propriété. Or les employés de la compagnie propriétaire de ces fils, taillent ces arbres pour empêcher les branches de toucher aux fils; et cela à chaque année. Ont-ils le droit d'agir ainsi car non seulement ils enlèvent du bois qui appartient aux propriétaires mais ils causent du dommage considérable aux arbres qui se trouvent difformes et dont quelques uns sèchent à la suite de cette amputation. Le propriétaire a-t-il droit à quelque réclamation et quels recours doit-il prendre dans un pareil cas?

R. Le propriétaire d'un terrain qui aboutit à un chemin est généralement propriétaire du terrain qui se trouve entre sa clôture et le fossé, et c'est ce fossé qui marque la limite de sa propriété. Mais il paraît en être autrement dans le présent cas, puisque notre correspondant dit que les poteaux ont été placés entre le fossé et la clôture sur permission de la municipalité.

Donc, si nous considérons la clôture comme limite du terrain de notre correspondant, et le chemin public comme propriété municipale, nous devons nous baser sur la loi qui régit les rapports entre voisins, et le découvrir peut-être exigé en certains cas. Donc, nous devons considérer l'application de l'article 529 du Code civil comme absolument rationnelle dans le présent cas. Or, l'article 529 déclare: "Le voisin peut exiger que les arbres et les haies qui sont en contravention à l'article précédent soient arrachés."

Celui sur la propriété duquel s'étendent les branches des arbres du voisin, quoique situés à la distance voulue, peut contraindre ce dernier à couper ces branches.

"Si ce sont les racines qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même."

Donc, nous croyons que la compagnie de téléphone a le droit de couper les branches qui dépassent la clôture et qui sont de nature à nuire aux fils électriques ou à les endommager. Mais il n'en est pas moins vrai que la compagnie, propriétaire de ces fils, n'a pas le droit de couper aucune branche en dedans de la clôture, ni de couper la tête de ces arbres qui se trouve sur la propriété de notre correspondant.

En effet, notre correspondant est propriétaire chez lui au-dessous et au-dessus du sol l'infini.

VENTE DE LOTS NON PATENTÉS.—(Réponse à L. P.)—Q. Je suis propriétaire de deux lots de terre qui ne sont pas patentés. Je voudrais savoir si le conseil de comté a le droit de vendre ces lots pour les arriérés de taxes?

R. Il n'y a pas de doute que le conseil de comté peut vendre des lots non patentés, lorsque les taxes n'ont pas été acquittées dans les délais prévus par le code municipal. Mais il est évident que cette vente ne confère pas plus de droit à l'acheteur que le propriétaire n'en avait en vertu de ses billets de location. Le dernier paragraphe de l'article 745 du Code municipal est très clair et règle les difficultés d'une façon définitive. Nous citons ci-dessous cet article et soulignons en particulier le dernier paragraphe, qui regarde plus particulièrement la question posée.

ARTICLE 745 C.M.—"La vente faite en vertu des dispositions du présent chapitre est un titre translatif de la propriété de l'immeuble adjugé; elle confère à l'adjudicataire tous les droits du propriétaire primitif, et purge l'immeuble de tous privilèges et hypothèques quelconques dont il peut être grevé, excepté le droit aux rentes foncières constituées, aux droits seigneuriaux et aux rentes qui y sont substituées, et les montants pour lesquels cet immeuble peut être grevé pour le paiement des bons municipaux pour venir en aide à la construction de chemins de fer ou autres entreprises publiques; et excepté aussi le droit des syndics pour le montant de toute cotisation imposée sur ledit immeuble pour défrayer les dépenses de construction, ou de réparation d'une église, scolaire, presbytère ou cimetières, pourvu que, huit jours au moins avant la vente, le président des syndics ait fait parvenir au secrétaire-trésorier de la corporation du comté qui est chargé de faire cette vente, un compte attesté sous serment devant un juge de paix, et constatant le montant pour lequel l'immeuble est affecté."

Toutefois, au cas où l'immeuble a été vendu et adjugé avant l'émission des lettres patentes de la couronne, la vente ne confère à l'acquéreur que le droit de préemption, ou tous autres droits déjà acquis à l'égard de cet immeuble.

FOSSÉ ET PONTS.—(Réponse au même)—Q. Un propriétaire riverain d'une route qui déverse son eau dans le fossé de cette route est-il obligé de conduire cet eau de façon à ce que le dit chemin ne subisse aucun dommage de son fait. Sur la même route il existe aussi un pont qui traverse le fossé croisant la route; quelles sont les personnes qui doivent entretenir ce pont; sont-ce les personnes obligées à la route ou les personnes qui déversent leur eau dans ce fossé?

R. Un propriétaire riverain d'un chemin public nous paraît avoir le droit de se servir du fossé

du chemin public pour l'égouttement des eaux qui se trouvent sur le terrain voisin; de la route. En effet, l'article 470 du code municipal déclare: "Tout chemin doit avoir, s'il en est besoin, de chaque côté, un fossé convenablement fait et ayant une largeur et une pente suffisante pour l'écoulement des eaux, tant du chemin que du terrain voisin, et autant de rigoles qu'il en est besoin, comme quant d'un fossé à l'autre."

Maintenant, il peut se faire que les eaux déversées dans les fossés du chemin public soient en si grandes quantités qu'elles causent du dommage considérable au dit chemin. Dans ce cas, l'article 471 du code municipal autorise une corporation à creuser un cours d'eau ou un fossé sur les terrains qui avoisinent ce chemin. La construction et l'entretien de ce cours d'eau sont à la charge des personnes tenues au chemin, ou encore à la charge des propriétaires ou occupants de terrains dont les eaux s'écoulent ou doivent s'écouler par tel cours d'eau ou fossé.

La corporation a donc le droit d'intervenir dans le présent cas, et de prendre des mesures pour donner justice aux intéressés, tout en protégeant le chemin public, en se basant sur l'article précité.

Quant au pont qui surplombe les fossés ou les rigoles qui coupent le chemin, l'article 472 en dispose, lorsqu'il déclare: "Les fossés, les rigoles et les ponts font partie des chemins municipaux où ils se trouvent."

"Les fondrières, les précipices, les eaux profondes et autres endroits dangereux, à combler ou à traquer, de manière à prévenir tout accident, sont aussi partie des chemins où ils sont situés."

Mais le même article au dernier paragraphe ajoute: "Il est dépendant permis à une corporation de décider que ces travaux seront faits, en tout ou en partie, à la charge de la municipalité ou d'une partie d'elle."

Donc, en règle générale, les intéressés à ce chemin public sont à la construction ou à l'entretien des ponts qui le traversent, mais lorsqu'il s'agit d'un pont d'une grande valeur, entraînant des dépenses extraordinaires par sa construction ou son entretien, l'article 472 précité permet aux corporations municipales de prendre ces travaux et cet entretien à leur charge et d'en libérer les intéressés au chemin.

CONTRAT SANS PRIX DÉTERMINÉ.—(Réponse à D. D.)—Q. J'ai mis en passage quatre jeunes animaux le printemps dernier, sans parler de prix; quand je suis allé chercher ces animaux à l'automne, le propriétaire m'a chargé le double de ce que j'aurais payé ailleurs; et j'ai réglé sa réclamation. Ai-je le droit de me faire rembourser quelque chose sur le montant que j'ai payé?

R. Il nous paraît assez difficile de réclamer la restitution d'une partie du prix du contrat lorsque la partie qui a fait le paiement n'a pas protesté lors de ce paiement. Il peut se faire que le prix soit plus élevé que celui généralement reconnu dans le contrat où le contrat a été passé, mais il n'en est pas moins vrai que notre correspondant aurait dû s'objequer au paiement, et non payer sans discussion. Bien plus, nous doutons même que notre correspondant, même s'il n'avait pas payé, peut refuser le paiement du compte qu'on lui a fait. C'est à lui à prendre ses précautions et à s'entendre à l'avance sur une somme déterminée.

La loi ne protège pas les négligents, c'est-à-dire ceux qui, avec une prudence ordinaire, auraient pu éviter des dommages qu'ils ont subis pour n'avoir pas pris des précautions élémentaires.

—Il est facile de se créer des ennus, mais il est plus difficile de s'en débarrasser.

Déiez-vous des propositions trop alléchantes. Il y a toujours des déceptions qui vous attendent.

Nous attendons pour nous repentir que nos fautes nous aient punis.

Souvent on n'amasse les richesses qu'avec peine, on ne les possède qu'avec inquiétude, on ne les quitte qu'à regret.

CONCOURS DE PONTE, A L'EST ET A L'OUEST DE QUEBEC

Les concours se sont ouverts le 1er novembre 1924 et se continueront pendant 52 semaines. Chaque parquet contient 10 oiseaux, numérotés de 1 à 10. Les tableaux ci-dessous donnent dans les colonnes de 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "T" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs est plus élevé que le nombre totalisé d'œufs pondus par chaque poule dans la semaine, cela indique que les œufs pondus sur le planchers ont été inclus dans le relevé total du parquet.

Abréviations:—C.H.—Chanteclers; L.B.—Livournes blanches; P.R.B.—Plymouth Rock Barrées; R.I.R.—Rhode Island Rouges; W.B.—Wyandottes blanches; W.A.—Wyandottes argentées; Z.—Parquet en tête; F.—Fièvre d'incubation; M.—Muant.

Sous la direction de la Station Expérimentale à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Sous la direction de la Station Expérimentale de Lennoxville.

Table with columns: Parquet, Propriétaire et adresse, Race, 1-10, H., T. (Left side of the contest results)

Table with columns: Parquet, Propriétaire et adresse, Race, 1-10, W, T. (Right side of the contest results)

Vie

Notre

1755.— est nomm

1840.— Québec et

1897.— nommé ar

1615.— Canada.

1857.— à 15 mille

nes noyée

1669.— ment, un

à Québec

Nouvelle-

1672.— son, que l

d'Oron.

Baie d'O

les confin

il n'y ava

entendait

à été part

il dit qu'

que Wini

Rouge".

tisme che

tie impor

raltre.

1845.— Québec.

1886.— C. P. R.

1603.— Pierre.

1864.— de chemin

1665.— Qu bec.

1856.— ges à Ch

1864.— former u

canadiens

est le che

1875.— ramené de

M. de

1906.— devient n

1912.— cyclone t

des pertes

tres.

Sur q

Les val

**Vieux temps,
Vieilles choses**

Notre histoire en juin (Suite et fin)

Le 25 juin

1755.—Pierre, marquis de Vaudreuil, est nommé gouverneur du Canada.

1849.—"Incorporation" des cités de Québec et de Montréal.

1897.—S. G. Mgr Paul Bruchési est nommé archevêque de Montréal.

Le 26 juin

1615.—Première messe célébrée au Canada.

1857.—Naufrage du vapeur Montréal à 15 milles au-delà de Québec. 26 personnes noyées.

Le 27 juin

1663.—Détail que l'on ignore généralement, un prêtre, l'abbé Montigny arrive à Québec comme premier évêque de la Nouvelle-France.

Le 28 juin

1672.—Albanel découvre la Baie d'Orson, que les Métis appellent encore la Baie d'Orson. Pour la population métisse la Baie d'Orson était le bout du monde et les confins du globe. Passé la Baie d'Orson il n'y avait plus rien. C'est ainsi qu'on les entendait dire: "Masquah Vermette, lui, a été partout, jusqu'à la Baie d'Orson. Et il dit qu'il n'y a pas de plus grande ville que Winnipeg, ni plus belle rivière que la Rouge". Belle manifestation de patriotisme chez ce petit peuple que le diplomatie importés a pratiquement fait disparaître.

1845.—Le grand feu du Faubourg à Québec, détruit treize cent maisons.

1886.—Pour la première fois un train du C. P. R. circule de Montréal à Vancouver.

Le 29 juin

1603.—ChAMPLAIN atteint le lac St-Pierre.

1864.—90 pertes de vie dans un accident de chemin de fer à St-Hilaire.

Le 30 juin

1665.—Le marquis de Tracy arrive à Québec.

1856.—Un cyclone fait de grands ravages à Châteauguay.

1864.—Coalition ministérielle en vue de former une confédération des provinces canadiennes. Sir Etienne Paschal Taché est le chef de la nouvelle administration.

1875.—A Québec les élections générales ramènent au pouvoir le gouvernement de M. de Boucherville.

1906.—L'honorable Rodolphe Lemieux devient ministre du Travail.

1912.—A Régina, Saskatchewan, un cyclone tue vingt-huit personnes et cause des pertes pour un demi million de piastres.

Sur quoi placer, et comment

Les valeurs que nous plaçons émanent presque toutes de sociétés industrielles ou de corps publics de la province de Québec.

Dans leurs catégories respectives, elles combinent le maximum de sécurité avec le maximum de rendement.

Elles sont émises en titres de \$100, de \$500 et de \$1,000 pour vous permettre de réduire vos risques au minimum en divisant votre placement.

Mettre de l'argent dans ces valeurs c'est aider au développement économique du Canada français, qui profitera à chacun de nous.

Versailles-Vidrecaire-Boulais (limitée), Montréal, rue S.-Jacques, Immeuble Versailles.

SOUS BOIS

Voici la verdure profonde
Et frissonnante des forêts.
Plongeons-nous-y comme dans l'onde
D'un bain fortifiant et frais.

Sentiers où bleuit l'ancolie,
Sentiers herbeux fuyant sous bois,
Je redeviens jeune et j'oublie
Mes cinquante ans, quand je vous vois!

Ma chanson a trempé son aile,
O bois ombreux, dans vos ruisseaux,
Et si quelque charme est en elle,
Elle le doit à vos oiseaux.

Ainsi qu'une nourrice antique
Dans un beau rire traversé
De poésie et de musique
La grande forêt m'a bercé.

La magnifique souveraine
Du vert royaume forestier
En tout temps prodigue à main pleine
Ses largesses au monde entier.

Elle nourrit l'homme et l'abreuve;
Sans se lasser elle produit
La petite source et le fleuve,
La feuille, la fleur et le fruit.

Son ombre, quand l'été flamboie,
Rafraîchit et parfume l'air;
Elle donne chaleur et joie
Aux foyers des maisons, l'hiver.

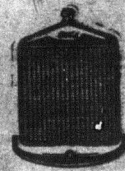
S'il faut qu'un jour la forêt meure,
La terre perdra son orgueil
Et sa beauté; — ce sera l'heure
Suprême du vieux monde en deuil.

André THEURIET.

LE
SEL A BEURRE
EXTRA SPECIAL
WINDSOR
EST LE MEILLEUR
POUR LE BEURRE
ESSAYEZ-LE

Lisez le Bulletin de la Ferme

... Pourquoi le Ford est
l'auto de qualité universel.



SERVICE

Le service, quand on en a besoin, doit être aisément accessible, prompt et efficace.

Le service Ford est le plus rapproché et le plus efficace. Le propriétaire d'un Ford peut, à n'importe quel moment et n'importe où, s'assurer le service de mécaniciens qualifiés — à des prix établis.

Voici encore une autre raison pour laquelle plus de dix millions d'acheteurs d'autos ont choisi le Ford comme étant le moyen de transport individuel le plus pratique et le plus efficace.

Voyez notre plus proche dépositaire Ford.



AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS

public pour l'égouttement des eaux qui sur le terrain voisin de la route. En vertu de 470 du code municipal déclare: "Tout propriétaire, s'il en est besoin, de chaque fossé convenablement fait et ayant une pente suffisante pour l'écoulement tant du chemin que du terrain voisin de rigoles qu'il en est besoin, communément appelé fossé à l'autre."

Il peut se faire que les eaux déversées en fossés du chemin public soient en si quantités qu'elles causent du dommage au dit chemin. Dans ce cas, l'article municipal autorise une corporation à cours d'eau ou un fossé sur les terrains avoisinants ce chemin. La construction en de ce cours d'eau sont à la charge des tenues au chemin, ou encore à la charge laire ou occupants des terrains dont les eaux ou doivent s'écouler par tel cours d'eau.

Il n'est donc le droit d'intervenir dans le cas, et de prendre des mesures pour donner satisfaction, tout en protégeant le chemin se basant sur l'article précité.

Il n'est pas permis à une corporation de faire ces travaux seront faits, en tout ou en partie, en la charge de la municipalité ou d'une autre.

La règle générale, les fossés à ce chemin sont à la construction ou à l'entretien qui le traverse, mais lorsqu'il s'agit d'une grande valeur, entraînant des dépenses extraordinaires par sa construction ou son entretien, l'article 472 précité permet aux corporations de prendre ces travaux et est en charge et d'en libérer les intéressés.

Il n'est sans prix déterminé. (Régulation). — Q. J'ai mis en parcage quatre chevaux le printemps dernier, sans parler de ce que j'ai fait chercher ces animaux à la propriété m'a chargé le double de ce qu'ils valent ailleurs; et j'ai réglé au résultat je le droit de me faire remettre quel- sur le montant que j'ai payé?

Il paraît assez difficile de réclamer la d'une partie du prix du contrat lorsque qui a fait le paiement n'a pas protesté lors- ment. Il peut se faire que le prix soit que celui généralement reconnu dans l'en- contrat a été passé, mais il n'en est pas si que notre correspondant aurait dû au paiement, et non payer sans discussion nous doutons même que notre corres- même, s'il n'avait pas payé, peut- paiement du compte qu'on lui a fait à prendre ses précautions et à s'entendre sur une somme désignée.

Il ne protège pas les négligents, c'est-à-dire avec une prudence ordinaire, surtout les dommages qu'ils ont subis pour n'avoir pas pris les précautions élémentaires.

Il est facile de se créer des ennemis, et plus difficile de s'en débarrasser.

Il y a toujours des déceptions qui attendent.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.

Il n'y a pas de bonheur sans peine, on ne les possède qu'avec du mal, on ne les quitte qu'à regret.



La mode nouvelle

Nous voyons réapparaître le piqué à grosses côtes, ce cher et bon vieux piqué, d'une blancheur si spéciale et d'une élégance si antique.

On en fait des gilets, des tabliers, des robes entières. Pour les sports, il n'est rien de plus chic que d'avoir une robe en piqué blanc que l'on renouvelle presque chaque jour. Mais cette coquetterie est assez compliquée et bien des femmes préfèrent au piqué, dont l'entretien est dispendieux, la solide serge blanche. On la réserve pour des garnitures moins importantes; on le fait surtout sous la forme d'un long tablier prenant la jupe et le corsage et faisant ainsi tout le devant de la robe. La robe-manteau en reps quadrillé marine, avec dos droit et devant très ouvert, laissant voir un tablier en piqué à grosses côtes blanches, est très appréciée. Il est fixé de chaque côté à la jupe par des boutons en corozo blanc; les poches et les parements sont bordés d'une tout petite dentelle en piqué. De cette fantaisie du tablier nous pouvons conclure à toutes sortes de fantaisies similaires illustrant nos toilettes: gilet, revers, cols, collerettes, plastrons, etc. Le piqué est net et a du cachet, mais il ne fait pas très élégant; il convient surtout pour les costumes de genre masculin.

Une autre petite coquetterie, dont il me faut vous entretenir, c'est celle de l'écharpe de tulle qui vient désormais tenir sa place importante parmi nos ajustements; on l'assortit au chapeau et on la glisse sur nos robes où elle remplace le fichu-foulard. Elle peut être plus ou moins longue, plus ou moins large naturellement; mais il importe d'en avoir un jeu varié afin de multiplier les effets d'élégance. L'écharpe habillée en tulle illusion se borde de chaque côté d'une guirlande de fleurs en soie ou en plume. Cette guirlande n'entoure pas toute l'écharpe, elle est seulement posée au milieu, à peu près à l'endroit où elle enlace le corsage; on l'étend sur les épaules et le dos, laissant les pans retomber sans garniture. Souvent, on fait quelques plis invisibles au milieu de l'écharpe, pour lui donner un mouvement de capulet; la guirlande qui borde le haut est large dans le dos et va en diminuant en avant. Celle du bas est plus étroite. Avec ces écharpes, les décolletés des robes du soir, que nous

4 Bargains en Musique

- 1.-6 morceaux de piano, faciles et assez faciles.
 - 2.-3 morceaux de piano et 3 morceaux de chant populaire américain.
 - 3.-3 morceaux de piano et un recueil de 20 morceaux populaires de piano.
 - 4.-6 morceaux populaires américains, chant et piano.
- Chacun des bargains port payé. \$1.00
 Réve de Valse chant et piano port payé. .55
 Venez au bal. .58

RAOUL VENNAT

642 St-Denis, Montréal.

Chez-nous
 Section féminine Le Foyer, L'Ecole

La bonne humeur pour combattre la vie chère

Les gens se plaignent partout que la vie est difficile; même ceux qui possèdent des capitaux trouvent que les placements sont plus difficiles et moins sûrs que d'habitude; même la bonne terre qui jouissait d'une si bonne réputation n'inspire plus une confiance illimitée.

Que dire de ceux dont les revenus sont incertains ou qui ne peuvent pas compter sur un salaire fixe, qui plus que d'autres ont à souffrir de l'incertitude des lendemains!

Le premier remède à un état de choses dont nous ne sommes pas nécessairement responsables et qui tient pour une part aux problèmes de l'après-guerre réside en nous-même. Dans les vieux pays où l'on a souffert plus que nous, particulièrement dans le nord de la France et en Belgique, où le papier monnaie est déprécié des trois-quarts, les artisans, les cultivateurs semblent bien plus riches qu'ici, et cela tient à deux raisons: ils sont plus travailleurs et plus économes.

On ne voit pas dans toute l'étendue du pays belge, très restreint comme superficie, un coin de terre inculte et non cultivé. En été, l'on se dirait dans un immense jardin. Admettons que le climat prête à cette fécondité, mais ne croyons pas non plus que le paysan là-bas est avare de ses peines, et sa femme partout l'accompagne et supplée à l'insuffisance de la main d'œuvre.

Nous sommes habitués à gagner notre argent facilement et à le dépenser au jour le jour, de sorte que dès que la prospérité cesse ou diminue, nous sommes de mauvaise humeur d'avoir à restreindre nos dépenses, à nous priver de luxes que nous sommes habitués à considérer comme des nécessités.

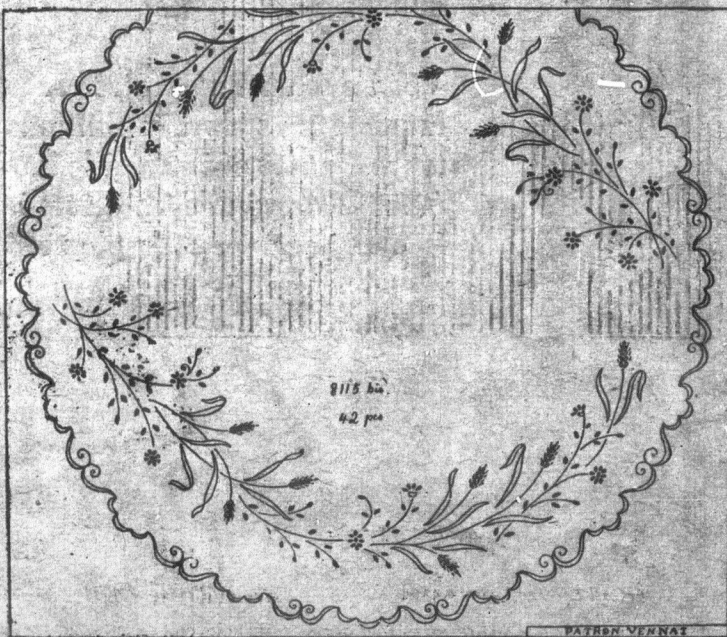
Si nous avons plus d'entrain, et plus de courage, nous nous défendrons mieux contre l'adversité. Nous n'avons jamais plus besoin et gaité et d'imagination que dans une position médiocre, lorsque nous devons trouver des ressources en nous-mêmes.

Quand nous ne pouvons pas varier le menu ou remplacer les vêtements qui s'usent, c'est alors qu'ils faut un esprit inventif et un cœur joyeux pour utiliser le vieux et pour fabriquer des plats appétissants, tandis qu'une personne déprimée et maussade emploiera à se lamenter un temps précieux qui saurait accomplir des merveilles.

C'est une question de volonté plutôt que de disposition naturelle: il faut prendre la résolution d'accueillir bravement les difficultés, qu'elles viennent d'une gêne pécuniaire, des circonstances ou du caractère difficile de ceux qui nous entourent. Les forces que nous dépensons à nous plaindre, bien dirigées, apporteront à la solution de nos problèmes, des résultats inespérés.

Cousine-Avette.

La broderie est un agréable passe-temps



No 8115 bis. Élegante nappe à thé ou tapis de table, diamètre 42 pouces; les marguerites et les feuilles se font à jour, les épis et les grandes feuilles, pleines. Patron au carbone, 25c., perforé, 40c. Port compris.

Grande feuille de papier carbone, bleu ou blanc, 15c.
 Tout estampé, sur coton fini toile, port compris, \$2.00.

Sur pure toile, \$2.90, port compris.

Coton à broder nécessaire à la broderie, 1 doz. 1/4 à 45c., la doz. coton M. F. A.
 Demandes notre catalogue de broderie, envoyé franco dans tout le Canada, sur réception de 35c.

LE BULLETIN DE LA FERME, Case 129, Québec.



Ne saïit pas les mains. Vendu par tous les Pharmaciens, Epiciers et Marchands Généraux.

avons toujours tendance à exagérer, sont voilés d'une manière fort gracieuse.

Quoiqu'on parle toujours de la ligne droite et de la forme fourreau, il n'est plus guère de robe droite et unie, et presque toutes les jupes s'agrémentent de panneaux supplémentaires.

Constatons tout d'abord une première transformation de la mode, c'est-à-dire 'la taille remontée'. Les derniers modèles vus aux courses ont préparé notre œil à ce changement, et déjà la taille longue nous apparaît un peu désuète. Cet écourtement de la taille autorise les jupes plus garnies, et nous voyons plusieurs d'entre elles entrecoupées de godets, de pointes, de dents, dont les pointes viennent s'incruster dans le haut de la jupe, formant une ampleur qui va s'élargissant. Souvent, ces pointes s'allongent, dépassent le bord de la jupe en dents déchiquetées qui rappellent les robes des bohémiennes.

Nous sommes tout à fait à ce genre de découpures. La grande nouveauté est la tunique en broderie anglaise très longue, découpée à la jupe en une série de petites pattes étroites arrondies du bas; ces pattes laissent voir au-dessous une jupe plissée en crêpe blanc dépassant un peu la tunique. La taille est marquée par une ceinture torsadée en ruban mauve. Les franges, que l'on emploie toujours beaucoup, participent aussi à cet effet de découpe; elles s'éparpillent autour de la jupe en mille lamères, et donnent une idée d'étoffe qui n'épaissit pas la ligne.

(Suite à la page 485)

Lisez le Bulletin de la Ferme

Le re

Cercle veur

MM. Adrien veurs de bétu propagandiste M. R. Beils viennent d'ou cook, en Cer nouvelle ass membres.—le officiers et comme objet dans chaque être choisi, s Courte-Corne Les officie Riendeau; v deau; secréta Léonide Gre mand Giroua choisi parmi est le suivant et Aif. Riend ce que les fin les réglemant Le club a tirés au sort l'élevage. payés.

Brillante Eugène Mar Coaticook, Kaffria \$110; Israel Coaticook, Ferme Expé Dorienne, Armand Girouard, Coaticook, Damien Cou Champion \$100.; Arse Riendeau, St-Norbort, Corne d' Raoul Riend Coaticook, Thouin, Re Fleur de Rouville M. R. R. No Repentigny.

Jeannette Grenier, fils R. R. No 1 St-Simon, B Sylvestre Emile Mor Hillhurst R Sylvestre, S Sironne Bégin, fils d R. R. No Grondines, L

L'exemple Coaticook es initiaive s'é coles un peu Les juvé formés de b ont grande de l'agricult

La m "Si "croix pe "d'église, "garanti "nal (la I "tiers." arche de le saint P

LE COIN DES JEUNES

Le rendez-vous des élèves-fermiers et jardiniers

Cercle des jeunes éleveurs à Coaticook

MM. Adrien Morin, secrétaire des Éleveurs de bétail canadien, Stéphane Boily, propagandiste en Industrie Animale, et M. R. Bétielle, agronome, de Cookshire, viennent d'organiser les jeunes de Coaticook, en Cercle de Jeunes Éleveurs. La nouvelle association compte déjà seize membres, lesquels ont nommé leurs officiers et choisi la vache canadienne comme objet de leur activité. (On sait que dans chaque localité un seul sujet doit être choisi, soit l'Ayrshire, la Jersey, la Courte-Cornes ou la vache Canadienne.)

Les officiers sont: président, Arsène Riendeau; vice-président, Raoul Riendeau; secrétaire, Camille Bégin; directeurs: Léonide Grenier, Israël Marcoux et Armand Girouard. Le comité de surveillance choisi parmi les pères des jeunes éleveurs est le suivant: Maxime Bégin, A. Girouard et Alf. Riendeau. Ceux-ci doivent voir à ce que les finances soient bien organisées et les règlements suivis.

Le club a acheté neuf sujets, qui ont été tirés au sort entre les divers candidats à l'élevage. En voici la liste avec les prix payés.

Brillante doré No 6367, prix, \$100: Eugène Marcoux, fils de Albert Marcoux, Coaticook, R. R. No 2.

Kaffaris de Cap Rouge No 6497, prix \$110: Israël Marcoux, fils de Albert Marcoux, Coaticook, R. R. No 2; vendeur, Ferme Expérimentale, Cap Rouge.

Dorienne, D. C. No 7582, prix, \$100: Armand Girouard, fils de Amédée Girouard, Coaticook, R. R. No 6, Vendeur, Damien Coulombe, St-Norbert.

Championne, D. C. No 7554, prix, \$100: Arsène Riendeau, fils de Alfred Riendeau, Vendeur, Damien Coulombe, St-Norbert, R. R. No 1, Coaticook, Qué.

Corne d'Argent No 6501, prix \$110: Raoul Riendeau, fils de Albert Riendeau, Coaticook, R. R. No 5, Vendeur, Louis Thouin, Repentigny, Assomp.

Fleur de mai No 6499, prix, \$115: Rouville Morin, fils de Edmond Morin, R. R. No 1, Vendeur, Louis Thouin, Repentigny.

Jeanette No 7176, prix \$125: Lionel Grenier, fils de Alfred Grenier, Hillhurst, R. R. No 1, Vendeur, Conrad Sylvestre, St-Simon, Bagot.

Sylvestre A 142-6678, prix \$125: Ch. Emile Morin, fils de Edmond Morin Hillhurst R. R. No 1, Vendeur, Albani Sylvestre, St-Simon, Bagot.

Sironne No 7082, prix \$100: Camille Bégin, fils de Maximien Bégin, Hillhurst R. R. No 1, Vendeur, Georges Houde, Grondines, Portneuf.

L'exemple de la jeunesse agricole de Coaticook est à imiter. Puisse cette louable initiative s'étendre à tous les centres agricoles un peu peuplés.

Les jeunes éleveurs d'aujourd'hui, formés de bonne heure et à bonne école, ont grande chance de devenir les maîtres de l'agriculture de demain.

La minute pour Dieu

— "Si je devais donner ma croix pectorale, mes ornements d'église, et mes meubles pour garantir l'existence de mon journal (la Difesa), je le ferais volontiers."— Cardinal Sarto, Patriarche de Venise, devenu, depuis, le saint Pape Pie X.

A PLESSISVILLE

Les jeunes cultivateurs se sont formés un Cercle d'étude agricole

(Voir gravure, 2e page couverture)

Le 9 mars dernier se formait à Plessisville, sous la direction de M. A. Gélinas, notre dévoué agronome, un cercle d'étude pour les jeunes cultivateurs.

M. l'agronome nous démontra la nécessité et les avantages qu'il y aurait pour nous de nous réunir de temps à autre pour étudier et discuter les différentes questions qui doivent intéresser tout fils de cultivateurs aimant sa profession.

Quarante-cinq jeunes gens répondirent à l'appel de notre agronome en faisant partie du cercle d'étude, et formèrent un bureau de direction composé de M. Lucien Marcoux, président, M. Patrick Cormier et M. Roch Vigneau, directeurs, M. Fernand Fortier, secrétaire.

A cette séance, M. l'agronome traita de l'élevage du bétail laitier, du choix des races, de manière à produire le plus économiquement possible.

Le 6 avril, 2ème séance, notre agronome traita de l'industrie du porc à bacon, du choix des races, de l'avantage d'une bonne sélection des sujets reproducteurs, à cette même séance M. Robichaud, propagandiste en industries ovine et porcine, traita de la question de marché du porc, de la nécessité de produire des sujets de type, et de poids qui répondent aux exigences du marché, si nous voulons obtenir les plus hauts prix.

Le 11 mai, 3ème séance: Un des membres du cercle M. Roger Vigneau, nous donna un résumé du cours précédent, et M. Gélinas et Robichaud traitèrent de la question de l'alimentation du porc. Aussi à cette séance, M. Gélinas nous fit voir, sur échantillon, les meilleures variétés de grain, les plus recommandées.

Le 22 juin.—Le cercle visita la ferme de démonstration du gouvernement provincial, chez M. Noé Provencher. M. Gélinas nous donna sur les lieux, un cours pratique d'appréciation du bétail laitier de race Holstein, et nous montra quelle doit être la conformation d'une bonne vache laitière.

M. Provencher nous dit l'importance sur une ferme d'un système de rotation, ce qui contribue beaucoup à augmenter les revenus.

Le même jour, chez M. Adélar Jutras, M. Robichaud, nous donna un cours d'appréciation du porc à bacon.

Le 2 juillet prochain, le cercle se réunira chez M. Antonio Bergeron, là, nous sera donné un cours d'appréciation de vaches de race Ayrshire par M. Gélinas.

Il est à espérer que tous les membres du cercle continueront de montrer, à l'avenir, autant de bonne volonté et d'enthousiasme, que dans le passé, en étant assidus à ces conférences de notre agronome dont le dévouement mérite notre reconnaissance.

Antonio Cloutier,

Membre du cercle d'étude.

25 juin 1925.

LA MODE NOUVELLE

(Suite de la page 484)

Car c'est le grand objectif de la mode actuelle: ne pas épaissir la silhouette, tout en l'habillant davantage. Tour de force assez compliqué auquel la nouveauté parvient cependant, en usant avec art des éléments d'élegance mis à sa disposition. Pour les robes habillées, il est rare, par exemple, que l'on fasse la tunique ou la jupe entièrement plissées (sauf pour les jupes de sports) on prend soin de couper la ligne; on fait, par exemple, le dos et le devant plissés avec les côtés plats, ou bien encore la jupe est plissée; mais le tablier, devant, est plat et uni, fixé sur la jupe par des piqures très apparentes. On voit aussi des fronces montant les tuniques au bord des corsages et répartissant également l'ampleur autour du corsage plat.

Ne disons donc pas que la mode reste stagnante, puisque nous pouvons dès aujourd'hui conclure à la modification de la taille, à celle de l'ampleur des jupes et à l'apparition de garnitures sur nos corsages. Ces dernières ne se présentent pas encore sous une forme bien encombrante, mais elles sont, et c'est déjà quelque chose.

Nous voyons beaucoup de plastrons chemisier en crêpe, en linon plissé, s'incruster à la partie supérieure de nos robes, ce plastron glissant dans une large boutonnière pratiquée au bas pour réapparaître ensuite à l'autre fente de la boutonnière se terminant en étoile sur le haut de la jupe. Idée très neuve et très inédite de rajouter cette coquetterie du plastron.

On emploie aussi, pour ce décor, le galon de métal brodé. On en fait une sorte de longue chaîne terminée par un nœud à pans en pendeloques; ce galon est cousu sur le corsage où il descend très bas, la pendeloque devant retomber au-dessous de la ceinture. C'est un rien que cette garniture de galon brodé, et pourtant elle suffit à donner au moindre corsage une allure toute fraîche.

Les dentelles de couleur, disposées en bretelle-écharpe, sont au nombre des agré-

ments les plus appréciés pour les toilettes habillées. On les teinte de la nuance de la robe, et avec elles on fait deux écharpes jetées sur les épaules et se terminant par un gland en soie. Ces bretelles sont maintenues à chaque épaule par quelques points et retombent ensuite dans le dos et devant, jusqu'aux deux tiers du corsage. Pour préparer ces ornements, on utilise trois entre-deux de dentelle, larges chacun de dix centimètres environ. Celui du milieu est teinté de nuance plus foncée que les deux qui l'encadrent. Sur une robe noire, cette écharpe en dentelle grise, blanche ou or, est très élégante. C'est une petite recherche d'élegance dont il est toujours possible d'user.

La vie est un fardeau. M. John A. Eriksen, de Carrwood, Sask., écrit: "Mes nerfs étaient tellement rompus que je ne pouvais plus dormir et la vie était devenue un fardeau pour moi. Je dois remercier le Novoro du Dr Pierre pour la restauration de ma santé". Cette préparation végétale est un tonique pour le système elle régularise les organes et fortifie les nerfs. Ce n'est pas une drogue de pharmaciens. Ecrire au Dr Pete Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

CRISES

arrêtées de façon permanente par le remède Trench contre l'Epilepsie et Crises. Simple traitement à domicile. Plus de 35 années de succès. Des milliers de témoignages de toutes les parties du monde. Faites venir la brochure gratuite donnant détails complets.

Ecrivez tout de suite à

TRENCH'S REMEDIES LIMITED

57 St James' Chambers 17 rue Adelaide est Toronto, Canada.

(Découpez ceci.)

Catalogue Gratis

Si vous avez besoin de meubles, écrivez-nous. Expliquez sur votre demande l'article en particulier que vous êtes intéressés d'acheter.

Nos prix sont très bas. Transport payé par nous.

La Liberté

1764 Rue Notre-Dame-Ouest
MONTREAL

Il est très simple de faire ses toilettes d'été



McCall Printed Pattern 4194



McCall Printed Pattern 4195



McCall Printed Pattern 4196

Il n'y a qu'une couture aux trois robes que vous voyez ci-haut, si vous les faites dans de la soie ou de l'étoffe de 54 pouces de largeur et cela prend moins d'une heure à confectionner chacune.

A cause des manches courtes, il n'y a pas de couture sous le bras il n'y en a qu'une en avant ou en arrière. Les soies fleuries, les flanelles à bordure, les mousselines imprimées sont les plus en faveur.

Les Nos 4196 et 4194 pourraient bien servir pour un costume ensemble, le second modèle servant de manteau. Ces modèles ne prennent pas plus de deux verges.

On peut se procurer tous ces patrons chez les distributeurs des patrons McCall ou à 90 Bond Street, Toronto.

Chaque Paquet de 10^c de PAPIER MOUCHES WILSON RA PLUS DE MOUCHES QUE VALANT DE N'IMPORTE QUEL ATTRAPE-MOUCHE COLLANT.

as les mains. Vendu les Pharmaciens, Eparchands Généraux.

irs tendance à exagérer, sont manière fort gracieuse.

parle toujours de la ligne la forme fourreau, il n'est plus de droite et unie, et presque upes s'agrémentent de pan-

s tout d'abord une première ou de la mode, c'est-à-dire "la itée". Les derniers modèles es ont préparé notre œil à ce et déjà la taille longue nous peu désuète. Cet écourtement autorise les jupes plus garnies, yons plusieurs d'entre elles s de godets, de pointes, de les pointes viennent s'incruster t de la jupe, formant une am- a s'éclaircissant. Souvent, ces longent, dépassent le bord de lents déchiquetés qui rappel- es des bohémiennes.

mes tout à fait à ce genre de La grande nouveauté est la broderie anglaise très longue, la jupe en une série de pointes les arrondies du bas; ces pointes r au-dessous une jupe plissée ne dépassant un peu la tunique, marquée par une ceinture tor- ban mauve. Les franges, que toujours beaucoup, partici- à cet effet de découpe; elles t autour de la jupe en mille donnent une idée d'étoffe qui as la ligne.

Suite à la page 485)



GRATIS

gnifique Service en porcelaine CHEMEMENT DÉCORÉE MORCEAUX

(valeur \$4.50) donné GRATIS avec le Thé et le Café

IKADO

Vert, Noir ou Japon rendez-le à votre fournisseur. LOBE TEA CO. rue Notre-Dame ouest. Main 5036. Montréal

e Bulletin de la Ferme

Achetez et vendez par le moyen des petites annonces

ANIMAUX A VENDRE. Fermes, Fromageries, Beurreries.

ANIMAUX A VENDRE. Illustration of a pig.

MODITÉ clientèle de la cam- l'impression. Nous s travail d'impres-

FAIRE-PART. TURES, etc., etc. Demandes cotations.

Ltée

pas un cas de force majeure, que les d'écoules diversent leur compte de la l'indemnité tout de même l'insécurité n'a pas dans son être tout le temps ait leur donné.

URE DE CHEMIN.—(Réponse au 307-4. Un propriétaire est-il capable un chemin qui passe sur sa terre, afin chemin dans le "condon" qui est verha- ce qu'on peut faire servir ce chemin ce celui-ci est nécessaire pour aller à un les voisins?

et pas douteux qu'un propriétaire est r confirmer au procès-verbal pour lequel ir un chemin dans ce que notre com- pelle le "condon" de sa terre. Les inst- ant en appel à l'inspecteur de voirie ou municipal pour obliger ce propriétaire à n cas réglementaire municipal.

(Suite à la page 488)

BULLETIN DE LA FERME

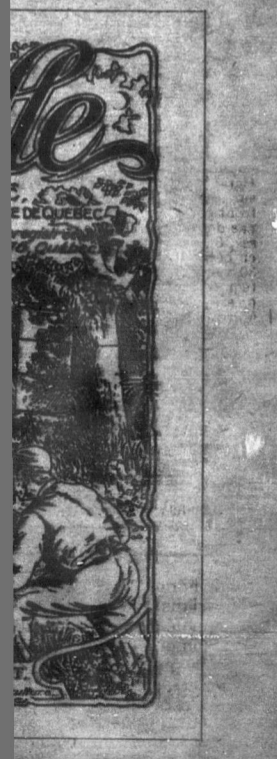
Rédaction et Administration de la Montagne, (Edifice Morin) 101 rue de la Montagne, Québec. Élé- ment par "Le Soleil" Ltée. 2-227. Casp. Téléphone 12

revue mensuelle s'oc- cie au Canada.

cles du Dr Phillips sur l'exposition des apicul- une méthode d'élevage hode Barbeau, qui est isant bien comprendre

ue de \$1.00 par année, postal 176, Québec.

pper ses connaissances ces possible ne peut se de suite.



A VENDRE.—244 arpents de terre faisant partie du village St-Esprit avec bâtiments, au-delà de 4000 frables et riche en bois de toutes sortes. Beurrerie construite sur ce terrain, 3 arpents de l'école. Pour accommoder l'acheteur. Je vendrai tout ou en partie. Condition facile. S'adresser à Joseph L'Heureux, St-Esprit, C.6 Beauce. 18]-9]-P.38

DEUX FABRIQUES DE BEURRE ET FROMAGE à vendre, en bonne opération, une située dans le village de Kingsley-Falls, l'autre à 3 milles du village de Warwick, installation moderne, rési- dence privée, prise pour cause de décès. Vendra le tout très bon marché. S'adresser à André Gin- gras, Warwick, Co. Arthabaska, P. Q. 9]-1]-2-B

FABRIQUE DE BEURRE ET DE FROMAGE.—A vendre, outillée pour donner un bon service, située dans la paroisse de St-Aimé, à 2 milles des shars. Prix modéré et mode de paiement facile. Doris Thérout, St-Aimé, Co. Richelieu, P. Q. 18]-4]-4-B

FROMAGERIE A VENDRE.—Situe à Bulstrode Station, outillée en neuf, bien bâtie. Condi- tions avantageuses, subaine pour prompt achete- ur. S'adresser à André Gingras, Warwick, Co. Arthabaska, P. Q. 9]-1]-2-B

FROMAGERIE A VENDRE.—Installation moderne à vendre à des conditions excessivement avantageuses. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Raymond Girard, sixième rang Signal, St-Bruno, C.6 Lac-St-Jean. 25]-2]-3-B

MAGNIFIQUE TERRE DE 150 ACREs très bien engraisée, pas de roches, bûches neuves avec améliorations modernes, pourvue de toutes les commodités, située à 5 arpents de l'église, 10 ar- pents de la station, près de séminaire du Sacré- Coeur, un très bon stock d'animaux, etc. A ven- dre chez de santé. Une visite vous convaincra, très belle occasion pour acheteur sérieux. S'adres- ser à Aurèle Lemaire, St-Victor de Trips, Co. Beauce. 9]-1]-3-B

MOULIN A SCIE ET A FARINE.—Combinés, marchent par l'eau, très bon pouvoir. Lattes à bois, très bonne résidence, bonne place d'affaires. Le tout à très bon marché. Pour conditions s'ad- dresser à Jos. Martineau, Saint-Gabriel, Co. Ber- thier, P. Q. B. 18]-4]-4-B

TERRE A VENDRE à Dupuy, 2 milles de la station, belle terre bon marché. S'adresser à Aimé Bilodeau, commerçant, Dupuy, Abitibi. 2]-2]-1]-P.05

TERRE A VENDRE.—Au Cap-de-la-Madeleine, sur la route Nationale, à deux milles de la ville; toute en culture avec bûches et rouling si désiré. S'adresser à Eug. Vallancourt, Cap-de-la-Made- leine, P. Q. 6]-1]-B 2 fa

TERRE A VENDRE A WARWICK.—Situe au milieu d'un très beau village, sur la route nationale, comprenant environ cent acres de terre (tout en culture). De bonnes vaches à qui ne tarissent jamais, pour pâturages, terre très plane et fertile, pas de roches, maison moderne, très confortable, service d'aqueduc, etc. Toutes les autres bûches en bon état. Condition facile à un acheteur sérieux. Doit vendre pour cause de santé. R. Beaumier, Warwick, C.6 Arthabaska. 2]-4]-4-B

UNE BELLE TERRE DE 100 ARPENTS dans la paroisse de l'Assomption rang l'Archevêque, sur la rivière, chemin gravé, bien bâtie, en la chauc- pleurs partous, bonne terre jaune et forte avec ou sans rouling, outillage moderne, à une heure de Montréal, à vendre à sacrifice, à un prompt achete- ur. S'adresser à Oscar Foy, L'Assomption, P. Q. 2]-1]-2]-P.01

TERRE A VENDRE.—Chance extraordinaire pour établir une famille de plusieurs garçons. Magnifique ferme de 500 acres de belle terre dont 450 en suie ure, 50 acres en beau bois, terrain un peu ondulés ce qui permet de faire le drainage facile. Cette terre est située dans le nord du Vermont sur le beau Lac Champlain, quelques milles de la frontière, le terrain est en terre forte et glaiseuse, pas de roches et très productif. Très bonnes bâti- ses, 3 maisons, étable de 30 x 170 avec fondation en béton, silos, 7 granges à foin, porcherie, glacière 30 vaches, 6 chevaux, machineries modernes, tracteur avec charrettes et herces, engin de six forces, p. ca à foin, moulin à battre avec souffleur, lieuse à grain et b. d'inde, semoir, chargeur à foin avec 8 chevaux, 4 faucheuses, voitures, harnais, etc. Cette ferme est des mieux situées pour la vente des produits, le lait est expédié à New-York, ce qui assure le plus haut prix. Cette terre peut facilement se diviser en deux ou trois parties sans grand frais. Avant la guerre on avait 100 vaches sur cette terre, à cause de la rareté de la main d'œuvre le nombre de vaches a été réduit. Prix avec rouling et stock complet, \$30,000. Pour plus de détails adressez-vous au propriétaire, P. J. Audet, 3586 Parc Avenue, Montréal, Québec. 2]-1]-2]-P.52

Un homme, ayant été cité comme té- moin dans une affaire en Cour d'assises, fut appelé à son tour pour déposer. —Témoin, lui dit le président, com- ment la querelle s'est-elle engagée? —Voici, dit le témoin, les expressions dont s'est servi le prévenu, mon juge: "Vous êtes un imbécile."

Le président, s'apercevant que le pu- blic riait dit au témoin: —Adressez-vous aux jurés.

AYRESHIRE, VEAUX MALES, provenant d'ex- cellentes laitières, à vendre; prix raisonnables. Séminaire du Sacré-Coeur, Saint-Victor de- Beauce, P. Q. 25]-2]-1]-P.05

A VENDRE.—Une portée de cochons Grand Yorkshire née le 6 avril venant d'une famille de 18 petits, tous beaux types, prix très modérés, chez Louis Asselin, St-Charles, C.6 Bellechasse. 2]-1]-2]-1]-P. 05

A VENDRE.—Il me reste 3 mâles Yorkshire du mois de mars, pesant de 65 à 70 lbs que je vendrais pour \$11.00 et d'autres nés durant avril pour \$10.00, John Tourigny, Bécancour, Co. Nicolet. 18]-4]-2]-1]-P. 05

A VENDRE.—Belle pouliche pur sang de 3 ans, provenant de Sorrento Food et de Mabel Worth ayant un bon record dans les courses. Pour autres informations, s'adresser à Joseph Morin, Boite 13, St-Georges, Co. Beauce, P. Q. 18]-4]-2]-P.05

GARÇONS.—Apprenez à prendre au piège Renards, Chats sauvages et vison avec le concours de ma méthode si facile que n'importe qui réussira merveilleusement en l'utilisant. Instructions concer- nant la grandeur de piège à employer et comment le placer sur la terre, la neige, le printemps, dans l'eau, avec aussi recettes des appâts et odeurs à employer. Le tout envoyé sur réception de \$2.00. Résultats garantis ou votre argent remboursé. C. M. Decker, Huntingdon, P. Q. 2]-2]-2]-1]-P.01

A VENDRE.—10 colonies d'abeilles Italiennes prix \$80.00. S'adresser à Narcisse Demers, St-Christostôme, Qué. 9]-1]-P.05

ABEILLES ET REINES ITALIENNES SELEC- TIONNEES.—Nos Reines sont vigoureuses, prolif- ques et résistantes à la maladie. Nos abeilles sont d'excellentes butineuses et douces. Satisfaction garantie. Non-éprouvées, \$1.15, \$12.00; Non-éprou- vées de choix, \$1.35, \$14.00. D'un an, choisis: \$1.00, \$10.00; Nuelci de 3 cadres: \$5.00, \$35.00; Paquets, 1 lb: \$3.00, 2 lbs: \$5.00. J.-E. Benoit, Ste-Scholastique, P. Q. 9]-1]-2]-1]-P. 57

REINES ITALIENNES PURES 33-54 ABEIL- LES A LA LIVRE.—Après 19 ans de sélection dans les reines d'abeilles nous sommes parvenus à produire des reines de grand choix, belles, prolif- ques et grosses récolteuses de miel. Cette année la mère de nos jeunes reines a été importée du célèbre apiculteur Sectioni, de Milan, Italie, elle peut coûter \$200.00 à une superbe record; les faux bour- dons qui l'ont condont nos reines sont de grande sélec- tion. Prix des reines: 1 à 10, \$1.25; 10 à 25, \$1.15- 25 et plus, \$1.00.

ABEILLES A LA LBS.—Paquets de une livre avec reine, \$3.75 le paquet, deux livres avec reines, \$5.00 le paquet, trois livres avec reines, \$6.50. Le tout garanti en bonne condition, rendu à destina- tion. Faites vos chèques payables au pair, à Y. Saultre, Farnham, Qué. (9-23]-6-138-001

HOLSTEINS Taureau de près de 36 lbs, fils de Avondale Pon- cessé Ache, le meilleur des taureaux, fils de Max Eno Sylvia (race détenant le record mondial). A engendré plusieurs taureaux de l'année, aussi quel- ques vaches. Les mâles de ces sujets, proviennent de Echo Segis Fayne, aussi de Echo King Segis Meilleure lignée. Prix corrects. Sunny Side Stock Farm, Stanstead, P. Qué. X001-1-n.o.

OEUFs ET VOLAILLES A VENDRE. Illustration of a chicken.

COCHETS.—Cochets de 3 1/2 mois provenant d'excellentes poudeuses à vendre à \$1.50; races P.R.E. et Livourne blanches, mêmes lignées que mes poules de "concours de ponte" aussi Wyand- ottes Blanches de mes troupeaux de concours, pas de poulettes à vendre. Wm Carr, St-Agnathe des Monts, Québec. P.05-9]-1]-2]-1]-P. 05

POUSSINS D'UN JOUR des races Plymouth Rock Barré \$20.00 le cent, Rhode Island Rouge \$20.00 le cent, Wyandottes Blanc \$20.00 le cent, Leghorn Blanc \$15.00 le cent, Minorques Noir \$25.00 le cent. Aussi poulettes de 8-10-12 semaines. Prix sur demande. Emile Robillard Lavaltrie, Co Berthier, P. Q. 18]-4]-2]-P.05

OCCASION DANS LES ETOFFES Compens convenables pour robes de dames, oc- casions d'enfants, et chemises pour hommes. Den- tiers styles et couleurs. De gros paquets pour com- mande, d'essai, envoyés pour \$1.00. Satisfaction garantie ou argent remboursé. Adressez vos com- mandes à Lachine Mail Order House, 20e Avenue, Lachine, Qué. 11]-4]-2]-P. 55

AMATEURS DE RADIOS RECHARGEZ VOS FILS SECHES redevien- dront aussi bonnes que neuves pour quelques sous. Sur réception de 50 sous en bon ou mandat de poste nous vous indiquerons le moyen. Commercial Agency Reg'd, Bte Postale 582, Québec. 25]-4]-2]-P. 05

DIVERS

AVOCAT.—Camille Tessier, avocat, 11 Place d'Armes, Chambre 801, Montréal. Téléphone B 2]-4]-4 fa

APICULTURE.—Sur réception d'un bon postal de deux pinacles, j'enverrai un Pannigleur, un couteau à désoperculer, et trois chasse-abeilles, simple sortie, par colis postal, poste payée. Jacques Verret, négociant en fournitures pour les abeilles, Charlesbourg, Qué. 9 et 23]-1]-B

VOULEZ-VOUS RIRE.—Demandes Orsalo du mariage, 10 cents, avec catalogue français; farces monologues, chansons, livres rares, curieux, magie. Edg. Hartman, 4886 Saint-Denis, Montréal, j.n.o.

A VENDRE Appareils pour mettre en conserve: Valeur \$30.00 pour \$15.00. Surtieuses, \$45.00 pour \$20.00. Transplantateurs Master Rapid pour légumes \$12.00 pour \$6.00. Charrue double "Oliver" \$200.00 pour \$100.00. Pour informations, s'adresser à 425]-1]-rue St-Dominique, Québec. 25-9]-1]-P. 55

FAITES 3 LIVRES DE BON BEURRE AVEC UNE, sans produits chimiques. Nous vous indi- querons le procédé sur réception de cinquante sous. Commercial Agency Reg'd, Casier 38, Québec. 9]-4]-2]-1]-P.05

MESDAMES.—Poils et déchets superflus sont en- levés pour toujours par Gynia, produit importé de France. Employé par toutes les actrices. Ecri- vez pour notice gratuite avec attestation. French Beauty Products, Dept. B., boîte postale Times Square, 184 New-York, U.S.A. 9]-1]-4]-2]-1]-P.06

NOUS ACHETONS LA LAINE.—E. V. P. nous écrits questionnant la quantité de laine lavée ou non lavée, blanche ou noire, que vous avez à vendre et la date approximative de la livraison, nous vous donnerons nos meilleurs prix. Ayers Limited, Lachine, Mills, P. Q. 25-9]-1]-P. 95

TOUTURE EN ROULEAU.—\$1.00 le rouleau.—Surface en ardoise \$2.00 le rouleau. C. A. Ransom, 527 Concord Avenue, Cambridge Mass. Dépt. M. 2]-1]-12-6 fa X05

TABAC CANADIEN naturel en feuille des variétés: Connecticut Seed Leaf, Havana, Seed Leaf, Grand Royal, Belgique, Parfum d'Italie, Les Quatre, Quatre Petit Rouge canadien, Quenel, Tabac "Miel", Turc Aromatique, etc., pour liste de prix adressez-vous à J. J. Gareau, St-Roch- l'Assomption, C.6 L'Assomption. 11]-9]-1]-P.05

TRAPPEURS, TRAPPEURS.—Mes méthodes et mes médecines pour prendre les renards au piège sont absolument garanties. Prix modéré. S'adres- ser à M. Ferdinand Couture, South-Durham, C.6 Drummond, P. Q. 9]-1]-4]-2]-1]-P.05

LA LOI POUR TOUS (Suite à la page 488)

DRIT DE PECHE ET PROPRIETAIRES RIVERAINS.—(Réponse à X.1]-Q. Deux cultiva- teurs possèdent chacun une terre que sépare une rivière dans laquelle il y a des petits poissons; cette rivière appartient-elle aux deux voisins, et ont-ils le droit d'empêcher le public d'y faire la pêche? Les propriétaires ont également affaire à un avis défendant de pêcher en face de leur propriété? Est-ce que l'on peut acheter le droit de pêche du gouvernement? Peut-on également, lorsqu'on est propriétaire sur le bord d'une rivière, empêcher le public d'y venir en canaux, soit pour faire la pêche ou pour s'y promener. Il s'agit d'une rivière qui mesure quarante pieds de largeur.

R. Il nous faudrait d'abord savoir si la rivière en question est navigable et flottable; en effet lorsque les rivières sont navigables et flottables, elles appar- tiennent au gouvernement, et sont considérées comme faisant partie du domaine public. Les lacs, les rivières et les cours d'eau non navigables et non flottables qui ont été concédés depuis 1918 sont restés du domaine public. En effet, voici ce que dit l'article 404 du Code civil: "Les biens des municipalités et des autres corporations sont ceux à la propriété ou à l'usage desquels ces corps ont un droit acquis."

Mais s'il s'agit d'une rivière ou d'un cours d'eau non navigable et flottable et dont les terrains avoi- sinants ont été concédés avant 1918, nous croyons que ces rivières appartiennent aux propriétaires riverains. Lorsque, comme dans le présent cas, il s'agit de deux propriétaires qui sont situés de chaque côté de la rivière, ces propriétaires sont sem- blablement un droit de pêche sur la rivière, jusqu'à une ligne imaginaire que l'on suppose tracée au milieu de la rivière.

Nous croyons que dans le cas des rivières non navigables et flottables, les riverains peuvent empêcher toutes personnes d'y faire la pêche ou même d'y passer en canaux en autant qu'ils s'en- tendent ensemble pour faire défense. En effet, si les propriétaires riverains n'ont des droits que jusqu'à la limite qui traverse le milieu de la rivière, et que ceux d'un côté seulement défendent la pêche ou le passage, le public peut pêcher de l'autre côté de la rivière sans inconvénient.

C'est là une opinion que nous croyons fondée, bien que nous n'ayons pas sous les yeux de juris- prudence à ce sujet. Il reste donc à notre correspon- dant à se rendre compte, avec les renseignements que nous venons de donner du fait que la rivière est ou non navigable et flottable, ce qui est essentiel pour établir le droit des propriétaires riverains.

ENTRETIEN DE CHEMINS ET DOMMAGES.—(Réponse à P. A.]-Q. Dans une certaine municipalité il est très difficile de faire entretenir les chemins, spécialement l'hiver. Un contribuable s'est adressé au conseil municipal pour faire répa- rer un certain chemin de front et une route à la charge d'un entrepreneur. Le conseil a renvoyé le contribuable à l'inspecteur municipal, et les inspecteurs ont répondu que si ce contribuable avait besoin de réparer ce chemin pour transporter son bois, il devait le faire à ses dépens. Comment doit faire ce contribuable pour obtenir des chemins en bon état? Peut-il poursuivre la municipalité pour les dommages que lui cause le mauvais état des chemins?

R. Une corporation municipale, que les chemins municipaux soient par les contribuables, par alle- ments, ou par un entrepreneur, est responsable des dommages qui peuvent survenir aux personnes qui passent dans le chemin public qu'elle est obligée de maintenir en bon état de réparation, sous peine

d'amende. Voici d'ailleurs ce que dit l'article 453 du Code municipal qui nous paraît très clair, et qui peut trouver son application dans l'espèce, s'il se produit des dommages aux chevaux et aux voitures d'une personne passant dans la municipalité.

ARTICLE 453, C. M.—"Toute corporation est obligée de faire tenir les chemins, ponts, cours d'eau et trottoirs qui sont sous sa direction, dans l'état requis par la loi, les procès-verbaux et les règlements qui les régissent, sous peine d'une amende n'excedant pas vingt piastres pour chaque infraction."

"Elle est en outre responsable de tous les dom- mages qui résultent du défaut d'exécution de ces procès-verbaux, règlements ou dispositions de la loi, sauf son recours contre les contribuables en défaut, selon le cas."

"Si le chemin, le pont ou le cours d'eau est sous la direction de plusieurs corporations sont soli- dairement obligées de faire tenir ce chemin, pont ou cours d'eau, dans l'état requis, sous les mêmes pénalités et responsabilités."

"Mais nulle action en dommages ou pénale n'est intentée contre telle corporation, à moins qu'un avis de quinze jours par écrit, de telle action n'ait été donné au secrétaire-trésorier de la corpo- ration." Ce avis peut être signifié par lettre recommandée.

"Cependant, si la corporation répare tel chemin, pont, cours d'eau ou trottoir, avant l'expiration du délai mentionné dans l'avis, elle ne peut être poursuivie pour la pénalité, mais elle est respon- sable des frais d'avis."

"Si tous les chemins, ponts, cours d'eau ou trot- toirs municipaux, ou une partie d'eux, à la charge des contribuables et situés dans la muni- cipalité locale sont mis à la charge et aux frais de la corporation en vertu des dispositions du pré- sent code ou autrement, toutes les obligations imposées aux contribuables, relativement à ces chemins, ponts, cours d'eau ou trottoirs, ou parties d'eux, même avant cette modification, sont assumées par la corporation."

CLOTURE DE LIGNE.—(Réponse à A. K.]-Q. Mon voisin possède une terre entièrement défrichée. De mon côté il n'y a que dix acres de ma terre qui soient en culture; le reste sert à pacca- ger mes animaux. J'ai fait la clôture qui paraissait m'appartenir mais mon voisin a des clôtures qui ne sont pas suffisantes pour empêcher mes animaux de passer chez lui et il menace de mener mes ani- maux à l'enclos public, s'ils passent sur sa terre; l'avez-vous véritablement mon voisin de mettre sa clôture dans un bon état de réparation, mais il ne s'en est pas même occupé. Suis-je obligé de répa- rer la clôture de mon voisin ou puis-je l'obliger à faire ce travail s'il néglige de se rendre à ma demande?

R. Le code civil ne fait pas de différence entre une terre en culture et une terre qui ne l'est pas, il considère que l'obligation de clore les héritages entre voisins est une obligation de tous les jours, c'est-à-dire qu'elle existe tous les jours et l'article 505 du Code civil qui crée cette obligation se lit comme suit: "Tout propriétaire peut obliger son voisin à faire par moitié ou à frais communs, entre leurs héritages respectifs, une clôture ou autre espèce de séparation suffisante suivant l'usage, les coutumes et la situation des lieux."

Il faut donc interpréter l'article ci-dessus en se basant sur les règlements municipaux s'il en existe ou sur les procès-verbaux qui déterminent quelles sont les obligations des propriétaires voisins. Lors- qu'il n'existe aucun règlement ou procès-verbaux de cet espèce, il faudra donc en revenir à l'usage des lieux. S'il est généralement convenu dans la muni- cipalité ou demeure notre correspondant que seuls les voisins de terre en culture dont tenus de cons- truire des clôtures entre-eux, peut-être notre cor- respondant n'aurait-il pas le droit de forcer son voisin à reconstruire sa clôture. Nous croyons que pour mettre fin à tout embarras et à tout conflit entre les deux intéressés, il serait bon de soumettre le cas à l'inspecteur agraire de l'arrondissement, qui possède le pouvoir de régler les différends entre voisins, en ce qui concerne les clôtures de terres. L'autorité de l'inspecteur agraire se base sur l'article 202 du Code municipal dont nous donnons le texte ci-dessous.

Article 202 C.M.—"L'inspecteur agraire de l'ar- rondissement, à la requête écrite ou verbale de "tout propriétaire ou occupant qui demande la "construction, réparation ou des travaux d'entre- tien d'une clôture de ligne entre son terrain et celui de son voisin, en vertu de l'article 505 du Code civil, doit se rendre sur le lieu de ces terrains ou, après avoir entendu les parties intéressées, noti- fiées à cet effet par avis spécial de trois jours, et examiné les travaux à faire, il ordonne à toute partie en défaut, qu'elle soit plaignante ou non, de construire ou réparer sa clôture de ligne de manière qu'elle soit bonne et solide, dans le délai qu'il détermine. Ce délai doit être le plus court possible."

"La sentence doit être par écrit. L'original est déposé dans les archives de la corporation, et toute partie intéressée peut en avoir une copie certifiée par l'inspecteur."

PARTAGE DE SUCCESSION.—(Réponse à M. A.]-Q. Un jeune homme est mort majeur et célibataire; comme il n'avait pas de testament, et qu'il possédait encore un père, et des frères et sœurs comment doit se partager sa succession? Lorsqu'il possède des assurances et qu'il n'y a pas de bénéficiaire de nommer à qui va le montant de ces assurances?

R. La succession doit se diviser en deux parties égales entre le père et les frères et sœurs d'une personne qui est décédée sans testament et c'élitataire. Voici ce que dit l'article 626 du Code civil qui nous paraît régler le cas.

ARTICLE 626 C.C.—"Si quelquel'un, mort sans époux successible ou postérité, laisse son père et sa mère et aussi les frères ou sœurs, ou des neveux ou nièces au premier degré, la succession se divise en deux parties égales dont l'une est dévolue au père et à la mère qui la partagent entre eux, et l'autre aux frères et sœurs, ou neveux et nièces du défunt d'après les règles prescrites dans la section sui- vante."

Tous les biens mobiliers et immobiliers de la suc- cession devront légalement être distribués entre le père et les frères et sœurs, de la manière suivante: Supposons que la succession soit de \$1000.00, le père du fils-décédé aura droit à la moitié de la succession, soit \$500.00 et les frères et sœurs se partageront également l'autre \$500.00, c'est-à-dire l'autre moitié de la succession par parts égales; s'ils étaient cinq, ils auraient donc droit chacun à \$100.00, toujours en supposant que le total de la succession est de \$1000.00.

Quant aux polices d'assurances, elles se partagent de la même manière, lorsque le capital de la police est payable aux héritiers légaux, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de bénéficiaire de nommé dans la dite police, mais s'il y a un bénéficiaire, le montant total de cette assurance lui revient, sans partage avec qui que ce soit.

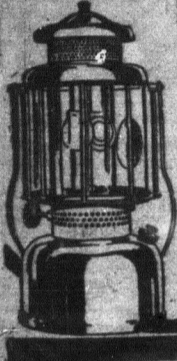
(Suite à la page 482)

FORCE DE 300 CHANDELLES

A meilleure lumière pour la ferme et pour usage général à l'extérieur. Il ne faut pas la confondre avec les lanternes à gazoline ordinaires. S'allume avec une allumette. S'éteint en tournant la valve. La

Coleman Quick-Life

avec réflecteur est vingt fois plus brillante que la lanterne à pétrole ordinaire. Eclaire parfaitement par tous les vents et démontre sa supériorité dans les plus fortes crages. A l'épreuve de la pluie et des insectes. La lumière ne peut jamais être trop haute. Pas de mèche, pas de fumée, pas de saleté, pas de graisse, pas d'odeur. Aucun danger de la ren-



verser sans dessus dessous. Des milliers en usage partout. Donne satisfaction complète. Tous les marchands vendent les lanternes et les lampes Quick Life. Si le vôtre ne peut vous la fournir, adressez-vous à Dépt.

The Coleman Lamp Co., Ltd. Queen St. East & Davies Ave. Toronto, Ont.

Fabrication Canadienne

LAINES

Vingt-cinq millions de livres de laine ont déjà été vendues par l'Association même des producteurs de laine

La Coopérative Canadienne des Producteurs de laine

Expédiez "Collect" à la Succursale la plus rapprochée

CENTRE DE COLLECTION A

Antigonish, N.-E. Maple Creek, Sask. Truro, N.-E. Lethbridge, Alta. Charlottetown, I.P.E. Calgary, Alta. Fredericton, N.-B. Lacombe, Alta. Kamloops, C.-B. Edmonton, Alta. Cranbrook, C. B. Vermilion, Alta.

SUCCURSALES ET ENTREPOTS

Weston, Ont. Portage la Prairie, Man. Lennoxville, P. Q. Régina, Sask. Carleton Place, Ont.

BUREAU CHEF: 217 Bay Street.

TORONTO, CANADA Demandez nos brochures

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 22 juillet 1925, des soumissions pour les réparations et améliorations à faire au quai de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski, P. Q. Lesdites soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et portées sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour améliorations au quai, Pointe-au-Père, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice de la St. Lawrence Power, Rimouski, P. Q.; édifice du bureau de poste, Québec, P. Q.; Station Postale "H", Montréal, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste de la Pointe-au-Père, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministère des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 30 juin 1925. 8201

LA LOI POUR TOUS

(Suite de la page 486)

ASSURANCES DE PAROISSE.—(Réponse à N. B.)—Q. Un contribuable fait partie d'une assurance de paroisse, et il a démolé la maison assurée pour en construire une autre sur les mêmes fondations; doit-il aviser la société du changement survenu dans sa bâtisse? Les règlements de la société sont à l'effet que l'assuré doit faire estimer l'ouvrage qu'il a fait sur sa bâtisse, dans le cas d'amélioration, et payer un surplus en proportion de la plus-value qu'il a donnée à sa maison?

R. Le règlement qui oblige l'assuré à déclarer à l'assurance la plus-value donnée à sa propriété trouve sûrement son application, lorsqu'une bâtisse est démolie et reconstruite de nouveau. Il n'y a pas de doute que la maison reconstruite vaut plus que l'ancienne, et que si l'assuré veut être protégé pour cette plus-value, il doit en donner connaissance à la société.

PASSAGE CHEZ AUTRUI.—(Réponse à P. A. B.)—Q. Un individu possède des voitures sur un terrain appartenant à une compagnie, et pour transporter ses voitures chez lui il est obligé de passer chez un voisin, le voisin a averti le propriétaire des voitures de transporter celles-ci dans un certain délai, c'est-à-dire avant que la semence soit faite, mais celui-ci n'en a rien fait, croyant que les semences commencent plus tard qu'elles ne l'ont été réellement. Le chemin par où le propriétaire des voitures devait passer est ouvert au public depuis 13 à 15 ans. Quels sont les droits de notre correspondant?

R. Lorsqu'un chemin est ouvert au public pendant un délai de dix ans, et que le propriétaire a démontré d'une façon évidente par sa manière d'agir qu'il a renoncé au fond de ce chemin, la prescription peut avoir son cours, et le chemin devient chemin public, sans que le propriétaire puisse après ce délai réclamer la propriété. Mais si un propriétaire laisse, par simple tolérance et tout en gardant ses droits de propriétaire le public passer chez lui, il peut fermer ce chemin quand bon lui semblera, sans que personne puisse réclamer aucun droit de passage. Ceci nous paraît être le présent cas, c'est-à-dire que nous croyons être en face d'un chemin de tolérance. Il est donc évident alors que le propriétaire peut fermer ce chemin au public, et spécialement à notre correspondant. Et comme notre correspondant ne peut se réclamer du cas d'enclave, parce qu'il n'est ni propriétaire ni locataire du terrain avec lequel il veut communiquer; il devra donc s'entendre à l'amiable avec le propriétaire du terrain, s'il ne veut pas être obligé de suivre une autre route, qui lui rend le transport de ses voitures plus dispendieux.

TRAVERSE DE CHEMIN PUBLIC.—(Réponse à J. A. B.)—Q. Dans un village, le conseil municipal a-t-il le droit de permettre aux autorités la construction du trottoir pour traverser le chemin principal, lorsque ce chemin est déclaré route régionale. Le conseil a-t-il le droit d'en construire sur les chemins qui ne sont pas routes régionales?

R. La construction de traverse sur les chemins régionaux entretenus par le gouvernement ne nous paraissent possibles que si le département de la voirie y consent. Mais lorsqu'il s'agit d'un chemin régional, c'est-à-dire d'un chemin municipal, l'article 411 du Code municipal autorise la municipalité à faire amender ou abroger des règlements pour la construction de telles traverses. Nous citons ici de l'article 411 ainsi que l'article 412 qui le complète.

ARTICLE 411 C. M.—"Toute corporation locale peut faire, amender ou abroger des règlements pour faire et entretenir, à ses frais, pour le tout ou pour partie, des trottoirs, traverses ou canaux souterrains."

L'article 525 est applicable, mutatis mutandis, quand un règlement a été adopté en vertu du présent article.

ARTICLE 412 C. M.—"Toute corporation locale peut aussi faire, amender ou abroger des règlements:

"1. Pour obliger les propriétaires de terrains situés sur des chemins appartenant à des syndicats de chemins à barrières, sur des chemins municipaux ou autres, ou sur des places publiques dans toute la municipalité ou dans une partie seulement de la municipalité, à faire et entretenir sur ces chemins ou places publiques adjacents à leurs propriétés, des trottoirs en bois, en pierre ou autre matière déterminés;

"2. Pour obliger tels propriétaires à faire et à entretenir des canaux souterrains vis-à-vis de leurs propriétés respectives, ainsi que des traverses d'un côté du chemin de ou la rue à l'autre;

"3. Pour déterminer la manière de faire ou d'entretenir ces trottoirs, ces traverses ou ces canaux; et même les faire aux frais de la corporation, conformément à l'article 411, ou par répartition sur une partie de la municipalité."

"4. Pour faire enlever la neige des trottoirs aux frais de la corporation ou par répartition sur une partie de la municipalité."

REPETITION DE L'INDU.—(Réponse à E. R.)—Q. J'ai un droit de rémérer sur une terre. Comme cette terre devait être vendue par le conseil de comté pour les taxes, et cela à deux reprises, j'ai payé ces taxes. Trouvant ces taxes trop élevées, j'ai demandé un détail au secrétaire de la corporation, et j'ai constaté alors que j'avais payé le double de la somme que j'aurais dû payer. Ai-je le droit de me faire rembourser par le conseil municipal? Les livres du secrétaire font foi de mes prétentions.

R. Il est assez difficile de demander le remboursement lorsqu'un individu paye au conseil municipal les taxes pour un autre, alors qu'il est lui-même porté au rôle d'évaluation. Cependant, nous croyons que le conseil municipal ne peut pas percevoir un montant plus élevé que ce qui lui est dû, sans tomber sous le coup des articles 1047 et suivants du code civil. Ces articles établissent le droit de celui qui paye par erreur à se faire restituer la somme qu'il a ainsi payée. Voici en effet ce que disent les articles 1047 et 1048 dudit Code.

Article 1047 C.C.—"Celui qui reçoit par erreur le droit ou de fait, ce qui ne lui est pas dû, est obligé de le restituer; et s'il ne peut le restituer en nature, d'en payer la valeur."

"Si la personne qui reçoit est de bonne foi, elle n'est pas obligée de restituer les profits qu'elle a percus de la chose."

Article 1048 C.C.—"Celui qui paie une dette sans en croyant étonnement le débiteur a droit de répétition contre le créancier."

Néanmoins ce droit cesse lorsque le titre a été d'une bonne foi antécédente ou est devenu sans effet par suite du paiement; sauf le recours de celui qui a payé contre le véritable débiteur."

CAS DE FRAUDE.—(Réponse à M. X. L.)—Q. Des cultivateurs ont acheté un instrument agricole, avec la condition qu'ils en feraient l'essai

pendant un certain temps. Si l'acheteur reconnaît l'utilité de la machine, il devrait signer des billets pour en régler le prix. Or, l'agent qui avait pris la commande signait lui-même les billets au nom de son client, et les fit parvenir à la compagnie. La compagnie réclame aujourd'hui paiement de ces billets à l'acheteur. L'acheteur est-il obligé de payer lesdits billets?

R. Il est évident que l'acheteur n'est pas obligé de payer des billets sur lesquels sa signature est forgée. D'autre part, il peut être obligé de payer le prix de vente de la machine, s'il a gardé celle-ci pendant un espace de temps tellement long que celui-ci dépasse de beaucoup les délais qui lui étaient donnés par la compagnie pour faire l'essai de la machine.

D'un autre côté, si notre correspondant est encore dans les délais pour retourner la machine, et qu'il n'en veut pas, il peut certainement aviser la compagnie qu'il refuse de payer le prix de vente, et en même temps, aviser celle-ci qu'elle devra reprendre possession de l'instrument aratoire qu'il possède à l'essai.

Dans tous les cas, si le vendeur persiste à réclamer le paiement des billets, l'acheteur peut refuser ce paiement, attendu qu'il n'a pas apposé sa signature sur lesdits billets, tel qu'on le prétend. Il serait aussi loisible à notre correspondant de prendre des procédures au criminel contre l'agent qui, en signant des billets au nom d'un autre, a commis le crime de faux.

VENTE PAR LE CONSEIL DE COMTE.—(Réponse à M. V.)—Q. Un individu a emprunté une somme d'argent et a consenti à son prêteur un acte de vente à rémérer; l'emprunteur a vendu la propriété avec les mêmes charges ou obligations, du réméré. L'acheteur a vendu à son tour à une tierce personne toujours avec les mêmes obligations. Les acheteurs qui ne sont succédés n'ont pas rempli leurs obligations à l'égard du prêteur de sorte que l'emprunteur, pour éviter la déchéance de rémérer, a laissé vendre la propriété pour les taxes par le conseil de comté et l'a rachetée en 1922. Ce dernier a obtenu un titre définitif en 1925 par le conseil de comté. Or, en 1922, c'est-à-dire avant la vente par le conseil de comté, le premier acheteur avait acquis par acte de vente la coupe de bois sur le même lot dont il était propriétaire et cela à perpétuité.

L'acheteur auquel le conseil de comté a adjugé le lot devient-il propriétaire de la coupe de bois ou si elle reste au premier acheteur de la propriété dont il est question ici?

R. Nous ne comprenons pas bien pourquoi le prêteur, acheteur dans la vente à rémérer, a voulu éviter une action de déchéance de rémérer, puisqu'il nous paraît être à son avantage d'attendre l'expiration de délai pour rémérer, et puisqu'il devient propriétaire irrévocable de la chose vendue si le vendeur ne fait pas valoir son droit dans les délais fixés dans l'acte. En tout cas, il est clair que dans la vente à rémérer l'emprunteur n'a pu céder à l'acheteur que ce qu'il possédait au moment de la vente.

Pour mieux nous expliquer, si le vendeur, dans l'acte à rémérer, avait déjà vendu la coupe de bois sur son terrain, et que cette vente de la coupe de bois a été dûment enregistrée, il est clair que l'acte de vente à rémérer ne pouvait s'étendre sur la coupe du bois.

Or, toujours en supposant l'acte de vente de la coupe du bois enregistré, l'acte de vente par le conseil de comté transmet-il au propriétaire du lot, la coupe du bois dont il est question ici? Nous ne le croyons pas, parce que l'article 745 du Code municipal déclare que la vente faite par le conseil de comté confère à l'adjudicataire tous les droits du propriétaire primitif; or, il appert que le propriétaire primitif ne possédait pas la coupe de bois et d'autre part, il est également certain que si le conseil de comté avait vendu la coupe de bois avec le lot, il aurait fait une vente de la chose d'autrui, et cette vente est radicalement nulle.

Il nous paraît donc que l'adjudicataire du lot en question a pris le lot tel quel était, c'est-à-dire tel que le possédait le propriétaire désigné au rôle d'évaluation c'est-à-dire avec toutes les diminutions subies jusqu'au moment où la vente a été faite, sous l'autorité du conseil de comté.

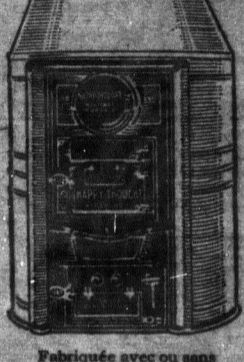
Il nous paraît ici que le second acheteur est demeuré propriétaire de la coupe du bois, puisque l'on considère la vente de la coupe du bois comme la vente d'une chose inamovible, c'est-à-dire la vente d'un droit réel conféré au tiers du propriétaire. Nous ne croyons pas que ce droit de propriétaire soit effacé par le décret puisque l'article 745 du Code municipal se contente de dire que la vente faite par le conseil de comté purge l'immeuble des privilèges, des hypothèques seulement qui affectent le lot vendu.

Peut-être, l'acheteur dans la vente à rémérer, pourra-t-il faire valoir ses créances contre le propriétaire de la coupe du bois, étant donné que celui-ci n'a pas rempli les obligations que lui impose l'acte de vente à rémérer. Mais nous avons des doutes sur ce dernier droit de l'acheteur, bien que nous n'ayons pas lu l'acte de rémérer.

L'Economie de combustible est égale au prix de la "Happy Thought-Allcast"

Sept caractéristiques distinctes font des Fournaises "Happy Thought-Allcast" les appareils de chauffage les plus économiques connus:

- 1 Fabrication en fonte lourde. Pas de fuite de gaz, grâce à leur assemblage à rainure et languette.
2 Grille à barreaux spéciaux, permettant à une quantité d'air maxima de traverser la flamme. D'où, combustion intégrale.
3 Soufflerie mêlant l'air chauffé à la fumée et aux gaz, lesquels sont consommés au lieu de s'échapper.
4 Distribution uniforme de l'humidité, grâce à un vaste Bassin à Vapeur hygiénique.
5 Système de circulation de l'air chaud qui attire l'air froid des diverses pièces, le chauffe, le purifie, l'humidifie, et l'envoie aux chambres.



Fabriquée avec ou sans tuyauterie

FABRIQUE A BRANTFORD-CANADA-PAR

HAPPY THOUGHT POELES-FOURNAISES

Happy Thought Foundry Co. Ltd. Brantford, Canada. Veuillez me donner d'autres renseignements sur la Fournaise "Happy Thought" et le nom du dépositaire le plus proche de mon domicile. Nom Adresse

DOMMAGES.—(Réponse à J.-E. P.)—Q. Je possède un bœuf enregistré et mon deuxième voisin possède aussi des vaches enregistrées de la même race. Ce voisin peut-il me faire payer des dommages, si mes bœufs ou ses vaches viennent à se blesser? Il est évident que pour faire payer des dommages, il faut être en mesure de déterminer quels sont ces dommages.

En vertu de la loi générale indiquée aux articles 1053 et suivants du Code civil, et spécialement à l'article 1055 C. C.—"Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé, soit qu'il fût sous sa garde ou sous celle de ses domestiques, soit qu'il fût égaré ou échappé."

Il est donc évident que la responsabilité légale existe, comme nous l'avons fait voir au début de cette réponse, mais il faudrait prouver en quoi le passage des animaux d'une terre à l'autre cause des dommages au propriétaire chez qui ils passent.

Cependant, il peut se faire que des dommages se produisent comme il a été jugé dans une cause de chevaux, mais nous ne sommes pas de jurisprudence exactement semblable à celui que nous soumet notre correspondant.

(Suite à la page 487)

DO NOT TRUST TO LUCK! La Malchance n'est souvent qu'une appellation polie de "l'insouciance." Une police d'assurance-vie de la Great-West est le frein le plus efficace à appliquer aux dépenses inutiles. Great-West Life COMPANY

nomie de com-
le est égale au
de la "Happy
ught-Allcast"

istiques distinctes font des Four-
y Thought-Allcast" les appareils de
plus économiques connus:

on en fonte lourde. Pas de fuite de
à leur assemblage à rainure et

barreaux spéciaux, permettant à une
d'air maxima de traverser la flamme.
tion intégrale.

mélant l'air chauffé à la fumée et
lesquels sont consommés au lieu de

ion uniforme de l'humidité, grâce à
Bassin à Vapeur hygiénique.

de circulation de l'air chaud qui attire
des diverses pièces, le chauffe, le puri-
fie, l'humidifie,
cti le renvoie aux
chambres.

6 On les
chauffe
également bien
avec du coke, de
charbonneau, de
l'anthracite, du
bois, ou tout
autre combusti-
ble.

7 Un jour
suffit à l'in-
stallation, qui
est d'e coût
minimum.

Envoyez-nous,
désaujourd'hui,
le coupon qui
vous apportera
la brochure
intitulée "L'Air
Chaud, Chauf-
fage Idéal pour
la Maison."

avec ou sans
sauterie

DE A BRANTFORD-CANADA-PAR

THOUGHT
COMPANY LIMITED
FOURNAINES

Thought Foundry Co. Ltd.
d, Canada. 61F

me donner d'autres renseigne-
sur la Fournaise "Happy
" et le nom du dépositaire le
the de mon domicile.

B.F.

8.—(Réponse à J.-E. P.)—Q. Je
f enregistré et moi n desirais voir
es vaches enregistrées de la même
peut-il me faire payer des domma-
if ou ses vaches viennent à passer?
lent que pour faire payer des dom-
tre en mesure de déterminer quels
ages.

la loi générale indiquée aux articles
s du Code civil, et spécialement à
C.—"Le propriétaire d'un animal
du dommage que l'animal a causé,
ou sa garde ou sous celle de ses
it qu'il fût égaré ou échappé.
vident que la responsabilité légale
nous l'avons fait voir au début de
mais il faudrait prouver en quoi le
maux d'une terre à l'autre comme des
propriétaire chez qui ils passent.
pent se faire que des dommages so-
me il a été jugé dans une cause de
nous ne connaissons pas de jurin-
ement semblable à celui que nous
correspondant.

uite à la page 487)

LUCK!

appellation polie
ne police d'assu-
West est le frein
ier aux dépenses

West
e COMPANY

Achetez à votre Coopérative

"INSECTICIDES"

Les meilleurs qui se fabriquent

Vert de Paris	33 la lb
Arséniate de plomb-poudre	34 "
Bouillie bordelaise empoisonnée.....	25 "
Bouillie bordelaise	22 "
Bouillie soufrée-poudre.....	25 "
Vitriol bleu	08½ "

Ces prix comprennent l'emballage de 1 lb. Réduction
considérable pour emballage de 25, 50 et 100 lbs.

FRET PAYÉ SUR TOUTE

Commande de 25 lbs et plus

"TÔLE GALVANISÉE"

Unie ou Ondulée

Profitez des importations que nous faisons pour vous. Placez
votre commande immédiatement.

Donnez-nous les dimensions de vos bâtiments et nous vous
donnerons le prix exact pour la tôle, clous, etc., le tout expédié
à votre station.

Tôle ondulée anglaise No 28, \$5.20 le 100 pieds carrés.

Tôle unie "Queen's head" No 26, \$7.10 le 100 lbs.

Nous avons toutes les gran-
deurs et pesanteurs et toutes les
variétés.

FICELLE D'ENGERBAGE

Employez une ficelle garantie quant à sa force,
sa longueur et sa pesanteur. Cette ficelle est fabri-
quée sous le nom de "FÉDÉRÉE".

Prix:

Pure Manille, 650 pieds,
(grosses boules)

16½ c. la livre.

Le fret est payé sur toute commande de 200 livres
et plus.

Nous garantissons la ficelle sous tout rapport;
sinon, nous vous rembourserons.

ADRESSEZ TOUTE COMMANDE A

Coopérative Fédérée de Québec,
Ste-Rosalie Jct. (Bagot)

Papiers à Couverture

Nos papiers marques "FÉDÉ-
REE" "CC" et "MIKA" sont
des plus durables.

\$1.60 à \$2.75 le rouleau

Nous avons aussi les papiers
à lambris de toutes sortes. Voyez
nos prix détaillés dans le même
journal.

Satisfaction garantie. Echan-
tillons envoyés sur demande.

CLÔTURE de BROCHE "FÉDÉRÉE"

Insurpassable pour sa durée et sa résistance.

Vous épargnez en plaçant vos commandes à la Coopérative.

EXEMPLE:

Clôture pesante, No 540.0; 33c la perche, fret payé.

Demandez nos listes complètes.

Peintures "Fédérée"

Faites d'ingrédients les plus purs
Vous épargnez au moins \$40.00
sur chaque achat de \$100.00.

EXEMPLE:

Peinture pour maison, intérieur
et extérieur en canistre de 1 gallon
\$3.45 le gallon.

Peinture à grange, rouge, en canis-
tre de 5 gallons, \$1.60 le gallon.
Blanc de Plomb pur, étiquette du
gouvernement, \$13.50 le cent lbs.

Nous payons le fret sur toute
commande de \$25.00 et plus.

Demandez-nous nos listes et
cartes de couleurs complètes.

"CRIBLURES DE BLÉ"

De qualité supérieure

Prix au Char

Moulues, en poches neuves	\$30.00 la tonne
Moulues, en poches usagées	29.00 "
Non moulues, en grenier	25.00 "

f. a. b. Montréal

Demandez nos prix pour livraison à votre Station.

- Nous vous garantissons toutes nos marchandises -

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

114, RUE ST-PAUL-EST, MONTRÉAL

LE MARCHÉ

PRIX PAYES

THE MARKET

SEMAINE FINISSANT LE 4 JUILLET 1925

WEEK ENDING JULY 4th 1925

PRODUITS DIVERS

BEURRE

Spécial pasteurisé.....	36 1/4c
No 1 pasteurisé.....	36 1/4c
No 1.....	35 1/4c
No 2.....	34 1/4c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
Spécial.....	21 1/4c	Spécial.....	21 7/8c
No 1.....	21 1/2c	No 1.....	21 5/8c
No 2.....	20 1/2c	No 2.....	20 5/8c

Oeufs, (Montréal)		Eggs.	
Frais spéciaux.....	40c	doz.	
Frais extras.....	35c	"	
Frais premiers.....	32c	"	
Frais seconds.....	29c	"	
Oeufs, (Québec)		Eggs.	
Spéciaux.....	40doz		
Extras.....	36 "		
Premiers.....	32 "		
Seconds.....	30 "		
Fèves,		Beans	
Blanches } No. 1 } Triées à la main			
White } No. 2 } Hand Picked 4 1/4c lb			
Sucre d'érable.	Maple Sugar.		
	Pains Gros		
	1 lb. pains		
Choix.....	14c	13c la lb	
No 1.....	13c	12c "	
No 2.....		10 1/2 "	

Sirop d'érable.		Maple Syrup	
En canistre de 1 gallon impérial		In cans of 1 gallon (imperial)	
Choix.....	\$1.65 gall.	No 1.....	1.50 "
No 2.....	1.30 "	No 2.....	1.10 "
En barils (non retournables de 5 gal. ou plus)		In barrels of 5 gallons or more	
Choix.....	\$1.45 gall.	No 1.....	1.30 "
No 1.....	1.30 "	No 2.....	1.10 "
En canistres et barils (retournables), 5 gallons et plus		In cans and barrels (returnable), 5 of 5 gallons or more	
Choix.....	\$1.35 gall	No 1.....	1.20 "
No 1.....	1.20 "	No 2.....	1.00 "

Laine		Wool	
Lavée No 1.....	37c la lb		
Lavée No 2.....	32c "		
Non lavée No 1.....	24c "		
Non lavée No 2.....	20c "		
Peaux		Hides	
Moins de 50 lbs.....	10 1/2c la lb		
Peaux de boeufs plus de 50 lbs	9c "		
Peaux de taureaux, pesantes.....	6 1/2c "		
Peaux de veaux de lait.....	18c "		
Peaux d'agneaux.....	\$1.25 à \$2.25		
Peaux de chevaux.....	\$2.25 à \$3.50		

VOLAILLES VIVANTES

Poules		POULETS DU PRINTEMPS	
No 1.....	27c la lb.	Choix.....	40c la lb
No 2.....	25c la lb.	No 1.....	36c "
No 3.....	23c la lb.	No 2.....	31c "
Vieux coqs.....	16c "		
Lapins vivants.....	15c "		
Pigeons vivants (couple).....	40c "		

Toutes les expéditions de volailles doivent être faites à Montréal, 114 rue St-Paul-Est, et non pas à Québec.

ANIMAUX ABATTUS

Veaux		Dressed Calves		Moutons		Sheep	
	Engraisés au lait	Milk feed.		No 1.....	12c la lb		
Choix.....	11c	1a lb		No 2.....	11c "		
No 1.....	9c	"		No 3.....	10c "		
No 2.....	8 1/2c	"					
No 3.....	7 1/2c	"					
No 4.....	7c	"					
Seigle d'Automne		Fresh Pork					
\$2.00 par 48 lbs	Sacs en jute 15c. Fab.	No 1, 99 à 140 lbs.....	19c la lb				
	Ste-Rosalie.	No 2, 140 à 175 lbs.....	18c "				
		No 3, 175 à 225 lbs.....	16c "				

Les exp.d'animaux abattus doivent être faites à 114, rue ST-PAUL-EST, Montréal.

ANIMAUX VIVANTS

Bouvillons		Steers		Moutons		Sheep	
Extra choix—Selected.....	7 1/2c la lb	No 1.....	6c la lb				
Choix—Choice.....	6 1/2c "	No 2.....	5c "				
No 1.....	5 1/2c "	No 3.....	4c "				
No 2.....	4 1/2c "						
No 3.....	3 1/2c "						
No 4.....	2 1/2c "						
Vaches Taures Toureaux							
Extra choix.....	6 1/2c... 7 1/2c...						
Choix.....	6c... 7c...						
No 1.....	5c... 6c...						
No 2.....	4 1/2c... 5c...						
No 3.....	4c... 4c...						
No 4.....	3c... 4c...						
No 5.....	2c...						
Taurailles, No 1.....	3c 1/2						
Veaux De lait Soignées d'herbe							
Choix.....	8c						
No 1.....	7c... 5c...						
No 2.....	5 1/2c... 4 1/2c...						
No 3.....	4 1/2c... 3 1/2c...						
Agneaux		Lambs					
Choix.....	14c la lb						
No 1.....	13c "						
No 2.....	12c "						

Les activités de la Coopérative Fédérée (Suite de la page 477)

Roberval.—Le dimanche, 7 juin, à 3 heures de l'après-midi, nous avons rencontré à Roberval le bureau de direction de cette coopérative locale qui a déjà opéré pour plusieurs milliers de dollars d'affaires depuis son affiliation à la Coopérative Fédérée. Le nombre de membres va toujours croissant, et nous avons lieu d'attendre de cette coopérative des résultats constants.

Chambord.—Le dimanche, 7 juin, à 7 heures du soir, à la demande expresse de quelques cultivateurs de cette paroisse, nous avons tenu une réunion à laquelle au moins une centaine de personnes assistaient; tous sont intéressés à organiser une coopérative locale laquelle, nous n'en doutons pas, sera bientôt formée.

Ce district important et prospère est sous la direction de M. Eug. Quellet, propagandiste de la Coopérative Fédérée de Québec.

DANS PORTNEUF

A Sainte-Anne-de-la-Perade, les membres de la coopérative locale ont tenu leur réunion, le 5 juin, à la demeure de M. Théodore Dion, cultivateur. Au moins soixante personnes y ont pris part.

Il ne fut pas question de convaincre les cultivateurs de l'opportunité d'organiser une coopérative locale dans leur paroisse, ceci était déjà accompli. Aussi ces coopérateurs étaient-ils très anxieux de connaître les possibilités que leur offrirait leur coopérative locale dans la vente de leurs agneaux et de leurs volailles vivantes. Ils insistèrent, séance tenante, pour que M. Abel Raymond s'occupe, dès cette année, de la vente de leurs produits de basse-cour qu'ils ont toujours vendus à un prix ridicule jusqu'ici.

Otéissance militaire.

Il pleuvait à verse pendant une revue. Un jeune soldat demande à son sergent la permission de chercher un abri dans un établissement voisin.

—Impossible, dit le sergent, que si vous regardez l'enseigne de l'établissement vous verriez qu'elle défend elle-même, comme moi, de quitter les rangs. Le cons-

crit jeta un coup d'œil sur l'enseigne et demeura foudroyé. Il y avait dessus ce seul mot: "Restaurant". (Reste au rang)

Lui.—Est-ce une fièvre bien élevée que votre mari a eue?

—Elle.—Nous ne l'avons pas cru tant que le docteur n'a pas présenté son compte.

AUX FABRICANTS DE BEURRE

Il est très important de toujours nous informer si le beurre expédié est pasteurisé. Il faut le mentionner sur la feuille d'envoi ou nous aviser par lettre dès que vous commencez la fabrication de cette qualité de beurre.

IL EST TRES IMPORTANT DE SUIVRE CES INSTRUCTIONS AFIN QUE LE BEURRE SOIT VENDU ET PAYE COMME BEURRE PASTEURISE.

La Coopérative Fédérée de Québec, 114, rue St-Paul-Est, Montréal.

LE BILLET
LA
SECTION

Le marché stationnaire a été un peu jours. Les prix la livre. L'augmentation lentement-anglais est la c Le marché avec hausse La demande l'on achète q L'on ne sent aux prix actu Si la dema continue, à tions dans le devrait se r jours.

La réaction nière s'est semaine et l d'environ 1/2 Le marché opérations dé dérables. La coup celle de effet d'amene Dans le co 82,000 boîte exportées sur Les arriva que l'an der la demande nous avons a devraient se quelques jou

Le marché cours de la hausse d'un voyons une diminution moins nomb forte demar fait sentir a oufs de bor ventes d'exp oufs de bo tandis que e vent plus di

Nous avo gistré une a deux sous l ont été regu Les arrivag demandes p quantités re Nous préu un marché sur le pou

Nous n'a sur le marc Il nous d'une quali meilleure m Les pois marché et

a la emp rem 250

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LES MARCHÉS

SECTION DES CONSIGNATIONS. — SEMAINE DU 27 JUIN AU 4 JUILLET 1925 —

BEURRE

Le marché au beurre s'est maintenu stationnaire au début de la semaine mais a été un peu plus actif dans ces derniers jours. Les prix ont fléchi d'environ $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ la livre.

L'augmentation des arrivages et le ralentissement de la demande du marché anglais est la cause de cette dernière baisse.

Le marché américain a été plus ferme avec hausse d'environ 1/4c la livre.

La demande locale a été assez active et l'on achète que pour besoins immédiats. L'on ne semble pas disposé à entreposer aux prix actuels.

Si la demande du marché anglais se continue, à moins de fortes augmentations dans les arrivages, les deniers prix devraient se maintenir pour d'ici quelques jours.

FROMAGE

La réaction enregistrée la semaine dernière s'est accentuée davantage cette semaine et les prix ont subi une hausse d'environ 1/4c à 1 1/2c la livre.

Le marché anglais a été très actif. Les opérations de ce marché ont été très considérables. La demande a dépassé de beau coup celle de notre marché ce qui a eu pour effet d'amener cette fermeté.

Dans le cours de cette semaine environ 82,000 boîtes de notre fromage ont été exportées sur ce marché.

Les arrivages sont plus considérables que l'an dernier à même date, mais avec la demande répétée du marché anglais que nous avons actuellement, les derniers prix devraient se maintenir fermes pour d'ici quelques jours.

OEUF (Québec)

Le marché des œufs fut très ferme au cours de la semaine, et a fermé avec une hausse d'un centin la douzaine. Nous prévoyons une nouvelle hausse causée par la diminution de production et des arrivages moins nombreux sur le marché local. Une forte demande du marché anglais s'est fait sentir au cours de la semaine pour les œufs de bonne qualité, et de nombreuses ventes d'exportation furent faites. Les œufs de bonne qualité sont recherchés, tandis que ceux de qualité inférieure trouvent plus difficilement preneurs.

OEUF (Montréal)

Nous avons encore cette semaine enregistré une augmentation de prix de un à deux sous la douzaine pour les œufs qui ont été reçus dans le cours de la semaine. Les arrivages sont moins nombreux et les demandes plus fortes par le fait que les quantités reçues sont moins considérables. Nous prévoyons pour la semaine à venir un marché ferme et de fortes demandes surtout pour les œufs de bonne qualité.

FEVES ET POIS

Nous n'avons aucun changement à noter sur le marché des fèves et des pois.

Il nous arrive des fèves danubiennes d'une qualité satisfaisante, qui se vendent meilleur marché que les fèves canadiennes.

Les pois bien cuisants sont rares sur le marché et les prix restent les mêmes.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE

Aucun changement à noter sur le marché du sucre et sirop d'érable. Les prix se maintiennent les mêmes que ceux payés la semaine dernière, avec les dernières baisses que le marché a subies dans les dernières semaines.

Les arrivages ont été encore cette semaine fort nombreux avec peu de demandes pour achat.

PATATES

Il s'est produit une légère augmentation de prix, la semaine écoulée, avec des arrivages assez nombreux.

Les Etats-Unis nous ont fourni abondamment de patates nouvelles à des prix légèrement supérieurs à ceux du marché de la semaine passée.

LES BESTIAUX

Le marché de Montréal a reçu, la semaine écoulée, 1156 têtes de bêtes à cornes, 2943 têtes de veaux, 4742 têtes de porcs et 1856 têtes d'agneaux et de moutons. Il est passé 2639 têtes de bestiaux destinées à l'exportation.

En moyenne, les arrivages étaient de bonne qualité, ce qui a maintenu les prix à un niveau un peu plus élevé que la semaine précédente.

Quelques lots de bons bouvillons ont obtenu le prix de \$8, pour une pesanture de 1100 livres; les bouvillons de qualité moyenne ont fait de \$6.50 à \$7.00 et les communs, de \$5.50 à \$6.25.

On a payé de \$6.75 à \$8.50 pour de bonnes truies et de \$6 à \$6.25 pour des vaches de bonne qualité. Les vaches ont fait jusqu'à \$6, en descendant jusqu'à \$2, pour les metteurs en conserve.

Les taureaux ont réalisé \$5.50 pour les meilleurs et de \$3.50 à \$4.50 pour les autres.

VEAUX VIVANTS

Arrivages: 2943 têtes. Les prix ont monté de \$1, par cent livres. De forts lots de veaux moyens ont trouvé preneurs à \$7.20 et \$7.50, tandis que ceux de meilleure qualité atteignaient \$8.50.

Les veaux ordinaires ont obtenu \$6.00 et \$5.00.

AGNEAUX ET MOUTONS

Arrivages: 1856 têtes. Les agneaux du printemps sont venus en très grande abondance et se sont vendus entre \$14.50 et \$16, le cent livres. Les meilleurs ont fait 18 sous la livre.

Les moutons ont réalisé de \$5 à \$6.75 selon leur qualité; les communs ont fait \$5.

PORCS VIVANTS

Arrivages: 4742 têtes. Des porcs de bonne qualité ont réalisé \$14.15 et \$14.25. Les choisis ont atteint \$14.50, tandis que les truies se sont vendues entre \$10 et \$10.50.

VEAUX ABATTUS

Le marché accuse une légère baisse par suite des arrivages plus nombreux et du changement de la température.

Nous conseillons aux expéditeurs de laisser refroidir les veaux avant de les expédier, car plusieurs animaux nous sont arrivés en mauvaise condition.

Nous prévoyons que le marché se raffermira la semaine prochaine.

15¢ LE PAQUET

— aussi en boîtes métalliques HERMETIQUEMENT FERMÉES d'une 1/2 lb.



Le Tabac de Qualité OLD CHUM

PORCS ABATTUS

Les arrivages sont plus nombreux, les prix ont subi une légère baisse. Il n'y a pas d'amélioration à noter dans ce marché.

VOLAILLES VIVANTES

Malgré une demande excellente des poules et des poulets du printemps, le marché a subi une baisse de deux sous la livre, à cause des arrivages très nombreux.

Le marché restera à ce point encore plusieurs jours.

Nous avons reçu plusieurs expéditions de poulets du printemps qui se vendent très bien à des prix avantageux.

PEAUX

Le marché s'est amélioré depuis quelques jours et nous prévoyons plus de fermeté dans les prix.

AUX CULTIVATEURS DU DISTRICT DE QUEBEC EXPEDIEZ VOTRE CREME -- A QUEBEC --

et sauvez sur les frais de transport. CALCULEZ quel montant vous économiserez pendant une année, nous sommes certains que vous expédiez votre crème à

CIE LAITERIE LAVAL Enrg.
237 4ième Avenue, - Limoilou, QUEBEC

Capital \$500,000.00

Références: Banque Canadienne Nationale et Banque de Montréal.



Pourquoi Êtes-vous Souffrant?

Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs.

Ces impuretés ne peuvent être expulsées que lorsque les organes sont en bonne condition. Le

NOVORO

Du DR. PIERRE

à la réputation d'agir sur ces organes, les aidant à rejeter les matières empoisonnées, et inutiles.

La Première Bouteille Prouvera Son Mérite. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.

Ne le demander pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

(Délivré libre de tous droits au Canada.)

MARKET

th 1925

TS

Sheep

8c la lb
5c "
4c "

Live hogs

(choix) 170 à 200 lbs. 14 1/2

170 à 200 lbs. 14 1/4

120 à 170 lbs. 14c

220 à 270 lbs. 13c

plus de 270 lb. 13c

over 120 lbs

less than 12 1/2c

moins de 350 lbs.

under 11c

plus de 350 lbs.

more than 10 1/2c

animaux vivants à Coopé-

de Québec, Montréal

Pte St-Charles, Montréal.

ative Fédérée

res de l'après-midi, nous

ion de cette coopérative

dollars d'affaires depuis

nombre de membres va

lire de cette coopérative

res du soir, à la demande

disse, nous avons tenu

le personnes assistaient;

ve locale laquelle, nous

la direction de M. Eug.

érée de Québec.

res de la coopérative

meure de M. Thé dore

nes y ont pris part.

cultivateurs de l'oppor-

ans leur paroisse, ceci

étaient-ils très anxieux

leur coopérative locale

volailles vivantes. Ils

del Raymond s'occupe,

de basse-cour qu'ils ont

coup d'œil sur l'enseigne et

droyé.

dessus ce seul mot: "Resta-

au rang)

ce une fièvre bien élevée que

eué?

ous ne l'avons pas cru tant

n a pas présenté son compte.

Il faut le men-

fabrication de

SGIT VENDU

ontréal.

9

9

9

Le marché de la Coopérative Fédérée de Québec

114, rue St-Paul Est. Montréal Dépt des Achats.

Les prix ci-dessous sont ceux en vigueur aujourd'hui. Ils sont sujets à changement sans avis.
Mode de paiement: traite, ou mieux, argent comptant avec la commande.

FARINES

A pain	le sac	A engrais	le 100 lbs
"Crème de l'Ouest" 1ère patente	\$4.35	"Idéale"	\$2.10
"Castle" 2ème patente	4.10	Farine commune pilot	\$3.10
"Winnipeg" (forte à boulanger)	3.95		
A pâtisserie		Grain	
"Silver Moon"	3.20	d'Avoine (sac de 90 lbs)	3.75

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Simple	la tonne	Composés	le sac
Son	\$28.00	Moulée spéciale:	
Gru Rouge	30.00	Pour les veaux (50 lbs)	\$2.25
Gru Blanc, (middlings)	36.00	Moulées Monarch:	
Criblures de blé moulues		Pour engraisser	3.25
En poches neuves	\$35.00	De luzerne très fine	2.25
En poches usagées	29.00	Pour développer les poulets	3.75
Criblures de blé non-moulues	25.00	Pour activer la ponte	2.90
Tourteaux de lin	2.45	Grains Monarch:	
Blé d'Inde rond	2.25	Pour poulets, (Chick feed)	\$3.75
Blé d'Inde moulu	2.50	Pour volailles	2.93
Blé d'Inde cassé	2.50	Pour développer les poulets	3.25
Moulée d'avoine pure	2.25		
Moulée d'orge pure	2.35		
Avoine roulée Alimentation	2.25		
Blé engrais	2.50		

Ces prix s'appliquent à des commandes par wagons complets de 500 sacs ou plus. Pour quantité moindre, ajoutez .15c par sac. Fret payable de Montréal.

GRAINS ALIMENTAIRES

Avoine	Exp. imm.	Blé d'Inde jaune	le minot
No 2 C. W.	72c	Blé d'Inde argentin	\$1.11
No 3 C. W.	74½c	Blé d'Inde américain No 2	1.22
No 1 d'alimentation	57½c	No 3	1.30½
No 2	54c½	Exp. de Montréal par fret local.	
Blé à engrais No. 1	\$1.32	Orge rond d'alimentation	89
Blé à engrais No. 2	1.18	Orge No 4	94c

F. A. B. Montréal.
Les prix des grains sont pour chars complets en grenier.
Les secrétaires de coopératives sont priés de communiquer avec nous, à nos frais, pour s'assurer que les prix que nous publions sont encore en vigueur avant de grouper leurs commandes.

Pneus Ames Holden, Rhino

Garantie de 8,000 milles

Nouveaux Prix

Dimensions	Cordé			
	"Géant"	"Senior"	"Junior"	"Fabric"
30 x 3½	\$12.60	\$10.50	\$8.40	\$8.40

GARANTIE DE 8,000 MILLES

Dimensions	AUTRES PNEUS		TUBES		
	Cordé "Géant" (Oversize)	Cordé "Junior" (ordinaire)	"Fabric"	Réguliers	Pesants
30 x 3½				\$1.60	1.95
32 x 3½				1.90	2.40
31 x 4	17.05	14.50	13.65	2.40	2.90
32 x 4	19.40	15.75	16.50	2.60	3.05
33 x 4	19.95	16.30	16.95	2.65	3.15
34 x 4	20.75	16.80	17.65	2.80	3.75
32 x 4½	25.50		21.00		3.9
34 x 4½	26.90				4.10
33 x 4½	26.20				4.00
35 x 4½	30.35				4.30
36 x 4½					4.45
33 x 5	33.00				4.50
34 x 5	36.85				4.75
35 x 5	34.35				5.00
37 x 5	38.30				5.00

Nous avons un assortiment complet de pneus ballons et semi-ballons, ainsi que des roues et accessoires pour les pneus ballons.
Nous expédions le jour même de la commande.

Frais de Transport par messageries payés sur toute commande

GASOLINE, PETROLE, TOLES et DIVERS

*Gasoline Fédérée		Lambris galvanisé, pesant	
1ère qualité	25½c le gal.	66 livres au carré	\$7.75 le carré
*Pétrole Fédérée		Lambris peinturé, pesant	
1ère qualité	20c	56 livres au carré	5.85 le carré

HUILES:	Baril d'environ	IMITATION DE PIERRE BOSSELÉE
Huile à cylindre à vap. Fédérée	45 gals	Un lambris, imitation de pierre, mesure
Huile à cylindre à vap. Fédérée	.85 le gal.	23" par 17" et demande 37 feuilles au
Huile à cylindre à vap. Fédérée	.60 le gal.	carré. Les prix sont les suivants:
Huile séparateur à bras	.40 le gal.	Lambris galvanisé, pesant
Huile à séparateur à vapeur	.60 le gal.	66 livres au carré
Huile à séparateur à vapeur	.65 le gal.	66 livres au carré
Huile à engin à gazoline	.48 le gal.	Lambris peinturé, pesant
Huile à engin à gazoline	.42 le gal.	66 livres au carré
Huile à engin à gazoline	.36 le gal.	66 livres au carré
Huile à tracteur	.80 le gal.	F.A.B. Montréal.
Huile à moteur, 1ère qualité		
Légère, Medium, Pesante	.70 le gal.	
Huile à transmission	.65 le gal.	
Huile à harnais	.60 le gal.	
Huile à harnais bidon de 1 gal.	\$1.10	

N. B.—Par demi-baril, ajouter 3 sous par gallon; pour quantité moindre, 25 sous par gallon.

GRAISSE A ESSIEUX		Marque "Fédérée"
Caisse 48 x 1 lbs.	\$6.40	(deux côtés caoutchoutés)
Caisse 24 x 3 lbs.	8.80	1 pli
Caisse 6 x 5 lbs.	4.00	2 plis
Caisse 12 x 5 lbs.	7.40	3 plis
Chaudière 10 lbs.	1.45 la chaudière	
Chaudière 15 lbs.	2.00	
Chaudière 25 lbs.	3.00	
Graisse à Godet No 3 (Cup Grease)		
Caisse 36 x 1 lbs.	5.90	
Caisse 6 x 5 lbs.	4.35	
Caisse 12 x 5 lbs.	8.20	
Caisse 6 x 10 lbs.	7.70	
Chaudière 25 lbs.	3.35	

Le lambris, imitation de brique unie, couvre une surface de 22' x 17". Trente-sept feuilles forment un carré. Les prix sont les suivants:

PROVISIONS POUR LA MAISON

Beurre d'herbe	Boîte de:	Prix	BLUETS EN CONSERVES DES PERES TRAPPISTES.
Pasteurisé, pains 1 lb.	50 lbs.	9c	SPECIAL
Pasteurisé, solide	56 "	28½	Sans sucre: Boîte No. 2, en caisse
No 1 (choix) pains 1 lb.	50 "	8	de 2 doz., la douzaine
No 1 (choix) solide	56 "	7½	Avec sucre: Boîte No. 2, en caisse
Fromage:			de 2 doz., la douzaine
Fromage blanc et coloré en meules d'environ 25 lbs.	23	la lb	Sans sucre: Boîte No. 10, en caisse
Oeufs,		la douz.	de ½ doz., la douzaine
Frais Extras		38c	Avec sucre: Boîte No. 10, en caisse
Frais Premiers		35c	de ½ doz., la douzaine
Frais Seconds		32c	Rhubarbe
Caisnes de 30 doz., (caisses comprises)			Des RR. Pères Trappistes.
*Miel			Boîte No. 2, en caisse de 2 doz., la douzaine
Caisnes Blanc Ambré Brun			Saindoux pur:
24 chaud. 2½ lbs.			Seaux de 20 lbs.
12 chaudières 5 lbs.	14c	13c	Tinettes de 60 lbs.
6 chaudières 10 lbs.	13½c	12½c	Boîtes de 56 lbs.
Chaudières 30 lbs.	13c	12c	Boîtes de 50 lbs. en pains de 1 lb.
Fèves (Par poches de 120 lbs)		la lb.	Caisse de 60 lbs. en chaudières de 3 lbs.
Blanches No. 1		5½c	Caisse de 60 lbs en chaudières de 5 lbs.
Par quantités de 5 poches ou plus		5½c	Graisse composée
Par quantités de 10 poches et plus		5c	Chaudières de 20 lbs.
Pois (Par poches de 120 lbs)		la lb.	Tinettes de 60 livres
No. 1 garantis bien cuisants		5½c	Caisnes de 60 lbs, en chaudières de 3 lbs.
Par quantité de 5 poches et plus		5½c	Caisnes de 60 lbs, en chaudières de 5 lbs.
Par quantité de 10 poches ou plus		5c	Viande fumée
Tabac, en mains. Paquets de 25 lbs			Jambons (fesse) 10 à 15 lbs.
Grand Rouge, Grand Havane et Connecticut, 1 lb.		29c	Jambons (fesse) 15 à 20 lbs.
Comstock, 1 lb.		30c	Jambon (Rolle) 3 à 6 lbs.
Rose Quesnel, 1 lb.		37c	Bacon (Flanc)
Quesnel, ½ lb.		49c	Jambon pressé, 7 à 8 livres
Sucre et sirop d'érable pur		la lb.	Saucisses de Bologne (Bologna)
En pains d'une lb.		18c	Jambon cuit
En pains de 2 à 5 lbs.		16c	Lard salé
Sirop d'érable en canistre			Gras, 30 à 40 morceaux 200 livres
d'un gallon, choix		\$2.00 le gallon	½ baril 100 livres
			Lard salé (mess)
			" " demi-baril
			Laine non lavée
			Laine lavée

Le tout F. A. B., nos entrepôts.

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHÉ

SECTION DES ACHATS.

— SEMAINE DU 27 JUIN AU 4 JUILLET 1925 —

Québec Achats.

Sans avis.

ES et DIVERS

galvanisé, pesant... \$7.75 le carré.
peinturé, pesant... 5.85 le carré.
contré.

ON DE PIERRE BOSSELEE
l'bris, imitation de pierre, mesure
17" et demande 37 feuilles au
es prix sont les suivants:

galvanisé, pesant... \$7.75 le carré.
peinturé, pesant... 5.85 le carré.
contré.

PIERRE A COUVERTURE

Marque "Fédérée"
eux côtés caoutchoutés)
... \$2.00 le rouleau.
... 2.35 "
... 2.75 "

Marque "CC"
eux côtés caoutchoutés)
... \$1.31 le rouleau.
... 1.65 "
... 2.01 "

Marque "Zika"
caoutchouté, 1 côté sur-minérale)
... \$1.61 le rouleau.
... 1.95 "
... 2.3 "

nos entrepôts
à lambris, sec goudronné, pou-
lérieur, pesant environ 50
... \$1.80 le rouleau
à lambris de paille sèche, pour
lérieur, pesant environ 38
... \$1.30 le rouleau
rouleau contient 400 pieds
geur 32 pouces.

Prix
re, sac de 100 lbs... \$1.10
sac de 140 lbs... 1.35

MAISON

EN CONSERVES DES PÈRES TRAPPISTES.

AL
e: Botte No. 2, en caisse
s, la douzaine... \$1.65
e: Botte No. 2, en caisse
r, la douzaine... \$1.90
e: Botte No. 10, en cais-
dos, la douzaine... \$8.20
e: Botte No. 10, en cais-
doz, la douzaine... \$9.25

RR. Pères Trappistes.
2, en caisse de 2 doz, la
... \$2.15
ux pur: la lb.
20 lbs... 18c
le 60 lbs... 17½c
56 lbs... 17½c
50 lbs. en pains de 1 lb... 19½c
60 lbs. en chaudières de
... 19c

60 lbs en chaudières de
... 18½c
composée la lb.
s de 20 lbs... 14½c
le 60 livres... 14½c
e 60 lbs, en chaudières
... 15½c

Baril
40 morceaux 200 livres \$52.00
10 livres... \$27.50
(mess)... \$58.00
demi-baril... \$20.09
lavée... 35c
e... 42c
épôts.

BLE ET FARINE

Le marché du blé a subi une nouvelle baisse de quelques sous au cours de la semaine; les prix s'établissent maintenant à \$1.54, avec une tendance à la baisse, à cause des prévisions favorables de la prochaine récolte.

Les transactions sont plutôt maigres. Les acheteurs et les importateurs se bornent au strict nécessaire, dans l'attente de nouvelles baisses avec l'approche de la nouvelle moisson. A Montréal, les maisons de céréales ont rempli peu de contrats importants pour le blé, à peine 300,000 boisseaux depuis le commencement de juillet.

Le marché de la farine est également affecté par cette période de transition, et les prix continuent à baisser. On relève quelques ventes locales peu importantes, les minoteries bornent leurs activités à l'exécution de contrats pour les besoins locaux.

La nouvelle baisse des prix est la suivante:

Première patente... \$9.30
Deuxième patente... 8.80
Forte à boulanger... 8.60

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Les conditions n'ont pas changé malgré le fléchissement du blé et de la farine. Les prix n'offrent également aucun changement.

Les prix sur notre marché sont les suivants:

Son... de \$28.25 à \$29.25
Gru rouge... de \$30.25 à \$31.25
Gru blanc... de \$36.25 à \$37.25

CRIBLURES DE BLE

A cause de la rareté des criblures de blé sur le marché, les prix se maintiennent élevés. Les meuniers locaux ont pratiquement épuisé leurs réserves, et bientôt la hausse sera générale.

C'est le moment de s'approvisionner pour les besoins de l'été, pendant que les prix sont encore raisonnables. Les cultivateurs prudents feront bien de placer leurs commandes sans tarder.

INSECTICIDES

Le moment approche où les moucheron s'attaqueront aux jeunes pousses; c'est le temps de se procurer de bons insecticides pour les chasser et sauver la plante, ce qui assurera au fermier prudent de bonnes récoltes.

On recommande beaucoup aux cultivateurs l'emploi du vert de Paris, de l'arséniate de plomb, de la bouillie bordelaise, de la bouillie bordelaise empoisonnée, de la bouillie soufrée liquide ou en poudre, de l'arséniate de chaux. Qu'ils s'adressent au Ministère de l'Agriculture, Bureau de l'entomologiste, pour connaître la manière de s'en servir et pour s'en procurer en abondance.

TOLE GALVANISÉE

Les cultivateurs peuvent choisir, pour les couvertures de maisons, granges, dépendances ainsi que pour les ouvrages divers de fantaisie, divers modèles de tole galvanisée, unie ou ondulée. Ils feraient bien de n'acheter aucun modèle sans s'être assurés de la qualité de la marchandise.

Dans les fromageries et beurrieres, la tole à lambris est recommandée pour les plafonds et murs; cette tole est d'un fini moderne qui ne se déforme pas une fois posée et dont les joints ne se séparent jamais; elle se pose facilement par dessus le plâtre des murs ou des plafonds, sans qu'il soit nécessaire d'enlever le vieux plâtre et elle offre une protection toute spéciale contre l'incendie.

PAPIER A COUVERTURE

Pour les couvertures, rien de plus recommandable que des papiers caoutchoutés et à surface minérale, qui garantissent une toiture durable. Les cultivateurs feraient bien de s'en servir, s'ils ont l'intention de renouveler la toiture de leur maison, de leur grange et de leurs dépendances.

Les propriétaires de beurrieres et de fromageries peuvent se procurer des papiers à lambris très résistants, spécialement fabriqués dans ce but.

BROCHE A CLOTURE

La saison est propice pour se procurer de la broche à clôture de première qualité. Les cultivateurs feraient bien de choisir celle qui résiste à l'acidité et à l'humidité; les broches tressées sont les plus recommandées pour les clôtures.

HUILES, GAZOLINE

Les cultivateurs ont besoin de gazoline et de pétrole pour leurs machines agricoles;

il leur faut également des huiles appropriées pour la préservation du mécanisme, tel les huiles à cylindre à vapeur, à séparateur à vapeur, à engin à gazoline, à moteur, de l'huile à tracteur, de l'huile à transmission, de l'huile à harnais, également de la graisse à essieux et de la graisse à godet.

PEINTURES

Il en est des peintures, comme des huiles. Il y en a une espèce qui convient tout particulièrement au travail à être exécuté. Or le cultivateur doit choisir la peinture qui lui est destinée aux murs intérieurs de la maison, ou à l'extérieur, ou aux granges et dépendances ou aux instruments aratoires.

Devant l'embarras du choix, il est bon de prendre les avis et les recommandations d'une maison connue qui puisse fournir des produits de première qualité.

Nous achetons la Crème et les Oeufs à l'année

NOUS PAYONS DE HAUTS PRIX

ECRIVEZ-NOUS

J. Joubert

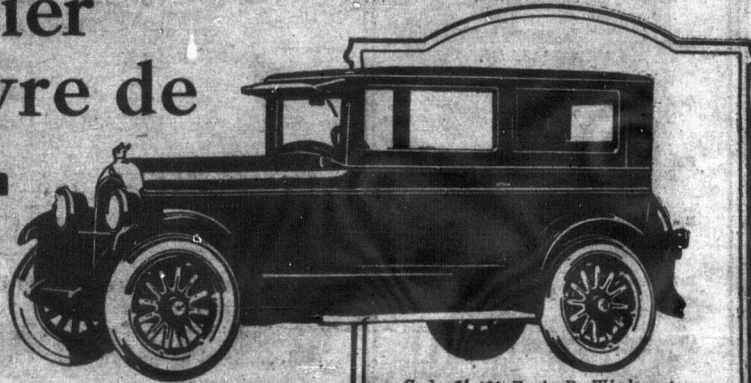
LIMITÉE

975, rue St-André

MONTREAL

Le Nouveau CHRYSLER QUATRE

Le dernier Chef-d'Oeuvre de Walter-P. Chrysler



Maintenant Prêt!

La pleine conception que se fait Walter-P. Chrysler de ce que devait être un auto à quatre cylindres est maintenant devenue une réalité.

\$1240
AUTO DE TOURISME
F. A. B. Windsor - Taxes en plus

Le nouveau Chrysler Quatre en réponse à la demande insistante du public pour avoir un autre Chrysler.

M. Chrysler annonce le nouveau Chrysler quatre, compagnon du Chrysler Six. Nous l'avons chez nous, prêt à recevoir votre inspection.

Que vous ayez un auto ou non, de grâce voyez cette nouvelle création Chrysler. Allez et faire un tour. Sachez ce qu'est le dernier chef-d'œuvre Chrysler que le maître constructeur d'autos identifie avec son propre nom.

Vous en serez épaté, car c'est notre ferme conviction que le nouveau Chrysler quatre représente une meilleure et plus belle combinaison de force de vitesse, de parcours en combustible et de charme d'apparence que tout autre quatre aujourd'hui au monde.

Car les produits que Chrysler crée depuis quatre ans n'ont cessé d'avancer au tout premier rang dans les champs des quatre et des six cylindres.

La technique Chrysler, la qualité manufacturière Chrysler et la valeur Chrysler ont éclipé tous les records antérieurs de production en fait d'autos qu'on pouvait considérer comparables.

Chacun des degrés de cette avance irrésistible a fait partie du procédé de préparation de la production des nou-

généralistes du Chrysler ont été les premiers à traduire en un superbe dessin d'automobile dans le Chrysler Six.

Les merveilleuses qualités de marche du nouveau Chrysler Quatre ne sauraient se décrire. Il vous les faut expérimenter pour savoir quels progrès ont été réalisés dans le champ des quatre cylindres. Il suffit de dire qu'une course vous étonnera et vous ravira à la fois.

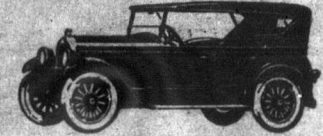
Et quand vous y roulez vous remarquerez le silence absolu du moteur à quatre cylindres, vous ne trouverez aucun bruit ni aucune vibration dans la carrosserie de l'auto.

Vous avez là un auto que vous pouvez vraiment conduire toute la journée sans fatigue. Il est à peine jamais nécessaire de changer d'engrenages, si ce n'est pour démarrer à un point mort. Quand il est besoin de changer, la chose se fait aisément et sans bruit grâce aux engrenages accouplés de la transmission et de l'action facile de l'embrayage.

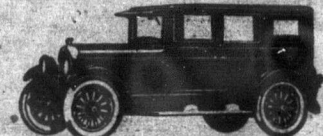
Il n'y en a jamais eu de pareil au nouveau Chrysler Quatre dans aucun environ de son prix. Préparez-vous en vue d'une grande révélation.

CHRYSLER MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED
Windsor, Ontario Walter P. Chrysler, Chairman of the Board

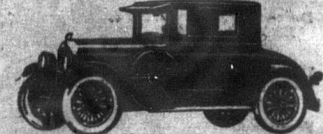
Coche \$1,100 F. A. B. Windsor, taxes en plus. Freins hydrauliques sur les quatre roues au choix. Carrosserie par Fisher.



Auto de tourisme \$1,240 F. A. B. Windsor, taxes en plus. Freins hydrauliques sur les quatre roues au choix.



Sedan \$1,635 F. A. B. Windsor, taxes en plus. Freins hydrauliques sur les quatre roues au choix. Carrosserie par Fisher.



Coupé Club \$1,585 F. A. B. Windsor, taxes en plus. Freins hydrauliques sur les quatre roues au choix. Carrosserie par Fisher.

Bien en tête en force, vitesse, parcours en combustible, beauté; en équilibre, aisance et marche parfaite sous tous les rapports en route.
Le premier auto de son prix avec l'option de freins hydrauliques sur les quatre roues moyennant un léger excédent de prix.
Débite 38.5 chevaux—83 pour cent de certitude de force et de performance de plus que sa "cote officielle".
Lubrification positive à plein refoulement, donnant un huilage bien plus efficace sans augmentation dans la consommation d'huile.
Cadre exceptionnellement fort et robuste. Moteur complètement isolé du châssis à l'aide ressort de plateforme flottant en avant. Des et coussins en caoutchouc en arrière—aucun contact métal sur métal.
Mécanisme de conduite spécialement conçu pour les pneus-ballons.
Carrosseries fermées fabriquées par Fisher.

L. P. LORTIE LIMITEE

405 rue St-Paul, Québec

Distributeurs: Québec à Gaspé

District de la Beauce

Service des Agronomes Officiels

Ce Service a été fondé en 1913 par le Ministère de l'Agriculture de la province de Québec, dans l'intérêt et pour le bénéfice des cultivateurs de la Province.

69 comtés ou divisions de comté dans la Province ont actuellement leur bureau d'agronome

Abitibi-Ouest,
ALEXANDRE RIOUX,
Macamic.

Abitibi-Est,
FRANCE BRIEN,
Amos.

Argenteuil,
ALEXANDRE BOWHILL,
Lachute.

Arthabaska,
HENRI LAUZIERE,
Victoriaville.

Bagot,
RAPHAEL ROUSSEAU,
Acton-Vale.

Beauce, Division No 1,
ALPHONSE LAFLAMME,
Beauceville-Est.

Beauce, Division No 2,
ROLLAND BRASSARD,
St-Ephrem.

Beauharnois,
SAUVEUR COSSELIN,
Valleyfield.

Bellechasse,
ULRIC BROWN,
St-Raphael.

Berthier,
ELPHEGE MARSEILLE,
Berthierville.

Bonaventure,
HECTOR LEBLANC,
Maria.

Brome,
L.-D. McCLINTOCK,
Knoxton.

Chambly,
ALPHONSE LAFRANCE,
Longueuil.

Champlain-Nord,
C.-EUGENE RIOUX,
St-Tite.

Champlain-Sud,
J.-A. FORTIN,
Battures.

Charlevoix,
J.-L. LANGEVIN,
La-Malbat.

Châteauguay,
NOLASQUE APRIL,
Ste-Martine.

Chicoutimi,
AVILA CHARBONNEAU,
Chicoutimi.

Compton,
JOSEPH BERGERON,
Cookshire.

Deux-Montagnes,
NELSON COSSETTE,
St-Eustache.

Dorchester, Division No 1,
P.-A. BEUNEL,
Ste-Henédine.

Dorchester, Division No 2,
ERN. MASSE,
Ste-Germaine, Ste.

Drummond,
ARTHUR TREMBLAY,
Drummondville.

Frontenac,
FREDERIC POTHIER,
Lac Mégantic.

Gaspé,
ANDRE PARIS,
Grande-Rivière.

Hull, Division No 1,
WILFRID DELANEY,
Hull.

Hull, Division No 2,
J.-A. FILION,
Maniwaki.

Huntingdon,
L.-G. PELLETIER,
Huntingdon.

Joliette,
ANTHIME CHARBONNEAU,
Joliette.

EXTRAIT DU RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

1923-1924

Visites faites par les Agronomes pendant la décade 1913 à 1923.

1913-14	233
1914-15	912
1915-16	363
1916-17	909
1917-18	6412
1918-19	8792
1919-20	10540
1920-21	16836
1921-22	20276
1922-23	28249

CONSEILS DE VOTRE AGRONOME POUR JUILLET

On peut épargner des pertes d'argent en refroidissant bien le lait pendant les chaleurs de juillet.

Servons de copieux repas de fourrage vert et tenons de l'eau fraîche à la disposition de nos vaches. C'est le moyen de retirer de grosses "pales" de la fabrique.

La destruction des mauvaises herbes et le binage, dans nos champs de culture sarclée, augmenteront le rendement.

Né nous pressons pas trop d'engranger notre foin une fois coupé. Laissons-le sécher s'il est mouillé et bien "faner" avant de l'entrer. On évitera des pertes.

La BRULURE TARDIVE des patates cause la pourriture; l'usage de la bouillie bordelaise durant ce mois-ci et en août préviendra ces pertes.

On profitera de ces arrosages pour employer, soit le vert de Paris, ou l'arséniate de plomb pour faire la guerre aux mouches à patates.

Au sevrage de nos agneaux, donnons-leur un bon et frais pâturage, de sorte qu'ils continueront à prendre du poids.

Que les instruments dont vous vous servirez pour les récoltes soient mis en bon ordre maintenant; vous éviterez de perdre un temps beaucoup plus précieux.

Continuez à restreindre l'essaimage afin d'avoir une bonne récolte de miel. Durant la miellée, laissez la rentrée des ruches aussi grande que possible.

Alors les abeilles souffriront moins de la chaleur et ne passeront leur temps à faire la barbe.

Voyez à ce que les abeilles aient suffisamment d'espace pour emmagasiner leur miel.

N'enlevez pas les hausses à extraire avant que les rayons soient à peu près tous operculés. Non seulement le miel pas assez mûr surira mais il pourra même gâter toute la récolte avec laquelle il a été mélangé.

St-Maurice,
J.-A. PARENTEAU,
Yamachiche.

Stanstead,
J.-ROMUALD BELZILE,
Lennoxville.

Shefford,
OSCAR DESCOSTES,
Waterloo.

Sherbrooke,
W.-G. MACDOUGALL,
Lennoxville.

Témiscamingue,
L.-JOS. BEGIN,
Ville-Marie.

Témiscouata, Division No 1,
DOMINA FORTIN,
L'Isle-Verte.

Témiscouata, Division No 2,
PHILIPPE LAMBERT,
N.-D.-du-Lac.

Terrebonne-Laval,
ARTHUR LANDRY,
Ste-Thérèse.

Vaudreuil-Soulanges,
HENRY REID,
Vaudreuil-Staion.

Verchères-Richelieu,
JULES AUGER,
Verchères.

Wolfe,
EMILE LEMIRE,
D'Israel.

Yamaska,
EUGENE BOIVIN,
Pierreville.

Kamouraska,
PIERRE ST-HILAIRE,
St-Pascal.

Labelle,
GEO.-E. FOUCHER,
Neminguet.

Lac St-Jean, Division No 1,
GUSTAVE PRINCE,
Hébertville Station.

Lac St-Jean, Division No 2,
HENRI-J. FLOURDE,
Roberval.

L'Assomption,
E.-D. CARTIER,
L'Assomption.

Laprairie-Napierville,
ARTHUR LAMARRE,
Laprairie.

Lévis,
EDOUARD BRISEBOM,
St-Romuald.

L'Islet,
J.-BRUNO POTVIN,
St-Jean Port-Joli.

Lotbinière,
EMILE ROY,
Ste-Croix.

Maskinongé,
J.-ELIEAR ROY,
Louisville.

Matane,
J.-ETE MILLETTE,
Matane.

Matapédia,
JULES RINFRET,
Val-Brillant.

Mégantic,
ARMAND GELINAS,
Pleasantville.

Missisquoi,
LUCIEN THERRIEN,
Bedford.

Montcalm,
L.-J. SYLVESTRE,
St-Jacques-l'Achigan.

Montmagny,
PAUL CARIGNAN,
Montmagny.

Montmorency,
A.-F. PELLETIER,
Château-Richer, village.

Nicolet,
JOSAPHAT JOYAL,
Nicolet.

Papineau,
THOMAS ROLLIN,
Papineauville.

Pontiac,
T.-ED. McOUAT,
Campbell's Bay.

Portneuf, Division No 1,
J.-CHS MAGNAN,
St-Casimir.

Portneuf, Division No 2,
J.-A. PLANTE,
St-Basile.

Québec,
EMILE GAUTHIER,
Charlebourg.

Richmond,
J.-A. PROULX,
Richmond.

Rimouski,
ULINY PHANEUF,
Rimouski.

Rouville,
GEO.-E. MAYRAND,
Mariève.

St-Hyacinthe,
LORENZO HAMELIN,
St-Hyacinthe.

St-Jean & Iberville,
J.-E. ST-ARNAUD,
Iberville.

Frorian Champagne, sous-inspecteur du district du bas de Québec, No 1. Résidence: Rimouski, P. Q.

L. C. Roy, sous-inspecteur du district des cantons de l'Est. Résidence: Cookshire, P. Q.

J.-A. Leclerc, sous-inspecteur du district de Montréal. Résidence: Laprairie, P.-Q.

Sociétés d'Agriculture, Cercles Agricoles, Sociétés d'élevage, Cercles de fermières, etc., etc.

vos meilleurs conseillers sont vos agronomes: invitez-les à vos assemblées.

PER
B-226

S

ADMINISTR

VOL

Produ
Ces